

► EXPERT ▲ INDÉPENDANT ▶ SANS PUBLICITÉ

QUE CHOISIR

NOUVELLE
FORMULE

Accros à la randonnée

TESTS

10 APPLIS

10 CHAUSSURES

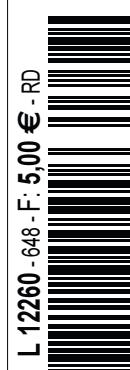


Les tests de l'été

- Antimoustiques
- Crèmes solaires
- Climatiseurs

ENQUÊTE

NUCLÉAIRE:
LA FACTURE
VA EXPLOSER





POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ACCESIBLE À TOUS

Nos combats sont d'abord les vôtres

L'Union fédérale des consommateurs- Que Choisir est la première association de consommateurs de France, 100 % indépendante depuis sa création, en 1951.

- Nos missions : vous informer, vous conseiller et vous défendre.
- À cette fin, nos experts – journalistes, économistes, ingénieurs – vous aident à choisir de façon éclairée.
- Nos juristes saisissent les autorités compétentes pour faire respecter

vos droits, sanctionner les agissements illicites et obtenir l'indemnisation des consommateurs lésés.

- Nos lobbyistes exercent une pression au niveau national et européen pour que la législation et les fabricants évoluent.
- Quant à nos 4 100 bénévoles, ils sont à votre service dans les 130 associations locales UFC-Que Choisir, réparties dans tout le territoire, et s'engagent dans la défense individuelle et collective des consommateurs.

Votre financement est le garant de notre indépendance

- Votre contribution financière est un soutien essentiel à notre association, qui n'accepte aucune subvention du monde économique.
- Cela nous permet de financer librement nos combats, nos informations, loin des lobbies et des pressions politiques.
- Vous pouvez contribuer en adhérant auprès de nos associations locales, en vous abonnant à nos médias ou en faisant un don sur Consolidons.org pour soutenir nos actions d'intérêt général.

Rejoignez notre mouvement de défense des consommateurs sur Quechoisir.org



UFC-QUE CHOISIR
233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11 . 0143485548.

L'UFC-Que Choisir et *Que Choisir* sont également présents sur:



PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DES PUBLICATIONS : Marie-Amandine Stévenin • **Relations presse/communication :** Christelle Leduc, Lauren Nelson, Candice Tchoumjeu, Anne Vesque • **Directeur général délégué :** Jérôme Franck. **RÉDACTION - Rédacteurs en chef :** Arnaud de Blauwe (*QC* mensuel), Franck Attia (*QC* en ligne), Pascale Barlet (*QC Budgets* et *QC Pratique*), Perrine Vennetier (*QC Santé*) • **Assistante :** Fadila Benni-Nawjeek • **Secrétaire général de la rédaction :** Laurent Suchowiecki • **Enquêtes, reportages :** Elsa Abdoun, Cyril Brosset, Elsa Casalegno, Boris Cassel, Camille Gruhier (chef de rubrique tests), Fabienne Maleysson, Yves Martin, Élisa Oudin, Fabrice Pouliquen, Anne-Sophie Stamane, Pierre Thieulin-Pardo, Audrey Vaugrenet • **Secrétaire de rédaction :** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdelles, Gaëlle Desportes, Leslie George (*QC* en ligne) • **Conception graphique :** Isabelle Eveillard et Ludovic Wyart • **Direction artistique :** Ludovic Wyart • **Maquette :** Sandrine Barbier, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot (première rédactrice graphiste) • **Responsable photo :** Catherine Métayer • **Infographie/maquette web :** Carla Félix-Dejeufosse (première rédactrice graphiste), David Barreto, Laurent Lammens • **Documentation :** Frédérique Vidal (**responsable**), Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin • **Ont collaboré à ce numéro :** Cyrille Derouineau, Yves Sciamà. **QUE CHOISIR ÉDITION** - Laure Sassié. **ESSAIS COMPARATIFS** - Éric Bonneff (**directeur**), Karima Amziane, Marie Bar, Laurent Baubeste, Eric Ébran, Vincent Erpelding, Aissam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Abygaelle Le Palabe, Lars Ly, Néil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Sélima Redjadji, Gabrielle Théry, Domitille Vey. **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION** - Grégory Caret (**directeur**), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiemer, Juliette Vacant. **ADMINISTRATION** - Florence Thomassin (**directrice administrative et financière**), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier • **Ressources humaines :** Véronique Couzenson (**directrice**), Aude Dauchy, Toutou Gassama, Anne Hamadou • **Gestion de projets :** Régis Ghozlan (**directeur**) • **Information :** Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidault, Rémmy Ebbo, Clément Gaal, Andy Griffit, Gilles Jean, Willy Julian, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Souria, Alexis Ulrich • **Logistique :** Philippe Ballon (**responsable**), Sarah Bouzefla, Franck Delhomel. **MARKETING/DIVERSIFICATION** - Laurence Rossilhol (**directrice**), Delphine Blanc-Rouschosse, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decauville, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarin, Emma Raoul Minka, Dior Sarr, Ibrahim Sissoko. **Courrier :** Brigitte Botttier, Linissa Nait Mouloud. **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE :** Sophie Herbreteau (**directrice**), Murielle Baily, Christina Bamba, Magali Berthe, Lucas Bilton, Christophe Chervin, Emmanuel Eslin, Rachelle François, Rayane Karam, Ruth Kinouani, Moussoukeine Kourouma, Julia Le Roux, Laure Littardi, Patricia Lorineau, Justine Marenda, Krystèle Mensah, Samir Victor • **Service abonnements :** Que Choisir, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél.: 0155 567109 • **Inspection des ventes et réassorts diffuseurs :** MP Conseil • **Tarifs :** 1 an, soit 11 numéros: 49 €; 1 an + 4 hors-séries: 67 €; 1 an + 4 hors-séries + 4 pratiques: 94 €. **UFC-QUE CHOISIR** - Association à but non lucratif - Bureau du conseil - **Présidente :** Marie-Amandine Stévenin - **Vice-présidents :** Christian Bally, Arnaud Lajugie - **Tresorière :** Marina Se-call-Bersinger - **Secrétaire :** Ludivine Payraud - **Conseil d'administration :** Anne-Marie Abinal-Longo, Claude Anzieu, Philippe Balbastre, Michel Debias, Xavier Kruger, Jean-Christophe Lampe, Jean-Pierre Lhermitte, Hélène Wolff; et pour le personnel: Arnaud de Blauwe, Patricia Lorineau. **ACTION POLITIQUE** - Cédric Musso (**directeur**) • **Études et Lobby :** Antoine Autier (**responsable**), Olivier Andrault, Clarisse Berger, Théau Brigand, Lucile Buissen, Frithjof Michaelsen, Benjamin Recher, Juliette Woods • **Juridique :** Magali Buttard (**responsable**), Bruno Blanc-Durand, Gwenaëlle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène, Candice Meric, Mélanie Saldaña • **Relations associatives :** Myriam Bos, Marion Calmette, Christine Chaton, Carmen Duarte, Catherine Guillerm, Cléo Leyrat, Nadia Mamri, Karina Novelli, Jean-Philippe Randriambelson. **IMPRESSION** - RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépot légal n° 144. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage et un encart sous enveloppe collé en 4^e de couverture sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié FSC PEFC Perlen Style (origine papier: Suisse - 63% de fibres recyclées - eutrophisation: 0,44 mg/l). CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



NOS TESTS

Comment nous procédons

► Chaque année, des centaines de produits testés

Que Choisir teste des centaines de produits, dans tous les domaines : alimentation, cosmétique, chimie, high-tech, bricolage, jardinage... Ces essais comparatifs, réalisés par des experts en toute indépendance, sont gravés dans notre ADN. Leur sérieux a bâti notre réputation.

► Aucun lien avec les fabricants

Tous les articles que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce. Nous les payons comme vous le feriez vous-même. Chez Que Choisir, une équipe d'acheteurs est chargée des études de marché et des achats.

► Des ingénieurs et des labos

Nous testons les produits selon un protocole rigoureux établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens.

► Pas de pub !

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de La Note Que Choisir, délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

► Dans ce numéro

112 produits achetés

14 laboratoires sollicités

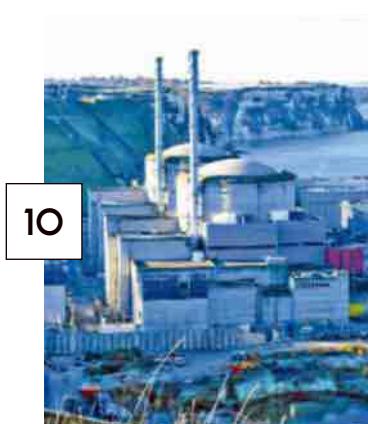
252706 € investis

Le numéro 647 de Que Choisir a été tiré à 427 550 exemplaires

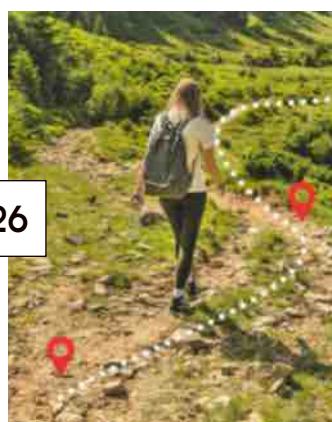
CRÉDITS DE COUVERTURE
MIHTIANDER/ISTOCK; XAVIER POPY/REA

TESSON/ANDIA; SHI/ADOBESTOCK; SYSPED/SIPA; PASHAPIXE/ISTOCK

SOMMAIRE



10



26



52



56

Sur le fil 4

L'actualité de notre vie quotidienne en bref

► Grande enquête 10

Nucléaire

Une relance périlleuse et coûteuse

► Ça va mieux 18

Les bonnes nouvelles du mois

► Derrière l'étiquette 20

Huiles d'olive Des « vierge » pas si « extra »

► 5 conseils pour... 24

Appeler et naviguer sans se ruiner

► Grand test 26

Applis de randonnée Gardez le cap !

► Nos tests 32

Chaussures de randonnée 32

Pains de mie 35

Casques audio 38

► Ça pourrait vous arriver 40

« L'indemnisation de notre déménageur est indécente ! »

► Réseau ferré 42

Loin d'être sur de bons rails

► Hydratation 46

Des pastilles plutôt dures à avaler

► Piégé par un faux banquier 48

Psychologie d'une arnaque

► Carton rouge 50

Nestlé Waters Un scandale, et aucune remise en cause

► Je veux Profiter de mon été! 52

Crèmes solaires, climatiseurs mobiles, diffuseurs électriques antimoustiques et congélateurs

► À vos marques 56

Sixt Le premium au prix fort

► Le courrier des lecteurs 60

Avec notre département d'information juridique

► Nos actions, votre défense 64

Le billet de Marie-Amandine Stévenin

Nos actions et les litiges résolus

► Carte blanche 66

Agroalimentaire Du raffut chez Big Food

Votre magazine évolue

Formule complète !

Une rénovation qui n'est pas que de façade : le premier numéro de la nouvelle formule de *Que Choisir* ! Après un an de travail, nous vous proposons un magazine modernisé qui laisse une place plus grande à l'enquête afin, en particulier, de vous éclairer sur divers sujets de société. C'est dans ce but que nous créons une cellule investigation. Elle révélera ce que l'on vous cache pour que vous compreniez mieux l'environnement dans lequel vous vivez. Mais *Que Choisir* reste fidèle à son ADN, ses essais comparatifs. Tous les mois, un « Grand test » avec une large sélection

de produits évalués sur de nombreux critères vous aidera à faire le bon choix. Et, bien sûr, plusieurs autres tests qui vont à l'essentiel. Cette nouvelle formule, c'est aussi un horizon élargi. « À vos marques » ? Un zoom sur un secteur commercial, une enseigne qui « nous parle ». Et

grâce à « Derrière l'étiquette », vous découvrirez les dessous d'un produit ou d'un service. Engagé, *Que Choisir* le prouve avec « Carton rouge » : un article « coup de gueule » qui pointe les abus d'un acteur du monde économique ou institutionnel... Notre liberté de ton nous le permet. Et comme nous sommes justes, nous saluons, dans « Ça va mieux », les bonnes nouvelles, car il y en a ! Ce nouveau *Que Choisir* est pour vous : nous vous avons écoutés, consultés, lus. Afin de vous être plus utile encore dans votre vie quotidienne. En toute indépendance. Merci de votre fidélité.

ARNAUD DE BLAUWE
RÉDACTEUR EN CHEF



La plupart des départements peinent à trouver des médecins quand d'autres en ont plus qu'il y a 10 ans.

DÉSERTS MÉDICAUX

Les écarts se creusent encore

De récents chiffres révèlent que si l'offre de soins s'améliore dans de rares endroits, elle se dégrade fortement partout ailleurs.

● **Analysés par l'UFC-Que Choisir,** les chiffres du Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom) montrent qu'il existe, en France, des territoires où l'offre médicale s'est améliorée ces 10 dernières années. Malheureusement, ce ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin ! Par exemple, la Gironde et les Hautes-Alpes enregistrent la plus forte progression d'installations alors qu'elles étaient déjà bien loties. Leur cas n'est pas isolé. L'année dernière, sur les 20 départements ayant accueilli le plus de nouveaux praticiens, 18 affichaient une densité médicale au-dessus de la moyenne.

● **A contrario, la situation s'est inexorablement dégradée** dans 73 autres départements. Ceux figurant en bas de classement en 2013 y restent en 2023... Le constat est valable pour l'accès aux spécialistes, mais aussi à la médecine générale. Même si la tendance est à la baisse partout, les endroits déjà marqués par une faible densité voient fondre encore leur nombre de généralistes.

● **Ce creusement des inégalités** indique que les politiques d'incitation, les seules menées pour remédier aux déserts médicaux, ont toutes lamentablement échoué. Promettre argent et locaux d'exercice aux médecins afin de les attirer là où se situent les besoins prioritaires ne suffit pas. Services publics, opportunités d'emploi pour le conjoint, proximité d'un centre hospitalier, perspectives de travail en équipe, etc. pèsent dans la balance.

● **Pour éviter que les déséquilibres ne perdurent, une proposition de loi,** actuellement à l'examen devant le Parlement, prévoit de conditionner l'installation de chaque futur médecin à une autorisation, conformément à ce que réclame l'UFC-Que Choisir. Elle serait délivrée sans réserve dans les régions en manque et soumise au départ d'un praticien en place dans les zones déjà bien dotées. De plus en plus d'élus étant conscients de l'enjeu pour leurs territoires, on peut espérer que, cette fois, l'initiative aboutisse.

PSYCHIATRIE

Ruptures en cascade

La galère n'est pas finie pour les patients sous quetiapine (Xéroquel et génériques), un antipsychotique indiqué dans la schizophrénie, les épisodes dépressifs majeurs et les troubles bipolaires. La production reprend chez le principal fabricant, le grec Pharmathen, mais il faudra du temps avant que la situation ne revienne à la normale. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) n'avance aucune date. De nouvelles consignes ont, par conséquent, été données. Les prescripteurs sont priés de ne plus débuter de traitement, sauf pour les épisodes dépressifs dans le cadre d'un trouble bipolaire, et de se reporter vers les autres solutions. Les pharmaciens doivent privilégier la dispensation à l'unité, notamment pour optimiser l'utilisation des



gros conditionnements importés. Et ils peuvent délivrer des préparations magistrales, réalisées dans les officines, sans repasser par la case médecin. D'autres molécules psychotropes sont touchées par des problèmes de stocks. Les sels de lithium (donnés dans les troubles bipolaires) sont censés être à nouveau disponibles prochainement, tandis que l'approvisionnement en sertraline (Zoloft et génériques) et en venlafaxine (Effexor et génériques), des antidépresseurs, est toujours perturbé. Préparations magistrales et alternatives sont recommandées.

Vu!

Sur Internet, des annonces pour des kits de survie fleurissent. Mais il est aussi possible de le composer soi-même.

Survivre à tous prix

Ce n'est pas destiné qu'aux complotistes ou aux survivalistes ! L'Union européenne prépare les esprits à des situations de crise comme un conflit avec la Russie ou une autre puissance. Elle incite donc les citoyens à disposer chez eux d'un kit de survie permettant de tenir 72 heures minimum en autonomie. Vous pouvez le commander clé en main sur Internet. Les annonces y foisonnent, allant de la panoplie de base pour quelques dizaines d'euros, à des versions premium à plus

d'un millier d'euros, dans lesquelles figurent de l'eau et de la nourriture pour 24 jours, un filtre à eau, des couvertures thermiques, une radio high-tech, ou encore un chauffage au pétrole avec son carburant. Mais il est possible de se constituer soi-même un kit en suivant les recommandations du gouvernement sur Info.gouv.fr (voir illustration ci-contre). Cela vous reviendra moins cher !

Cosmétiques Acide non sûr

Largement utilisé dans les cosmétiques, surtout ceux destinés à la peau et aux cheveux à tendance grasse, l'acide salicylique vient d'être jugé «non sûr» pour les enfants de 3 à 10 ans, lorsqu'il est employé aux concentrations actuellement autorisées. Le Comité scientifique pour la sécurité des consommateurs, groupe d'experts européens, évoque une toxicité pour le développement et des effets de perturbation endocrinienne. Ils n'ont pas été étudiés sur l'ingrédient lui-même, mais prouvés chez de proches parents comme l'aspirine. Afin de repérer les produits contenant de l'acide salicylique, rendez-vous sur Quelproduit, l'appli de Que Choisir.

1,4

Ils ont osé

C'est l'indice de protection solaire mesuré par un laboratoire suisse sur une crème solaire SPF... 100, vendue sur le site chinois Temu. Nos confrères de l'émission «À bon entendeur», de la Radio Télévision Suisse, ont fait analyser sept références d'indice 50 ou plus vendues par le géant du e-commerce. Toutes étaient inopérantes.

Votre kit d'urgence

72 h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sûrement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



INFO.GOUV.FR

Acheter
soi-même
le matériel
d'urgence
s'avère plus
économique.

ARRÊT DE LA 2G ET DE LA 3G

Nouvelle demande de report



La fermeture de la 2G est toujours prévue en 2026 et celle de la 3G, en 2028 ou 2029.

Après l'Assemblée nationale au mois de février et la Commission supérieure du numérique et des postes (CSNP) en avril, c'est au tour de plusieurs fédérations professionnelles de demander le report de deux ans de la fermeture de la 2G et de la 3G. Pour l'heure, celle-ci est toujours programmée en 2026 pour la première, et en 2028 ou 2029 pour la seconde. Le souci, c'est que des milliers d'ascenseurs, de systèmes de téléassistance, d'alarmes et même de véhicules utilisent toujours la 2G pour communiquer des informations à leurs serveurs. Des solutions alternatives existent, malheureusement leur déploiement coûte cher et prend du temps. Orange dénonce un manque d'anticipation des professionnels, ce que ces derniers contestent, estimant n'avoir pas obtenu assez tôt les informations techniques dont ils avaient besoin pour développer les nouveaux équipements. Un tel report pourrait aussi profiter aux particuliers. Un million d'entre eux, qui se serviraient encore d'un téléphone 2G ou 3G, devront acquérir un nouveau terminal. Leur nombre ne baisse pas assez vite pour que tout le monde soit prêt aux dates prévues.



JEAN BADACHE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE DÉFISCALISATION APOLLONIA

Malgré le montant colossal (1,24 milliard d'euros) des pertes, Jean Badache, 71 ans, dirigeant d'Apollonia, n'a pas eu un mot de regret pour les victimes de sa société lorsqu'il a comparu devant le tribunal judiciaire de Marseille (13). Démarchés par des commerciaux entre 1997 et 2007, des particuliers ont acquis des biens locatifs à la valeur largement surévaluée par Apollonia. Pourtant, Jean Badache n'a su qu'évoquer la prétendue « cupidité » d'investisseurs « se drapant dans un statut de victimes ». Le procureur de la République a fustigé ce mépris et requis 10 ans d'emprisonnement contre le patron indélicat... Délibéré : début 2026.

Stats
Que Choisir

LE PRIX DES PARFUMS S'ENVOLE

Les prix de 30 parfums pour femme au format 50 cl ont été relevés, en avril 2025, par l'Observatoire de la consommation de *Que Choisir* sur 17 parfumeries en ligne, et comparés à ceux de 2019. Notre enquête montre une forte inflation, notamment sur les marques de luxe, comme Chanel ou Dior.



15 %

AUGMENTATION MOYENNE DU PRIX

DES PARFUMS ENTRE 2019 ET 2025

LE TOP 6 DES HAUSSES

N° 5 DE CHANEL	+32 %
COCO MADEMOISELLE DE CHANEL	+30 %
MISS DIOR	+29 %
JOY DE DIOR	+29 %
J'ADORE DE DIOR	+27 %
LADY MILLION DE PACO RABANNE	+27 %



+ 58 %

ÉCART DE PRIX SUR LES SITES DE VENTE

Cela correspond à la différence moyenne entre les tarifs pratiqués par le site le moins cher, Perfumesclub.fr, et le plus onéreux, Avenue-des-parfums.fr. Parmi les trois grands réseaux de parfumerie, Nocibe.fr (9 % de plus que Perfumesclub) est le plus raisonnable. Bien davantage que Sephora.fr (+ 35 %) et Marionnaud.fr (+ 40 %)! Mais d'autres sites français font mieux : My-origines.com, Parfumdo.com (+ 6 %) ou Parfumerie-en-ligne.com (+ 7%).

Notre conseil Privilégiez les sites installés en France et s'appuyant sur au moins un point de vente physique. Cela vous assurera un approvisionnement officiel et l'absence de frais de douane.



Téléphonie et Internet SFR bientôt à vendre ?

Si l'on en croit plusieurs journaux économiques, la vente de SFR par le groupe Altice ne serait qu'une question de mois. Mais qui rachètera le numéro 2 français du secteur ? Orange, Free et Bouygues Telecom semblent intéressés. Ils pourraient même être conduits à se répartir les actifs de SFR, et notamment ses 25 millions d'abonnés fixes et mobiles, afin d'obtenir l'aval de l'Autorité de la concurrence sur cette cession. Une telle opération signerait un retour à trois opérateurs avec, à terme, une probable augmentation des prix des forfaits. L'autre hypothèse serait qu'un groupe étranger acquiert SFR. Difficile, pour l'heure, de savoir ce qu'envisagerait ce nouvel acteur. Toutefois, il est possible qu'il soit tenté de maintenir une guerre des prix, afin de s'approprier un maximum de clients. Quelle que soit l'issue du processus, les clients de SFR ne pourront résilier leur abonnement sans frais qu'en cas de modification des conditions contractuelles.

Nos confidentiels

Intimidation

Depuis que sa crème visage a été déclassée dans notre test de 2024, Isdin, la marque de produits solaires, tente de nous intimider. Elle a demandé en justice l'interdiction de publier les résultats de cette année pour nos homologues installés en Espagne, pays où se situe son siège.



TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN PALY

Président du Comité national des appellations d'origine (AOP) relatives aux vins, boissons alcoolisées et boissons spiritueuses de l'Inao⁽¹⁾

« SUR LES VINS DÉSALCOOLISÉS, LES AOP NE DOIVENT PAS TOUT AUTORISER ! »

Que Choisir Les vins désalcoolisés sont-ils une niche ou une tendance de fond ?

Christian Paly On constate une baisse de la consommation d'alcool en général, et de vins en particulier, ce qui entraîne des difficultés pour la filière viticole. Mais il y a une solution de rebond :

proposer des vins partiellement ou totalement désalcoolisés. Les produits de ce type représentent moins de 1% du marché. Toutefois, ils ont leur pertinence, les jeunes les acceptant plus facilement.

QC Peuvent-ils prétendre à une AOP ?

C. P. La réglementation européenne a évolué, pour permettre une désalcoolisation partielle, jusqu'à 8,5 % d'alcool, des AOP et des IGP. Mais les consommateurs accepteront-ils qu'un vin désalcoolisé, même partiellement, affiche une AOP ? Et comment l'indiquer ? Ainsi, un bordeaux AOP aurait

deux étiquettes, l'une pour sa version classique, l'autre pour la désalcoolisée. Le client comprendra-t-il ? Les vins sans signe de qualité peuvent, eux, être désalcoolisés jusqu'à moins de 0,5 % d'alcool. On en trouve des très corrects, les procédés s'étant nettement améliorés.

QC Où en est la filière AOP dans sa réflexion ?

C. P. On ne doit rien s'interdire, mais pas tout autoriser non plus. Le processus de désalcoolisation n'extrait pas que les molécules d'alcool, il enlève aussi de l'eau et certaines molécules aromatiques. Ce qui implique, ensuite, de reconstituer le vin avec l'injection d'arômes et d'eau. Est-ce acceptable pour une AOP ?

Peut-on utiliser des arômes « exogènes » ? Serait-ce alors encore une AOP ? L'Inao a saisi les régions viticoles pour des débats locaux, avant une discussion au niveau national. Les réactions vont de « Jamais de ça chez moi ! » à « Pourquoi pas ? ». Nous attendons maintenant des expérimentations.

(1) Institut national de l'origine et de la qualité.

Discréction sur la fast-fashion

Un malus écologique est prévu pour les géants chinois de la mode en ligne dans le cadre de la loi anti-fast fashion. Mais, mobilisée sur le sujet, l'UFC-Que Choisir apprend que le gouvernement n'est pas favorable à son affichage sur les sites et les factures. Question transparence, on repassera donc !

Des Ehpad qui irritent

Bercy serait agacé par les cliniques et Ehpad privés, qui n'appliquent toujours pas l'accord salarial de 2023. Le ministre de l'Économie leur aurait fait savoir que s'ils veulent toucher leur enveloppe publique pour l'année prochaine (108 millions d'euros), ils ont intérêt à valoriser les salaires avant.

Le mot du mois

TRIBIOTIQUE

Au commencement du monde des compléments alimentaires, il y eut les probiotiques, puis les prébiotiques. Il y a quelques années, sont apparus les postbiotiques. Et, désormais, le salut de notre santé digestive passe par les tribiotiques, associant les trois précédents dans un seul produit. Ce terme fleurit sur les sites de vente en ligne... mais il sera bientôt supplanté par un multibiotique, d'ores et déjà commercialisé.

Arnaques Faux primeurs

Soyez vigilant! De nombreux témoignages relatent que des pseudo-maraîchers frappent aux portes pour vendre des quantités de fruits et légumes hors norme, à prix exorbitants. D'une part, la qualité est loin d'être au rendez-vous, mais, d'autre part, vous ne réussirez jamais à consommer autant de végétaux avant qu'ils ne s'abîment. Si de tels démarcheurs se présentent chez vous, un seul réflexe: demandez-leur de (vite) passer leur chemin.



BOULANGERIE

Pas plus de 1 centime!

Votre boulanger a augmenté le prix de son pain, au nom d'une nouvelle taxe? Si cette majoration excède 1 centime, il exagère... Explication: depuis des années, les commerces de bouche, comme toutes les entreprises qui mettent sur le marché des emballages, sont censés régler une écocontribution au titre du principe pollueur-paiEUR. Cela leur avait un peu échappé, et l'un des éco-organismes chargés de récolter ces versements a travaillé avec les représentants de divers points de vente pour élaborer une déclaration simplifiée et inciter les professionnels à payer leur dû. Au lieu de comptabiliser

les emballages délivrés, ils pourront déclarer le nombre de passages en caisse. Les boulanger payeront 0,79 centime (moins de 1 centime, donc) par passage - et non par produit. Renchérir le pain pour cette raison serait donc malvenu. Ce serait plus acceptable, dans des limites raisonnables, si cette hausse concernait des denrées moins indispensables. Et avec le mode de calcul choisi, l'objectif de réduction des emballages, justification officielle de ces écocontributions, risque d'être perdu de vue. Afin d'aider à l'atteindre, on peut se munir d'un sac en tissu... ou refuser simplement tout étui.

NOUVEAU NUTRI-SCORE

Pourquoi tant de retard?

Sur les sites des drives des distributeurs, les Chocapic restent affublés d'un attrayant Nutri-Score A et l'Actimel, d'un rassurant B. Cela fait pourtant deux mois que ces notes, bien trop flatteuses, sont officiellement reconnues comme obsolètes. À l'arrivée de l'été, la plupart d'entre elles demeurent inchangées. Or, l'arrêté qui entérine la nouvelle mouture du Nutri-Score, plus sévère, est paru le 14 mars. Certes, le gouvernement a accordé un délai de deux ans

aux fabricants pour modifier leurs emballages et écouter leurs stocks. Mais pourquoi l'actualisation n'est-elle toujours pas faite sur les plateformes des drives? «La mise à jour sur le site suit le calendrier de celle des packs, par souci de cohérence avec le visuel de chaque produit», répond Carrefour. Une explication également avancée par Intermarché, E.Leclerc et U. «Cet argument n'est pas acceptable, réagit Serge Hercberg, l'un des scientifiques à l'origine de la création du logo nutritionnel. Une indication graphique a justement été prévue, afin de préciser au consommateur qu'il s'agit d'un nouveau mode de calcul.» Une seule exception: Auchan, qui promet que «tous les Nutri-Score seront actualisés sur le site à la rentrée».



Testé ailleurs



Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

TRAIN

Très cher bagage oublié...

Publiée fin avril, la loi Tabarot – du nom de l'actuel ministre des Transports – sanctionne plus durement les personnes ayant laissé leur valise sans surveillance dans les transports en commun. Jusqu'ici, la SNCF faisait payer 150 € l'oubli d'un colis en gare. Idem à la RATP. Désormais, une amende de troisième classe s'applique, soit jusqu'à 450 €.



La facture grimpera même à 750 € (quatrième classe) si le bien n'est pas étiqueté. Enfin, « lorsque le caractère volontaire de l'abandon des bagages, des matériaux ou des objets est manifeste, il est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe », explique le texte de loi, soit 1500 € maximum. À l'origine de ces nouvelles mesures, une forte progression du phénomène, ce qui entraîne des perturbations du trafic.

Précision Sacs Tri sélectif

Notre article sur les sacs Tri sélectif d'Auchan (QC n° 647, p. 9) ne concerne pas les communes où des sacs sont distribués à cet effet par les autorités locales. Dans ces situations, les centres de tri sont équipés pour les vider, et les déchets recyclables sont pris en charge comme attendu.

J. BONNEFOY / KERMAILO/REA ; JG PHOTOGRAPHY/ALAMY-PHOTOJOZ

Suisse

Du bisphénol dans la culotte

Si vous lisez le comparatif de **Bon à savoir**, vous remiserez votre lingerie au placard. Sur les 16 dessous féminins analysés, 14 contiennent des bisphénols A, B et/ou S, des substances reprotoxiques. Les culottes les plus contaminées ? Celles des Triumph, Chantelle et Calvin Klein. H & M, Intimissimi et Zara ne sont pas épargnées. Les deux totalement exemptes ? L'Exquise Tanga d'Etam (19 €) et la Luxury Moments de Hanro (50 €).



Belgique

Pile au poil

Merci à **Testachats** de répondre à la question que tout le monde se pose au moment d'acheter des piles CR2032 (ou autres) : les Varta, Duracell ou Energizer à 2,50 € l'unité durent-elles vraiment plus longtemps que celles sans marque vendues bien moins cher ? Réponse, non. La plus performante coûte 1,43 € (Camelion), celle au meilleur rapport qualité-prix... 0,25 € (Jysk Eddie).



Royaume-Uni

Nescafé battu

Le roi du café instantané est détroné. Nos homologues de **Which?** ont fait déguster à 68 personnes une dizaine de références, parmi lesquelles des marques de supermarchés. Selon elles, le meilleur n'est pas Nescafé (Gold Blend), mais celui de l'enseigne Marks & Spencer, qui coûte un peu moins cher (3,13 £ vs 3,80 £/100 g).



Allemagne

Yaourt alternatif

Végane ou intolérant au lactose ? Sans doute connaissez-vous déjà les yaourts à base de soja et de coco. Nos confrères allemands de **Test** ont comparé les qualités gustatives et nutritionnelles de 13 références nature, dont certaines disponibles en France. Côté soja, le Sojade Nature arrive dernier, mais Andros prend la tête des cocos avec son So Good So Veggie.



Danemark

Bébé sur vélo

Bonne nouvelle, aucun des sièges pour bébé testés par **Tenk** ne pose problème. Mais trois d'entre eux se distinguent : les Thule Yepp 2 (120 €) et Polisport Bilby Maxi (60 €), pour un montage sur le porte-bagage ; le Bobike Go Mini (50 €), pour une installation prévue à l'avant.



NUCLÉAIRE UNE RELANCE PÉRILLEUSE ET COÛTEUSE

SOUS HAUTE TENSION Des retards et des factures qui explosent...

La construction de nouveaux réacteurs, dont l'emblématique EPR de Flamanville, résonne comme un échec pour notre industrie nucléaire. Or, la France s'apprête à investir dans six nouveaux réacteurs dont on nous promet des chantiers plus apaisés. Faut-il y croire ? Consommateur, contribuable... la question nous concerne tous.

Pétrole et gaz naturel : on a tendance à l'oublier, mais ces deux-là couvrent toujours près de 60 % de nos consommations d'énergie. Avec tous leurs inconvénients. Des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une dépendance très inconfortable de la France à des puissances étrangères comme la Russie ou les États-Unis. Inconfortable... et chère. En 2023, nous avons importé pour 46,9 milliards d'euros (Md€) de pétrole et de biocarburants, et pour 26,1 Md€ de gaz naturel. Ne cherchez pas plus loin l'enjeu central de la transition énergétique : sortir des énergies fossiles. Comment ? En électrifiant nos usages. Telle est la stratégie des pouvoirs publics, qui nous poussent vers les voitures électriques et les pompes à chaleur. L'électricité a en effet cet avantage de pouvoir être produite avec un faible impact carbone, via le nucléaire mais aussi l'hydraulique, le solaire ou l'éolien. Dès lors, il faut se préparer à une augmentation sensible de nos consommations d'électricité. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, escompte qu'elles vont passer d'environ 450 térawattheures par an (TWh/an) actuellement à 645 TWh/an en 2050.

RÉUSSIR LA TRANSITION ET RENOUVELER LE PARC

En face, la production devra suivre. À ce jour, elle repose à 65 % sur notre parc nucléaire, le deuxième au monde (en taille) derrière l'américain. Le hic, c'est que sur nos 57 réacteurs, le gros du bataillon, mis en service dans les années 1980, franchit petit à petit les 40 années de fonctionnement imaginées à leur construction. Le programme Grand Carénage, lancé par EDF en 2015, vise à gagner une à deux décennies de plus grâce à d'importants travaux de rénovation et de modernisation. Cependant, cela ne fait « que »

reporter à 2040 « l'effet falaise », ce moment où il faudra bien mettre à la retraite nos plus vieux réacteurs. Transition énergétique et renouvellement du parc... c'est dans cette double optique que, début 2022, Emmanuel Macron annonce vouloir construire six EPR 2, plus huit en option. Pourtant, à ce jour, ce modèle de réacteur à eau pressurisée, conçu dans les années 1990, est surtout associé à des échecs cuisants. À Flamanville (Manche), le premier EPR sur notre territoire a enfin été connecté sur le réseau le 21 décembre dernier. Mais que l'accouchement fut long et onéreux ! Lorsque le chantier débute, fin 2007, il est censé durer cinq ans et coûter 3,3 Md€. In fine, les travaux s'achèvent avec 12 ans de retard assortis d'une addition multipliée par quatre, selon les chiffres d'EDF (13,1 Md€).

ET POURTANT ON ÉTAIT FORT !

Estimations irréalistes, gouvernance de projet inappropriée, relations insuffisantes entre EDF et ses sous-traitants, perte de compétences... Jean-Martin Folz, ancien dirigeant dans l'automobile, liste neuf raisons à ces dérapages dans son rapport remis au gouvernement en octobre 2019 (lire p. 15). La construction de cet EPR « aura accumulé tant de sur-coûts et de délais qu'elle ne peut être considérée que comme un échec pour EDF », conclut-il. Le constat vaut aussi à l'étranger. Avec cinq ans de retard et un coût de 60 % supérieur au budget initial, les deux EPR de Taishan (Chine), mis en service en 2018 et 2019, auraient presque l'air de succès. Celui d'Olkiluoto (Finlande), opérationnel depuis avril 2023, a accumulé, lui, 13 ans de retard. Pour une note d'environ 11 Md€ au lieu des 3,37 prévus. EDF construit deux autres réacteurs à Hinkley Point (Grande-Bretagne), un chantier dont il ne voit, de nouveau, pas le bout. Mais par le passé, l'industrie nucléaire française a su se montrer efficace. ►

56 réacteurs historiques

Jusqu'en décembre, notre parc comptait 56 réacteurs construits entre 1975 et 1980.

1 EPR

L'European Pressurized Reactor (EPR) est un modèle de réacteur conçu par la France et l'Allemagne dans les années 1990.

Connecté au réseau en décembre 2024, l'EPR de Flamanville est le premier (et le dernier) du genre en France.

6 EPR 2?

À Besançon (Doubs), en février 2022, Emmanuel Macron annonce le projet de se doter de six EPR 2, une version simplifiée de l'EPR, mais de même puissance. Ils seront construits à Penly (Seine-Maritime), Gravelines (Nord) et Bugey (Ain). Le premier EPR devrait être mis en service en 2038.

En bord de mer, la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime), déjà dotée de deux réacteurs, doit accueillir la première paire d'EPR 2.

LES DATES CLÉS

1974

Face au choc pétrolier, le plan Messmer lance la construction d'un grand nombre de réacteurs, qui constituent encore l'essentiel du parc français

2024

Le nucléaire a fourni l'année dernière 361,7 TWh d'électricité, soit 67,1 % de notre production totale

2038

Mise en service espérée des premiers réacteurs EPR 2 à Penly, en Seine-Maritime

2040

«Effet falaise» : une bonne partie de notre parc actuel devra être mis en retraite

2050

À cet horizon, la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone

► Philippe Huet, ancien cadre dirigeant de l'entreprise, désormais expert conseil en stratégie et risque dans l'énergie, nous plonge 40 ans en arrière, «quand nous mettions en service jusqu'à quatre à cinq réacteurs par an», d'une puissance de 900 mégawatts (MW). «Leur conception était héritée directement du groupe américain Westinghouse», détaille l'économiste

Philippe Quirion, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et spécialiste de l'énergie. *Marcel Boiteux, PDG d'EDF à l'époque, veillait à ce qu'on ne s'écarte pas de cette licence qui avait fait ses preuves.*»

Certes, le contexte a changé. Les exigences de sécurité et de sûreté ont notamment été durcies après la catastrophe de Fukushima (Japon), en mars 2011. Néanmoins, les dérives ont commencé avant, affirme Philippe Huet.

«C'est arrivé lorsque l'on a décidé d'augmenter la puissance de nos réacteurs, et ainsi de les complexifier. La durée des chantiers n'a cessé de s'allonger. De 68 mois, en moyenne, pour les 900 MW, on est passé à 88 mois pour les 1300 MW et à 108 mois pour les 1450 MW. Comment a-t-on pu croire qu'on ferait l'EPR de Flamanville [1600 MW] en 57 mois?», s'étonne-t-il encore.

VERS PLUS DE SIMPLICITÉ ?

L'EPR 2 marquerait un retour à plus de simplicité. C'est la promesse de cette nouvelle version optimisée, grâce aux retours d'expérience des premiers chantiers. On reste sur la même chaudière électrique, la même puissance. Par contre, le bâtiment recouvrant le cœur du réacteur était jusque-là constitué de deux enceintes en béton : il n'y en aura plus qu'une dans l'EPR 2. De quatre trains de sauvegarde, on passera également à trois, sachant qu'un seul de

IL Y A 40 ANS, QUATRE À CINQ RÉACTEURS PAR AN ÉTAIENT MIS EN SERVICE

ces dispositifs de sécurité suffit à refroidir l'entièreté du réacteur en cas d'accident. Enfin, Ludovic Dupin, porte-parole de la Société française d'énergie nucléaire (Sfen) – le lobby de l'atome – attend aussi beaucoup de la construction par paires de ces six EPR 2 (deux réacteurs sur chaque site), à

Penly (Seine-Maritime), Bugey (Ain) et Gravelines (Nord). «*On l'a vu à Taishan, cette édification en parallèle facilite les retours d'expérience et permet surtout des gains de temps dans l'installation du matériel, des équipes, etc.*», indique-t-il. Même le retard pris sur le «basic design» – les plans généraux de l'EPR 2 – serait un signe positif. Cette étape devait se terminer à l'automne 2023. EDF a pris six mois de plus, préférant perdre quelques mois sur les plans que plusieurs années, ensuite, sur le chantier.

OBJECTIF 70 MOIS

Pas convaincue, l'association environnementale Greenpeace fustige toujours «l'insoutenable légèreté d'EDF». «*L'objectif affiché de construire chacun de ces EPR en 70 mois en moyenne est irréaliste*, s'insurge Yannick Rousselet, son chargé de campagne nucléaire. «*Même les deux réacteurs de Taishan sont sortis de terre en 110 mois.*» Côté facture, une première estimation d'EDF, rendue publique en avril 2021, chiffre à 51,7 Md€ (en valeur de 2020) le coût de ces six EPR 2. En mars 2024, le quotidien *Les Échos* assure qu'elle a été réévaluée à 67,4 Md€ 2020. Une information ni confirmée ni démentie par l'opérateur historique, mais ce montant figure bien dans le nouveau rapport d'étape sur la filière EPR publié par la Cour des comptes, en janvier 2025. Celle-ci le met même à jour en intégrant l'inflation des dernières années. Les 67,4 Md€ 2020 deviennent ainsi 79,9 Md€ 2023.

ENTRETIEN

ANNE LAUVERGEON Ancienne patronne d'Areva⁽¹⁾

«BRIDER NOTRE PARC PERMET À EDF DE MAINTENIR HAUT LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ»

Que Choisir Pourquoi dites-vous qu'EDF ne tire pas tout le potentiel de nos 57 réacteurs actuels ?

Anne Lauvergeon Il suffit de regarder le facteur de charge : on le calcule en comparant la production effective d'un réacteur à celle théorique maximale [s'il avait fonctionné 365 jours sur 365 au maximum de ses capacités]. Cet indicateur de performance n'est pas utilisé en France ;

et pour cause, on finirait derniers de la classe avec un facteur de charge de notre parc à 67% en 2024. Ailleurs en Europe, la moyenne est à plus de 85%. On grimpe à 92% aux États-Unis. Cependant, l'État ne presse guère EDF de faire mieux.

QC Comment cela s'explique-t-il ?

A. I. Cette situation est en partie liée à la mauvaise gestion par EDF des arrêts programmés



EDF sera bientôt obligé de jouer cartes sur table, alors qu'Emmanuel Macron attend de sa part «*un chiffrage engagéant*» d'ici à la fin de l'année sur ce programme EPR 2. La note va-t-elle encore flamber ? En bout de course, oui, forcément. Car les estimations à ce jour données ne portent que sur les coûts dits *overnight*, faisant comme si ces réacteurs étaient construits en une journée. Or il faudra ajouter les frais financiers «correspondant au coût de l'emprunt, mais aussi à celui du capital que l'on mobilise dans ce projet et que l'on n'investit pas ailleurs», schématise Philippe Quirion. *Sur les grands chantiers d'infrastructures, ces frais sont loin d'être négligeables.* » En les incluant, l'addition finale de ce programme EPR 2 dépassera probablement les 100 Md€ 2023.

TRÈS CHER, CE NOUVEAU NUCLÉAIRE ?

Résultat, le coût de l'électricité générée par ces futurs réacteurs risque de s'envoler. Des premières évaluations sortent, souvent dégainées par les antinucléaires, ou du moins les pro-renouvelables. L'association Énergies renouvelables pour tous livrait ainsi une fourchette «*entre 156 et 186 € le mégawattheure (MWh)*», en mars dernier. Pour rappel, dans son rapport de janvier, la Cour des comptes estime à 122 € (de 2023) le coût de l'électricité produite par l'EPR de Flamanville, et juge «*médiocre*» sa rentabilité. La comparaison fait mal avec les autres moyens de production bas carbone de l'électricité. Que ce soit le nucléaire historique (évalué autour de 60 €/MWh) ou les renouvelables, dont la compétitivité ne cesse de s'améliorer,



Connecté au réseau fin décembre dernier, l'EPR de Flamanville (Manche) a déjà connu deux mois d'arrêt, jusqu'à la mi-avril, à la suite d'une avarie.

de ses réacteurs. Pour recharger le combustible, un réacteur américain fait une pause de 38 jours tous les 18 mois. EDF dépasse régulièrement 100 jours tous les 12 mois. S'ajoutent certainement aussi des raisons plus politiques. Brider la production de notre parc permet de maintenir haut les prix de l'électricité, ce qui fait les affaires d'EDF [11,4 Md€ de bénéfices l'an passé]. Cela permet également de laisser plus de place aux énergies renouvelables. La France a cédé aux pressions de l'Union européenne, qui nous impose un fort développement des celles-ci bien que notre production d'électricité soit déjà peu carbonée grâce au nucléaire

et à l'hydroélectricité. Toutefois, Bruxelles a pris l'Allemagne comme modèle, oubliant que, dans son mix, derrière le solaire et l'éolien en vitrine, il y a le charbon et le gaz russe.

QC Que gagnerait-on avec une exploitation plus soutenue du parc ?

A. L. En poussant nos 57 réacteurs jusqu'à un facteur de charge de 80-85 %, on réussirait à produire 450 térawattheures (TWh), environ 100 de plus qu'aujourd'hui. Le coût complet de l'électron de 55 €/MWh tomberait à 35 €, avec un effet direct sur nos factures d'électricité. Par ailleurs, plus on optimise la production de

nos capacités existantes, moins on doit financer de nouvelles infrastructures, des équipements pour les connecter au réseau et des subventions destinées au solaire et à l'éolien. Ces 100 TWh qu'on gagnerait avec un facteur de charge à 85 %, mobilisable sans investissement massif, équivalent à la production de huit EPR 2...

Ça ne veut pas dire qu'on pourrait se passer de construire d'autres réacteurs ou installations renouvelables, mais on le ferait à un rythme ou à un nombre différent. Cacher cette richesse que nous avons sous les pieds est scandaleux.

(1) Anne Lauvergeon a publié, fin avril, Un secret si bien gardé (Grasset).

► le manque à gagner auprès d'EDF. Et lorsqu'ils sont au-dessus, c'est l'inverse : EDF reverse le surplus», souligne Nicolas Goldberg, expert énergie chez Columbus Consulting. Reste que 100 €/MWh, c'est salé. Certes, il faut nuancer l'impact que cela pourrait avoir sur la facture des consommateurs, ne serait-ce parce que ce nouveau nucléaire ne constituera qu'une source d'approvisionnement des fournisseurs parmi d'autres moins onéreuses. Cependant, «si on veut que les Français délaisse les fossiles, les tarifs de l'électricité devront être plus attractifs, reprend Nicolas Goldberg. Cela implique que ce qui sortira de ces EPR 2 soit bien en dessous des 100 €/MWh. C'est possible si, par exemple, le prêt à taux zéro couvre plus que la moitié du coût du chantier.» C'est le choix que s'apprête à faire la République tchèque pour son futur réacteur à Dukovany, et que Bruxelles a validé.

SIX SCÉNARIOS DE MIX ÉNERGÉTIQUE

Le prêt à taux zéro et le CFD pèseront lourd sur le budget de l'État, rétorque-t-on au sein d'Énergies renouvelables pour tous. Rien que le premier «coûtera entre 60 et 125 Md€ sur 40 ans à la collectivité», calcule l'association. Elle alerte ainsi sur «les sommes pharaoniques» que s'apprête à dépenser la France dans cette relance de l'atome, «alors même que les renouvelables sont bien moins onéreuses et bien plus faciles à installer». La comparaison agace Ludovic Dupin : «Ces énergies ne rendent pas les mêmes services. Le nucléaire est pilotable, sa production s'adapte rapidement aux fluctuations

SEULE ISSUE POUR SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES : COMBINER NUCLÉAIRE ET RENOUVELABLE

de la demande d'électricité. Ce n'est pas le cas des renouvelables. Et si celles-ci disposent d'atouts indéniables, leur dispersion sur le territoire et leur disponibilité variable impliquent également de gros investissements pour les connecter au réseau et développer des solutions de stockage.»

Plutôt que les opposer, mieux vaudrait

jouer sur leur complémentarité afin de sortir au plus vite des fossiles. Dans cette optique, RTE a planché sur six scénarios d'évolution du mix énergétique français⁽²⁾. En clair, six combinaisons possibles de nos moyens de production d'énergie. Toutes permettent d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et prévoient un développement massif des renouvelables. Trois ajoutent une relance nucléaire et trois s'en passent. Résultat, d'après RTE, la moins coûteuse est celle qui envisage la construction de 14 EPR d'ici à 2050, et dont se rapproche le plus le discours d'Emmanuel Macron à Belfort (6 EPR 2 + 8 en option). Dans ce cas de figure, la facture annuelle pour produire l'électricité consommée en France s'élèverait à 59 Md€ en 2060, contre environ 45 Md€ aujourd'hui (mais on économise sur les importations de pétrole et de gaz).

Voilà le débat tranché ? «Les différences de coûts entre les divers scénarios ne sont pas si grandes, note Philippe Quirion. Le 100 % renouvelable le moins cher est à 71 Md€ par an. Or, ces projections s'établissent sur des temps très longs et ont leurs lots d'incertitudes.» En clair, les cartes peuvent être rebattues, notamment si les chantiers EPR 2 tournent au fiasco. Philippe Huet n'écarte pas cette hypothèse : «EDF n'a pas clairement démontré qu'il avait désormais une meilleure maîtrise des chantiers EPR. Par ailleurs, on manque de recul sur le bon fonctionnement des réacteurs déjà en service.» En effet, Taishan 1 et Olkiluoto accumulent à ce jour les pépins techniques, et les débuts de l'EPR de Flamanville ne sont pas simples non plus. Selon l'ancien cadre d'EDF, il est encore le temps de revoir la copie,

«quitte à partir sur des réacteurs moins complexes, même s'ils sont moins puissants». Attendre encore ? Gare alors à cet «effet falaise», attendu au plus tard vers 2040, prévient-on dans la filière nucléaire. Car même si les travaux sont lancés au plus vite, le premier EPR 2 à Penly ne sera pas en fonction avant... 2038.

■ FABRICE POULIQUEN

(1) Contrat conclu entre une autorité publique et un énergéticien avec négociation d'une fourchette tarifaire au sein de laquelle le prix de l'électricité peut fluctuer. (2) Lire son rapport «Futurs énergétiques 2050», paru fin 2021.



Perte de compétences

LE DÉFI NUMÉRO 1 DE LA REMOBILISATION ?

Tirant les leçons de l'échec de Flamanville, le rapport Folz pointe les manquements de notre industrie nucléaire.

« On est hypnotisé par le bain de flammes devant nos yeux. Souder a un côté reposant », décrit Adélaïde Touré, après avoir posé son électrode et relevé son casque. Il y a peu, cette Normande de 29 ans était aide-soignante « à courir toute la journée ». La crise du covid la poussera à chercher une reconversion. Ça sera soudeuse, un métier qu'elle apprenait, fin 2024, à la Haute école de formation de soudage (Hefäis), à Cherbourg (Manche). Son diplôme en poche, Adélaïde est assurée d'obtenir une mission de quatre ans dans une filiale d'Orano (ex-Areva). Corentin Lelièvre, directeur de l'école, n'est pas inquiet : « Dans le nucléaire, elle aura du travail pour les 40 ans à venir... » EPR 2, prolongement du parc existant, refonte de l'usine de La Hague, travaux sur les réacteurs innovants... cette relance de l'atome se fait tous azimuts. Trop, même ? Dans son rapport sur l'échec du chantier EPR de Flamanville, Jean-Martin Folz cite, parmi les causes majeures, une perte de compétences dans le nucléaire français. Un comble, quand on sait qu'il a grandement contribué à mettre sur pied des filières de l'atome à l'étranger, notamment en Chine. Avec 125 000 emplois directs,



Adélaïde Touré, Normande de 29 ans, apprend le métier de soudeuse à l'Hefäis (Cherbourg), une école spécialisée dans la filière.

il reste tout de même la troisième industrie du pays. « Cependant, ces dernières années, il a eu à exploiter les infrastructures, pas à en créer », concède Christophe Neugnot, porte-parole du Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire (Gifen).

60 000 postes à pourvoir en 10 ans

C'est la contrepartie du plan Messmer lancé après le choc pétrolier de 1973. La France se dote, en deux décennies, d'un parc de réacteurs... suffisamment important pour ne plus avoir à en construire pendant longtemps. Ainsi, 16 années séparent le démarrage du chantier EPR à Flamanville (Manche, 2007) et celui de Civaux 2 (Vienne), dernier réacteur bâti avant lui. La déliquescence s'est surtout jouée dans ce laps de temps. Elle s'explique « tant par des départs en retraite de spécialistes confirmés

que par le défaut d'entretien des expertises et des savoir-faire inutilisés », constate Jean-Martin Folz. Et c'est dans le soudage que la perte de compétence est la plus nette. Depuis, le secteur tente de réagir et recense ses besoins de recrutements à venir dans l'optique de la relance. Sur les métiers liés à la construction et à l'exploitation des réacteurs, 60 000 postes seront à pourvoir d'ici à 2033, 100 000 si on élargit à l'ensemble de la filière, selon le Gifen. En 2022-2023, plus de 60 formations ont été créées sur des métiers en tension (chaudronnier, soudeur, électricien...), compte l'Université des métiers du nucléaire (UMN). À l'instar de celles de l'Hefäis, une école axée sur la formation continue qui ambitionne de former 200 soudeurs par an. Le hic ? Les Adélaïde Touré ne courent pas les rues. « Ça concerne tous nos métiers de techniciens,

précise Christophe Neugnot. Les formations existent, mais on peine à les remplir. Ce n'est pas propre au nucléaire mais concerne toute l'industrie, qu'on a beaucoup dévalorisée en France. »

Rendre attractive la filière

Proposer des formations ne suffit donc pas. D'autres leviers sont activés pour rendre la filière nucléaire attractive et assurer sa montée en compétences : favoriser l'alternance, encourager le compagnonnage en entreprise pour faciliter l'intégration des recrues, aller chercher des profils jusque-là sous-représentés, comme les femmes... Si elle note ces efforts, la Cour des comptes estime la remobilisation encore timide. À la décharge du secteur, la décision finale d'investir dans six EPR 2 n'a toujours pas été prise, et la politique énergétique est émaillée de revirements...

À LA HAGUE, DES PISCINES PLEINES DE DÉCHETS NUCLÉAIRES

LA RELANCE de l'atome implique de poursuivre et d'intensifier le retraitement-recyclage des combustibles nucléaires. C'est le projet «Aval du futur», moins évoqué dans le débat public, mais qui ne fait pas plaisir à tout le monde.

En roulant sur la D901, qui traverse la pointe du Cotentin (Manche), on se croirait en Irlande. De part et d'autre de la route s'étendent des landes où broutent des moutons et, un peu plus loin, en contrebas, la mer. Jusqu'à tomber sur un enchevêtrement de bâtiments industriels avec leurs hautes cheminées, l'illusion résiste. Bienvenus sur le site de retraitement d'Orano (ex-Areva) de La Hague, où passent tous les combustibles nucléaires utilisés dans nos centrales. Produits à partir d'uranium naturel, ils fournissent l'énergie dans le cœur des réacteurs pendant quatre ans avant d'en être extraits. Extrêmement chauds et radioactifs, ils sont aussitôt plongés dans des piscines de refroidissement. D'abord sur place, dans la centrale, puis à La Hague, pendant encore cinq ans.

ENFOISSEMENT OU REVALORISATION

Ensuite, ces combustibles seront cisaillés afin de séparer leurs éléments. D'un côté, les déchets ultimes (4% de la masse). Comme on ne peut plus rien en faire, on envisage de les stocker à 500 mètres sous terre à Bure (Meuse), en espérant que les générations futures ne tombent pas dessus avant des milliers d'années, lorsque leur radioactivité ne sera plus problématique. C'est le projet «Cigéo», pas un long fleuve tranquille. De l'autre, le reste du combustible usé, qui se compose de 1% de plutonium et de 95% d'uranium de retraitement (URT), deux matières dites «valorisables». Le plutonium, par exemple, est expédié à l'usine Melox de Marcoule (Gard). Orano y fabrique, avec du Mox (un mélange de dioxydes de plutonium et d'uranium), un nouveau combustible qui alimente 24 de nos réacteurs autorisés pour.

LEXIQUE

Uranium C'est à partir de ce métal qu'est fabriqué le combustible fourni via la fission, l'énergie dans le cœur d'un réacteur. Une fois extrait, broyé et raffiné

(yellowcake), il faut l'enrichir en uranium 235.

Mox Ce combustible nucléaire est obtenu à partir de plutonium (8,5%) issu de combustibles

Depuis qu'on l'utilise, ce Mox a permis d'économiser «18 000 tonnes d'uranium naturel, soit plus de deux ans de consommation de notre parc nucléaire», se félicite Orano.

Quoi qu'il en soit, La Hague est la plaque tournante de cette stratégie de retraitement-recyclage. En moyenne, 1200 tonnes de combustibles nucléaires y sont acheminées chaque année, et plus de 10 000 tonnes refroidissent actuellement dans les quatre bassins de l'usine. De quoi en faire l'endroit le plus nucléarisé au monde? «Après Seversk (Sibérie), le grand complexe nucléaire russe, probablement oui», souligne Teva Meyer, maître de conférences en géopolitique, spécialiste de l'atome.

LE RISQUE DE SATURER

À La Hague, on continue de voir plus grand. Pas le choix. Le site recevant plus de combustibles qu'il en retraite, ses piscines, d'une capacité de 14 000 tonnes, se remplissent de 100 à 200 tonnes chaque année. La saturation risque de se produire «plus vite que prévu» alertait, fin 2021, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN), en constatant les dysfonctionnements en série de l'usine Melox. Or, moins celle-ci produit de Mox, moins on peut retirer de combustibles usés de La Hague.

Si Orano dit être parvenu à repousser le risque de saturation à 2040, il faudra bien, un jour, se doter de nouveaux bassins. Chargé de cette mission, EDF projetait d'acheter 25 hectares sur le site de La Hague, afin d'y planter une piscine devant accueillir 6 500 tonnes de déchets nucléaires et une seconde en option. «EDF est arrivé en terrain conquis, en misant sur l'adhésion forte, ici, à l'industrie nucléaire», se souviennent Clara et Fanny, de Piscine nucléaire stop. Ce collectif d'opposition est né de la volonté de montrer que, pour une partie des locaux, «le territoire a déjà suffisamment donné à la filière». Il n'était pas au bout de ses peines. En mars 2024, Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie, annonce un changement de plan. Orano reprend les rênes du projet. On passe à

ayant déjà servi une fois et d'uranium appauvri (91,5%).

URT Lorsqu'on retraite le combustible usé, on récupère 95% d'uranium de retraitement (URT).

Là encore, convertie et enrichie une fois de plus, cette matière permet de fabriquer un nouveau combustible: l'uranium de retraitement enrichi (URE).



L'usine de La Hague (Manche) est le point de passage obligé des combustibles ayant servi dans nos centrales. Ils sont plongés dans des piscines de refroidissement pendant cinq ans, en moyenne.

10 000

tonnes, c'est la quantité de combustibles usés qui refroidissent dans les piscines de La Hague. Avec ses quatre bassins, le site dispose d'une capacité d'entreposage autorisée de 14 000 tonnes.

trois bassins, chacun d'une capacité de 6 500 tonnes, «mais destinés à terme à prendre le relais des quatre actuels», précise le groupe. Et on y ajoute une nouvelle usine de fabrication de Mox, similaire à celle de Melox. Le tout est empaqueté sous un joli nom : le projet «Aval du futur». On en ignore son coût et son financement, mais des premiers travaux seront en principe lancés cet été.

UN CYCLE, ET ÇA S'ARRÊTE

C'est la face B de la relance du nucléaire. D'un côté, on construit des EPR 2, de l'autre, on intensifie le recyclage du combustible. L'enjeu pour la France ? Réduire sa dépendance à l'uranium vis-à-vis de l'étranger. «La demande mondiale pourrait être multipliée par trois d'ici à 2050 si tous les projets de réacteurs dans les cartons se confirment, commence Teva Meyer. La production est déjà insuffisante et le temps d'ouvrir de nouvelles mines, les prix risquent de s'envoler.» Il n'empêche, selon Yannick Rousselet, le chargé de campagne nucléaire de Greenpeace, cette stratégie de retraitement-recyclage repose sur un leurre : «Il n'y a aucune boucle vertueuse, on ne sait rien faire du Mox une fois qu'il a servi dans le réacteur. Ce "Mox usé" – beaucoup plus radioactif que le combustible classique – revient ainsi à La Hague avec cet espoir qu'il sera possible de le retraiter à jour.» En attendant, il n'en bouge plus. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les piscines se remplissent petit à petit, confirme Teva Meyer.

ON NE SAIT RIEN FAIRE DU MOX UNE FOIS QU'IL A SERVI DANS LE RÉACTEUR

Le bilan est tout aussi mitigé concernant l'URT, à partir duquel, là encore, on élabore un nouveau combustible appelé «URE». EDF en a employé 4 000 tonnes entre 1994 et 2013 dans sa centrale de Cruas-Meysse (Ardèche), avant de tout arrêter, tant cet URE est peu compétitif. Ainsi, au Tricastin (Drôme), 34 000 tonnes d'URT attendent toujours d'être converties. «Une réserve stratégique», présente Orano. «Si on veut un jour l'utiliser, il faudra au préalable le nettoyer des impuretés qu'il contient, rappelle Yannick Rousselet. Or une seule usine au monde le fait à ce jour... et elle est russe.» «Il y a des discussions entre la

France, les États-Unis et l'Angleterre pour se doter d'un tel équipement à l'Ouest», indique Teva Meyer, qui reste sceptique «tant cet investissement pèse lourd». C'est tout le problème, relève Yannick Rousselet. Combustibles usés, valorisation, «Aval du futur»... : «Orano use et abuse de jolies dénominations afin de nous endormir et de nous cacher que cette stratégie de recyclage de nos déchets radioactifs reste une impasse», déplore-t-il.

Du 18 au 20 juillet, près de La Hague, Piscine nucléaire stop organise trois jours de rencontres avec les sympathisants. Le collectif espère qu'ils feront grossir ses troupes. Clara garde en mémoire des luttes antinucléaires pas si lointaines : «En avril 2006, ils étaient 20 000 à défiler dans la ville de Cherbourg contre l'EPR de Flamanville.» Mais reconnaît qu'aujourd'hui, «c'est plus dur de mobiliser sur le sujet». ■ F.P.



Action de groupe

Une grande première

L'action de groupe intentée par l'UFC-Que Choisir contre la Cise Réunion a abouti à une décision de justice historique. L'entreprise a été condamnée à indemniser les usagers auxquels elle a distribué, pendant des années, une eau impropre à la consommation.

Plus de 90 000 habitants de l'île de La Réunion, plus particulièrement dans les communes de Sainte-Marie, Saint-André, Salazie, Saint-Benoît et des Avirons, ont été contraints, pendant plusieurs années, de renoncer à consommer l'eau du robinet. Une eau qui était pourtant censée être saine. Pour faire face à cette situation, ces usagers ont dû acheter de l'eau en bouteille ou investir dans des dispositifs coûteux de filtration. En 2019, la justice avait déjà obligé la Cise Réunion, filiale du groupe Saur, à rembourser à l'un d'entre eux les bouteilles qu'il avait achetées pendant cinq ans. Malgré cette sanction, le distributeur a continué à fournir une eau non conforme aux normes, comme l'ont confirmé les analyses de l'Agence régionale de santé (ARS), ce qui contreviendrait à l'obligation légale – et de résultat – de délivrer une eau potable.

Quatre ans de procédure

Après quatre années de procédure, le tribunal judiciaire de Saint-Denis de La Réunion a finalement donné gain de cause à l'UFC-Que Choisir. C'est l'association qui avait lancé l'action de groupe ayant abouti à cette condamnation de la Cise. La justice lui enjoint de dédommager⁽¹⁾ ses abonnés à hauteur de 54 centimes par jour et par



consommateur affecté pendant les périodes où une eau impropre leur a été distribuée.

Il s'agit là d'une première victoire en matière d'action de groupe. Elle ouvre la voie à l'indemnisation de milliers de particuliers lésés. Dans l'attente de l'épuisement des voies de recours, l'UFC-Que Choisir invite les personnes touchées par cette décision à conserver précieusement les justificatifs attestant de leur domiciliation, situation et composition du foyer sur la période 2016-2022.

Privés d'une eau du robinet consommable, les habitants de plusieurs communes ont dû acheter de l'eau en bouteille.



54
centimes
d'indemnisation
par jour sans
eau potable

Bon à savoir Le jugement indique que, selon la commune et le réseau, les habitants devant être indemnisés sont répartis en deux catégories. D'une part, les personnes vulnérables (celles immuno-déprimées, celles âgées de plus de 75 ans, ainsi que les femmes enceintes et les enfants ayant moins de 5 ans) et, d'autre part, l'ensemble des usagers. Les périodes retenues varient également d'une localité et d'un réseau à l'autre.

(1) Une fois que toutes les voies de recours auront été épuisées, la décision étant susceptible d'appel.

Banques

Un espoir pour les clients arnaqués

Le 15 janvier 2025, la Cour de cassation a estimé que le fait de cliquer sur un lien dans un message douteux constituait «une négligence grave». La banque était donc fondée à ne pas rembourser les sommes volées. Il y a un mois, revirement dans une autre affaire. Dans son arrêt du 30 avril 2025⁽¹⁾, elle reproche à la cour d'appel de Rennes (35), qui avait exoneré la banque de toute responsabilité, de ne pas avoir cherché à savoir «si les opérations de paiement litigieuses [...] n'avaient pas été affectées par une déficience technique ou autre». Ici, la haute juridiction pose un préalable, avant même de s'interroger sur la négligence du client: l'établissement bancaire a-t-il prouvé qu'il avait respecté ses obligations de vigilance et de



contrôle? Dans cette affaire, sept virements avaient été réalisés en peu de temps. Cet arrêt rappelle que les banques ne peuvent plus se retrancher systématiquement derrière la notion de négligence grave du client pour se défausser. Une décision essentielle alors que les tentatives de fraudes bancaires se multiplient, en particulier celle du faux banquier (lire également p. 48).

(1) <https://www.courdecassation.fr/decision/6811bc2512a37cea68763de4>.

109€



Prix d'un aller-retour Paris-Marseille (départ le vendredi 5 septembre en soirée, retour le dimanche 6) à bord d'un train de Trenitalia, qui s'est attaquée à cette liaison le 15 juin dernier. À comparer avec les 235 € demandés par la SNCF.



Étude tous azimuts

Une étude de grande ampleur, l'enquête Albane, qui portera sur un éventail de facteurs, vient d'être lancée par les autorités sanitaires. Portant sur 3000 enfants et adultes, elle s'intéressera aussi bien à leurs habitudes alimentaires qu'à leur activité physique, leur mode de vie et leur exposition à une quinzaine de familles de substances présentes dans l'environnement. Objectif: mieux connaître l'état de santé des populations, mais surtout les liens entre maladies chroniques et habitudes ou exposition à divers polluants (pesticides, phtalates, bisphénols, PFAS, etc.). Si vous êtes contacté pour participer, acceptez!



Du recyclage et du réemploi

Le 15 août 2025, un nouveau règlement européen imposera des objectifs ambitieux en matière de recyclage, mais aussi de réemploi. Aujourd'hui, les batteries au lithium des vélos électriques ou des perceuses sans fil sont envoyées au recyclage... alors que les cellules qui les composent sont, pour la plupart, pleinement fonctionnelles (voire neuves!). Certains ont pris les devants, à l'image de VoltR, une entreprise angevine spécialisée dans le «remanufacturage»: elle récupère les cellules viables et durables de batteries dites «usagées» pour en fabriquer de nouvelles. À partir de cet été, l'enseigne Leroy Merlin proposera ainsi à ses clients des batteries «remade in France» compatibles avec les perceuses Bosch et Ryobi, vendues 20 à 30% moins cher que des neuves.

Endométriose

Test pris en charge

Un test salivaire vient d'être autorisé dans le diagnostic de l'endométriose, une affection gynécologique qui perturbe la fertilité des femmes et provoque des douleurs handicapantes, surtout lors des règles. Son coût, 839 €, sera remboursé. Il ne remplacera pas l'interrogatoire clinique ni les examens radiologiques, mais aidera à trancher quand l'échographie et l'IRM ne montrent rien de probant. Un résultat positif validera le choix d'opérer. S'il est négatif, cela évitera aux patientes une intervention invasive inutile et redirigera vers d'autres hypothèses diagnostiques. L'Endotest sera réalisé à

l'hôpital. Sa mise à disposition s'accompagne d'une étude visant à comparer la décision médicale avec et sans le dispositif, afin de mesurer le bénéfice qu'il apporte dans la prise en charge. Il est réservé aux femmes de 18 à 43 ans.



Huiles d'olive

Des « vierge » pas si « extra »

Parmi les 20 références d'huile d'olive affichant la mention « vierge extra » testées par *Que Choisir*, seules cinq la méritent. Les 15 autres ont été déclassées, dont 2 sont même improches à la consommation.



C'est le graal de l'huile d'olive : l'appellation « vierge extra » apposée sur l'étiquette est censée garantir une qualité haut de gamme. Pour la décrocher, il faut remplir des critères extrêmement stricts, alliant un test de dégustation par des experts agréés par le Conseil oléicole international (COI, une organisation intergouvernementale) et des analyses physicochimiques irréprochables. Le moindre défaut vaut de perdre le terme « extra ». Les huiles disponibles en grandes surfaces tiennent-elles cette promesse ?

Les prix flambent

Chaque année, nos comparatifs comportent leur lot de produits rétrogradés mais, de mémoire de *Que Choisir*, jamais les résultats n'avaient été si décevants que cette fois-ci : sur les 20 évalués, 15 ne méritent pas le qualificatif d'extra ! Toutes ces références,

dont 7 bios, ont été achetées en supermarchés à l'automne 2024. La plupart étaient issues de la récolte d'olives de fin 2023 - début 2024, affectée par un manque de précipitations (la cueillette a lieu entre octobre et mars). Nous nous sommes limités aux huiles coûtant 15 € le litre au maximum. Il y a deux ans, un plafond à 10 € aurait suffi à couvrir la majeure partie de l'offre, mais depuis mai 2022, les tarifs ont flambé de +67%, d'après nos relevés sur 36 bouteilles.

En cause, des sécheresses intenses qui ont touché le bassin méditerranéen, d'où proviennent les huiles consommées en France. L'Espagne, premier producteur mondial, a vu ses récoltes d'olives fondre de moitié en 2022 et en 2023. La Tunisie et la Grèce ont également été frappées. Certains fabricants le reconnaissent du bout des lèvres : dans un contexte de pénurie et face à une matière première devenue excessivement onéreuse, ils ont parfois dû « arbitrer entre la qualité et le prix, alors qu'il était devenu

LEXIQUE

Vierge extra
De qualité supérieure, cette huile est obtenue par une première pression à froid, sans chauffage.

Vierge
Extraiet par des procédés mécaniques ou physiques, sans traitement chimique ni chauffage fort, l'huile est pure (non mélangée à d'autres) et non raffinée.

Lampante
Impropre à la consommation en raison de défauts organoleptiques (acidité, goût) ou physicochimiques, l'huile doit être raffinée puis mélangée à de l'huile vierge pour être vendue et consommée.



✓ LES CONFIRMÉES EN « VIERGE EXTRA » Cinq rescapées

Les références Bellasan (Aldi), Eco+ (E.Leclerc), Carapelli, Monini et Puget sont les seules à confirmer leur mention « vierge extra », Monini se distinguant par un sans-faute au fil de nos tests. Les fruités de Bellasan et d'Eco+ sont plus intenses que les autres, celui de Puget s'avère plus léger. Dommage que toutes ces huiles soient plus ou moins contaminées par des plastifiants et/ou des huiles minérales, et que seules Bellasan et Eco+ restent dépourvues de résidus de pesticides.

difficile de trouver de très bonnes huiles. Elles étaient conformes à réception, mais plus fragiles, et elles ont très mal vieilli.» Le résultat s'en ressent, avec ce déclassement inédit des trois quarts des produits. Les jurys ont évoqué divers problèmes possiblement dus à l'utilisation de fruits moisissus ou chômés (fermentés), ou à une huile rancie. Seuls Bellasan (Aldi), Carapelli, Eco+ (E.Leclerc), Monini et Puget ont échappé à la relégation. Parmi les 15 références déchues, 13 pourraient prétendre à la mention « vierge ». Deux d'entre elles ont toutefois été jugées « lampantes » (lire ci-contre) : Terra Delyssa et Cauvin. Bien que non toxiques, elles présentent des défauts trop importants pour être vendues telles quelles, et nécessitent un raffinage afin d'éliminer les saveurs indésirables. Les industriels concernés ont vivement réagi. Ils ont fourni les bulletins d'analyses des lots évalués lors de la mise en bouteilles ainsi que

des lots témoins, conservés en échantillothèques. Tous sont conformes. Comment expliquer alors ces mauvais résultats ? Les professionnels indiquent que la façon d'acheminer et de conserver l'huile d'olive après son embouteillage – en particulier une exposition à une température élevée ou à la

Aux négociants de garantir la qualité annoncée sur l'étiquette

lumière – risque de la dégrader. « [Elle] reste un produit vivant qui évolue dans le temps, rappelle Lesieur. Sa qualité peut donc potentiellement se modifier selon les conditions de transport et/ou de stockage. » C'est, cependant, se dédouaner un peu vite. Généralement, une huile déclassée s'avère, dès le début, de qualité médiocre, à la limite des seuils réglementaires, et elle « bascule » en

vieillissant. En effet, le fruité, l'amer et le piquant (des qualités) baissent d'intensité au fil du temps, alors qu'à l'inverse, le ranci, le moisi et le chômé (les défauts) s'accentuent. C'est aux négociants de tenir compte de ces changements quand ils établissent la date de durabilité minimale (DDM), mais aussi de garantir la qualité annoncée sur l'étiquette. Nos analyses ont été effectuées bien avant les DDM des références testées.

Les marques acceptent mal de voir leurs produits rétrogradés lorsque les raisons diffèrent d'un jury à l'autre – deux classements identiques sont nécessaires, peu importe l'anomalie décelée. « La dégustation est subjective, et demeurera toujours une appréciation humaine liée aux sens, à la culture, au savoir sur les variétés dégustées... avec une tendance à ne pas accepter ce qu'on ne connaît pas. On pénalisera plus durement un arôme inconnu », argumente Imed Ghodhbeni, manager des laboratoires CHO Group (Terra Delyssa). Par exemple, une huile issue de vendanges tardives, avec un goût « mûr » prononcé, ne sera pas sanctionnée par des experts locaux, qui connaissent ►

► sa spécificité, alors que d'autres y détecteront un goût «chômé». Les huiles tunisiennes, au fruité léger, subissent ce biais face à leurs rivales espagnoles et italiennes, plus intenses, qui constituent des références mondiales. Des recherches sont en cours au COI pour mettre au point un «nez électronique» et s'affranchir ainsi de l'inconstance humaine.

Des analyses physicochimiques décevantes

Si ces déclassements sont surtout dus aux défauts repérés au cours de la dégustation, les analyses physicochimiques se révèlent, elles aussi, moins bonnes que lors de nos précédents bancs d'essai. Elles confirment une chute de qualité des olives avant leur pressage, une fraîcheur insuffisante de la plupart des huiles (rétrogradant Cauvin également sur ce critère) et une oxydation avancée – par conséquent, tous ces produits sont susceptibles de ne pas très bien se conserver dans le temps.



TROIS QUESTIONS À CHRISTIAN PINATEL

Directeur technique de l'interprofession France Olive

«UN TEST ORGANOLEPTIQUE TRÈS SÉVÈRE»

Que Choisir Comment s'apprécie une huile d'olive?

Christian Pinatel Les catégories «vierge extra», «vierge» ou «lampante» sont attribuées par des jurys d'experts, eux-mêmes agréés par le Conseil oléicole international, structure intergouvernementale dédiée à l'olive, à la suite d'une dégustation organoleptique. Ce test, spécifique à l'huile d'olive, est très sévère. Les jurés évaluent les qualités du goût – piquant, fruité, amer – et les défauts – chômé, lies, moisi, rance... –, ainsi que leur intensité.

QC Pourquoi ce test est-il contesté par les professionnels?

C.P. Parce qu'il est plus restrictif que les analyses physicochimiques, et entraîne le plus souvent des déclassements d'huiles.

Par ailleurs, nous avons souvent trouvé des plastifiants (les phthalates, perturbateurs endocriniens et reprotoxiques) – Carapelli, Cauvin, Costel et Elisa dépassant les limites acceptables (sans qu'il existe de norme officielle). «Il est très compliqué d'identifier les sources de pollution, ça peut être, par exemple, au moment du stockage de l'olive dans des bacs en plastique ou de la filtration», justifie un industriel. Des huiles minérales Moah, cancérogènes, ont été, en outre, découvertes dans 13 échantillons, dont 9 au-delà du plafond réglementaire. Là encore, les contaminations sont susceptibles de se produire à tous les stades, notamment via les lubrifiants des machines. Enfin, s'agissant des résidus de pesticides, 15 huiles en sont exemptes, dont les 7 bios, et les 5 autres en contiennent à des teneurs très basses.

■ ELSA CASALEGNO AVEC DOMITILLE VEY



✖ LES DÉCLASSÉES

EN « VIERGE »

Le gros de la troupe

Ces 13 huiles ont échoué aux tests organoleptiques, les jurés notant, selon les références, des goûts de rance/moisi/humidité/terre (olives détériorées ou souillées par de la terre) ou de chômeliés (olives fermentées ou huiles en contact avec des résidus fermentés). Globalement, les défauts sont plus intenses que les années précédentes, confirmant la qualité médiocre de ce millésime. Côté contaminants, la majorité des échantillons sont pollués par des phthalates (sauf U), en particulier Costel et Elisa. Les huiles minérales sont moins fréquentes, seul Monoprix affichant ■ sur ce critère. Point positif, presque tous les produits sont exempts de pesticides, sauf Terra Creta.

✖ LES DÉCLASSÉES

EN « LAMPANTES »

Impropres à consommer

Le déclassement en «lampante» de Cauvin est confirmée par deux tests organoleptiques, ainsi que par l'absorbance UV. Les analyses signalent une qualité dégradée des olives et de mauvaises conditions de stockage. Lors des précédents tests, cette huile était systématiquement déclassée en «vierge». Quant à la Terra Delyssa, les dégustateurs lui ont trouvé des goûts de rance (huile oxydée) ou de moisi (olives abîmées).



A. Lecomte

20 HUILES D'OLIVE

NOTRE CLASSEMENT	Paramètres physicochimiques de qualité					Dégustation	Contaminants	Jugement global	Note sur 20	Appréciation	Classe	Prix au litre	Pays d'origine
	Indice de peroxyde	Acidité oléique	Absorbance UV	Ethers éthyliques	Dégustation								
✓ LES CONFIRMÉES EN « VIERGE EXTRA »													
1	BELLASAN (ALDI) HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★★	★★	★★★	★★	Moyen-mûr	■	★	★★★	12	★	Vierge extra 9,49 UE
2	PUGET HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★	★★	★★	★★★	★★★	Moyen-mûr	■	★★★	★	11,9	★	Vierge extra 13,14 UE
3	ECO+ (E.LECLERC) HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★	★★	★★★	★★★	Moyen-mûr	■	■	★★★	11,7	★	Vierge extra 9,49 Espagne
4	MONINI CLASSICO HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★	★★	★★★	★★	Léger-mûr	■	★	★★	11,4	★	Vierge extra 10,50 UE
5	CARAPELLI HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA CLASSICO	★★	★★	★★	★★★	★★	Léger-mûr	■■	★	★★	10,8	★	Vierge extra 10,90 UE et non UE
✗ LES DÉCLASSÉES EN « VIERGE »													
6	PRIMADONNA (LIDL) HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★★	★★★	★★	■	Moisi-humide-terre	■	★★★	★★★	9,6	★	Vierge 9,49 Espagne
7	BOUTON D'OR (INTERMARCHÉ) HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★★	★★★	★★	★★★	■	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★	★★★	9,3	★	Vierge 9,14 Espagne
8	CARREFOUR EXTRA HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★	★★	★★★	■	Moisi-humide-terre	■	★	★★★	9,3	★	Vierge 11,29 UE
9	U HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★★	★★	★★★	■	Chômé ⁽¹⁾	★★★	★	★★★	9,3	★	Vierge 10,19 UE
10	AUCHAN HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★	★★	★★	★★★	■	Chômé ⁽¹⁾	★★	★	★★★	9,2	★	Vierge 10,49 Espagne
11	BIO VILLAGE (MARQUE REPÈRE E.LECLERC) HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★★	★★	★★	★★★	■	Moisi-humide-terre	■	★	★★★	9,2	★	Vierge 7,89 Espagne
12	LESIEUR HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★★	★★	★★	★★★	■	Moisi-humide-terre	■	★	★★★	9,1	★	Vierge 13,45 UE
13	TRAMIER HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★	★★	★	★★★	■	Moisi-humide-terre	■	★	★★★	8,8	★	Vierge 8,95 UE et non UE
14	MONOPRIX HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★	★★	★★	★★	■	Moisi-humide-terre	■	■	★★★	8,7	★	Vierge 9,99 UE et non UE
15	SOLÉOU HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO CLASSIQUE	★	★★	★	★★★	■	Rance	■	★★★	★★★	8,6	★	Vierge 13,36 UE et non UE
16	TERRA Creta HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA	★	★	★★	★★★	■	Rance	■	★	■	8,1	★	Vierge 9,85 Grèce
17	COSTEL HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★★	★★	★★	★★★	■	Rance	■■	★★★	★★★	7	■	Vierge 11,99 UE et non UE
18	ELISA HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★★	★★	★★	★★★	■	Moisi-humide-terre	■■	★★★	★★★	7	■	Vierge 9,93 UE et non UE
✗ LES DÉCLASSÉES EN « LAMPANTES »													
19	TERRA DELYSSA HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA BIO	★★	★★	★★	★★★	■■	Lies ⁽¹⁾	■	★★★	★★★	5	■	Lampante 10,59 Tunisie
20	CAUVIN L'OLIVE VIERGE EXTRA	★	★	■■	■	■■	Rance	■■	★★★	★	4	■■	Lampante 13,35 Non UE

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

► L'indice de peroxyde renseigne sur l'état d'oxydation d'une huile. L'acidité oléique juge la qualité des olives avant broyage. Les absorbances dans l'UV évaluent la fraîcheur de l'huile. La quantité d'esters éthyliques révèle une fermentation des olives.

⁽¹⁾ Flaveur caractéristique d'une huile tirée d'olives entassées ou stockées dans un état avancé de fermentation anaérobique (chômé) ou d'une huile restée en contact avec les « boues » de décantation dans les piles ou les cuves, ayant subi elle aussi un processus de fermentation anaérobique (lies).

Comment nous testons

► Nous avons sélectionné 20 huiles d'olive représentatives du marché, de marques nationales ou de distributeurs, dont 7 bios. Des analyses physicochimiques ont été réalisées pour évaluer la qualité des olives utilisées

et l'état de vieillissement des huiles. Nous avons aussi vérifié que les produits n'étaient pas adulterés par l'adjonction d'huiles raffinées ou naturelles (colza, tournesol...). En parallèle, toutes les références ont été goûtees par deux jurys

agrésés par le Conseil oléicole international. Quand leurs conclusions différaient, un troisième a été sollicité. Cette dégustation permet de repérer les défauts organoleptiques, non décelés par les tests en laboratoire.

5 CONSEILS POUR

Appeler et naviguer sans se ruiner

Hors de l'Union européenne, la facture mobile peut exploser. Bien que la loi protège plutôt les consommateurs, mieux vaut prendre les devants !

1

Appels, données : ciblez vos besoins

Se repérer sur une carte, consulter des guides de voyage, chercher une adresse, poster ses photos sur les réseaux sociaux... Difficile de se passer de données mobiles quand on part en vacances à l'étranger. Peut-être souhaiterez-vous aussi appeler vos proches afin de leur donner des nouvelles. Évaluer vos besoins est un préalable important : cela vous guidera vers la meilleure solution pour payer vos communications le moins cher possible.



2

Une option « voyage » chez votre opérateur

Bouygues Telecom, Orange, SFR et Free proposent des options comprenant de la voix et/ou des données. Orange segmente ses offres selon les pays avec cinq Pass voyage, un Pass USA/Canada, un Pass Algérie et un Pass Reste du monde, à utiliser dans les 7 ou les 31 jours, selon les cas. Les tarifs vont de 29,99 € à 45 €. Free est l'opérateur le plus généreux puisque son forfait 5G à 19,99 €/mois comprend 35 Go de data et les SMS/MMS illimités depuis 110 destinations. Il l'est moins avec les clients de son forfait à 2 €, qui doivent souscrire une option à 10 €, hors prix des communications à l'étranger.

L'astuce

Pas d'appels compris dans votre option voyage ? Passez des coups de fil via une appli de voix sur IP, comme WhatsApp, Instagram ou Messenger.

3

Les offres des opérateurs spécialisés

Airalo, GigSky, GoMoWorld, Holafly... ces noms ne vous disent rien ? Ces opérateurs spécialisés méritent pourtant votre attention. Leur créneau ? Les communications – appels et données – à prix compétitifs pour les globe-trotteurs. À chacun ses particularités. Airalo, par exemple, met à votre disposition une large couverture (plus de 200 pays). Holafly, lui, propose les données illimitées vers plusieurs destinations (États-Unis, Asie). Une astuce : visitez les sites qui comparent leurs offres comme eSIMDB.com ou Esims.io. Attention, pour en profiter, il faut un mobile acceptant les cartes SIM dématérialisées (virtuelles).



LE CAS DE L'EUROPE

Vous voyagez dans l'Union européenne ou en Norvège, en Islande ou au Liechtenstein ? Depuis 2017, vous pouvez utiliser votre smartphone dans les mêmes conditions que dans votre pays d'origine. Les appels vers les mobiles et les fixes en France sont donc compris, les SMS aussi, et les MMS sont décomptés de l'enveloppe de data. Pour les données, les opérateurs posent des restrictions d'«usage raisonnable» : vous ne pourrez pas utiliser toute la data de votre forfait hors de l'Hexagone. Bouygues Telecom, par exemple, permet de consommer 40 Go sur les 300 Go d'un forfait B&You (au-delà, le débit est réduit).

4

Wifi et SIM locale : des solutions déconseillées

Deux autres solutions existent pour communiquer depuis l'étranger : acheter sur place une carte SIM auprès d'un opérateur local (avec les difficultés que cela suppose, comme se faire comprendre, souscrire un contrat nominatif, ne plus être joignable à son numéro habituel...) ou alors se contenter des réseaux wifi. Dans les espaces publics ou sur votre lieu de résidence, le wifi sera probablement accessible, gratuitement ou pas. Mais à la contrainte de disponibilité du réseau s'ajoute la crainte liée aux questions de sécurité et de piratage, les réseaux wifi en libre accès n'étant pas protégés. Il est donc déconseillé de vous identifier sur des applications sensibles comme celle de votre banque.

5

Les garde-fous de l'itinérance

Les opérateurs mobiles ont l'obligation d'informer leurs clients des tarifs pratiqués (pour les appels, les SMS, les données) dès qu'ils franchissent une frontière. Pour Internet, la surfacturation est plafonnée à 60 €. Au-delà, l'accès est coupé. Et dès qu'il a consommé 80 % des données correspondant à ce plafond, l'abonné doit recevoir un message d'avertissement. Attention, ce mécanisme de protection ne concerne ni les appels ni les SMS. Gare aux dépassements qui risquent d'alourdir la facture !

Applis de randonnée

Gardez le cap !

Trouver un itinéraire, créer sa propre trace, s'orienter... Alors que la saison bat son plein, nous avons testé 10 applications de randonnée.

Visorando, AllTrails, OpenRunner, Decathlon Outdoor... de plus en plus de marcheurs troquent les cartes en papier pour un smartphone. Il faut dire que les applications de randonnée ne servent pas seulement à se repérer et à se diriger. Elles permettent également, en quelques clics, de trouver un sentier adapté à son niveau et à ses envies, de connaître la distance et le dénivelé à parcourir, et même de créer son propre trajet.

● Des fonctionnalités plus ou moins utiles

Notre comparatif a cependant montré d'importantes différences entre les applications. Que ce soit sur les itinéraires que l'on vous suggère, le détail des informations fournies, la richesse des fonds de cartes ou l'ergonomie, vous n'aurez pas forcément accès à la même qualité de service. Les fonctionnalités proposées varient

également. Si, parmi elles, quelques-unes nous semblent indispensables, comme la possibilité de télécharger des plans et des tracés sur son téléphone afin de pouvoir être guidé même dans des zones non couvertes par le réseau mobile (mode hors ligne), d'autres relèvent plus du gadget (survol du chemin en 3D). D'autres encore pourraient se révéler utiles, mais sont décevantes à l'usage (connexion à une montre), voire peu fiables (alerte en cas de sortie du parcours). Sachez, enfin, que si vous envisagez de créer vos propres circuits, certains outils sont nettement plus simples à utiliser que d'autres. Pour les randonneurs occasionnels à la recherche de belles balades, Visorando, Decathlon Outdoor ou encore MaRando font parfaitement l'affaire. De leur côté, avec AllTrails, OpenRunner, Komoot ou Whympr, les sportifs plus aguerris ne seront pas déçus. Le mieux reste cependant d'en tester plusieurs, afin de voir laquelle vous conviendra vraiment.

■ CYRIL BROSSET AVEC FRANÇOIS PALEMON



1

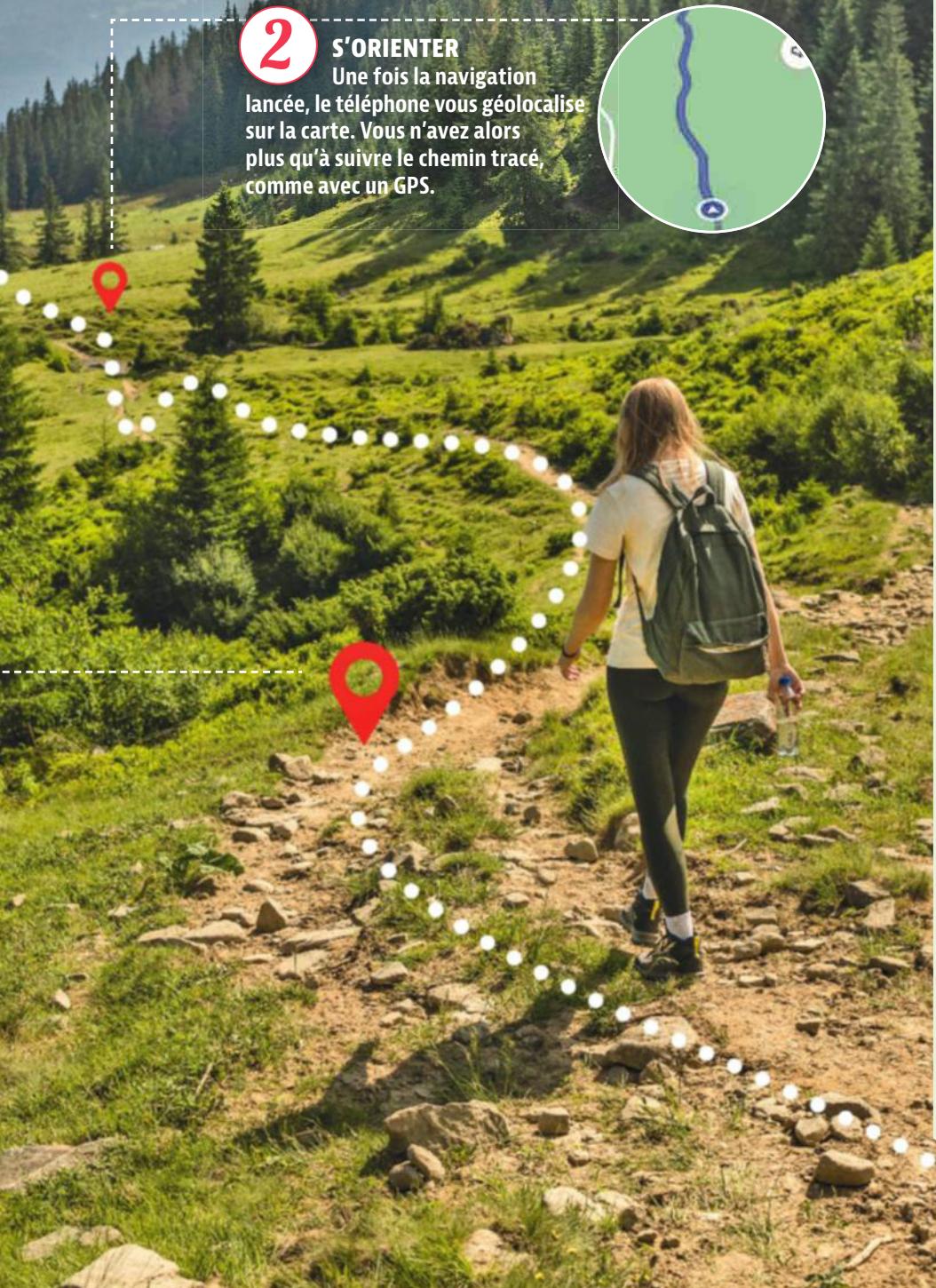
TROUVER UNE RANDONNÉE

La plupart des applications intègrent une sélection d'itinéraires à trier en fonction de la distance, du dénivelé, de la difficulté...

**2**

S'ORIENTER

Une fois la navigation lancée, le téléphone vous géolocalise sur la carte. Vous n'avez alors plus qu'à suivre le chemin tracé, comme avec un GPS.



► Les chiffres

29,5 MILLIONS

Nombre de marcheurs, de l'amateur de balade au randonneur aguerri. La randonnée est le sport le plus pratiqué en France, toutes générations confondues.

39 %

Part des 18-34 ans marchant au moins une fois par mois. Poussée par des influenceurs et la mode de la micro-aventure, la randonnée séduit de plus en plus de jeunes.

47 %

Part des randonneurs utilisant une application.

237 250 KM

Longueur des itinéraires balisés en métropole et en outre-mer, dont 117 000 km de GR et 35 800 km de PR labellisés.

Source : Fédération française de randonnée.

► Comment nous testons

▶ Nous avons testé les versions gratuites et payantes de 10 applications de randonnée, sous iOS et Android.

▶ Pour chacune des applis, nous avons comparé le nombre d'itinéraires proposés, la qualité du descriptif et la simplicité de la recherche. L'accès aux menus, la lisibilité du tracé lors de la randonnée et la capacité à créer ses propres itinéraires ont aussi été jugés, tout comme la compatibilité avec des montres connectées.

▶ Nos tests en laboratoire ont été complétés par des évaluations de terrain.



OpenRunner

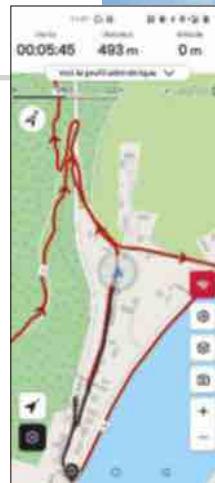
LA MEILLEURE SELON NOUS

Utilisable gratuitement : oui ★★★★

Cette application française propose un grand nombre de sentiers destinés aux randonneurs de tous niveaux et aux adeptes d'autres sports de plein air. Elle est bien conçue et facile à utiliser. Les principales fonctionnalités sont accessibles gratuitement. L'abonnement à 29,99 €⁽¹⁾ par an donne accès à la météo locale et à des fonds de cartes supplémentaires, dont la TOP 25 d'IGN.

LES PLUS Pas besoin d'ouvrir votre porte-monnaie si vous voulez vous servir d'OpenRunner.

Avec la version gratuite, il vous est notamment possible de télécharger cartes et tracés pour un usage hors connexion, d'importer et d'exporter des circuits au format informatique GPX et de créer vos propres parcours. Même pas de publicité ! Clair et intuitif, le guidage permet d'obtenir de nombreuses informations. La navigation dans les menus s'avère ergonomique, et l'outil de création d'itinéraire,



particulièrement efficace et simple à prendre en main.

LES MOINS

Dommage que les parcours suggérés ne soient pas plus détaillés, avec davantage de photos, d'avis d'autres randonneurs et de précisions sur le niveau de difficulté. Le fait de ne pouvoir modifier un tracé que sur le site internet est aussi dérangeant. Enfin, si l'appli est censée se connecter aux montres Garmin ou Suunto, cela n'a pas fonctionné lors de notre test.



AllTrails

UN LEADER TROP COMMERCIAL

Utilisable gratuitement : non ★★★★

Vue tout droit des États-Unis, cette appli a un peu trop tendance à vouloir que ses utilisateurs mettent la main au portefeuille. Non seulement il faut souscrire un abonnement à 23,99 €⁽¹⁾ par an pour accéder aux fonctionnalités les plus intéressantes, comme le téléchargement des cartes et des tracés, le suivi en direct par un tiers ou l'alerte en cas d'éloignement, mais surtout vous découvrirez souvent bien tardivement le caractère payant de ces options.

LES PLUS L'appli propose un grand nombre de circuits, de surcroît bien détaillés. La recherche est simple, la navigation dans les menus, intuitive, et le guidage, efficace. L'outil de création

d'itinéraires, accessible gratuitement sur le site web, fonctionne bien, même si le traçage automatique n'est pas infaillible. Le survol en 3D des parcours, disponible dans la version payante, nous a bluffés.

LES MOINS Le choix de cartes est limité, même si vous êtes abonné (pas de TOP 25). Heureusement, celles qui sont présentées sont bien lisibles. L'affichage sur des montres Apple et Samsung s'avère, en outre, d'un intérêt limité.



Komoot

AU TOP, MAIS CHÈRE

Utilisable gratuitement : non (pas de cha

Pensée à l'origine pour le vélo, c'est l'application la plus performante. L'offre de randonnées est très complète, l'ergonomie, bien conçue, et l'outil de création de circuits, des plus efficaces. Mais tout ça a un prix : 59,99 €⁽¹⁾ par an pour accéder à toutes les fonctionnalités et aux cartes, même s'il est possible de l'utiliser dans une région précise pour 3,99 €.

LES PLUS Les parcours et les cartes regorgent d'informations, jusqu'à l'emplacement des bornes de recharge destinées aux vélos



**Vous envisagez une longue randonnée ?
Une batterie externe prolongera l'autonomie
de votre smartphone !**



Decathlon Outdoor

PARFAIT POUR LA BALADE

Utilisable gratuitement : **oui** (pas de version payante)

● ★★ ● n. a.

Sa simplicité et sa gratuité en font un partenaire idéal pour les promeneurs occasionnels peu à l'aise avec les nouvelles technologies.

LES PLUS L'offre n'est pas très riche, mais chaque descriptif est complet (distance, dénivelé, durée...) et accompagné d'avis de randonneurs et de photos. Lancer la navigation puis suivre le tracé est facile, surtout grâce au guidage vocal. Vous pouvez

même ajouter vos propres itinéraires au catalogue de l'appli, en respectant certaines règles sur le fond et la forme.

LES MOINS Les cartes proposées sont rudimentaires, voire incomplètes (des chemins manquent). Le bandeau d'information visible pendant la navigation prend trop de place sur l'écran. L'application n'intègre pas d'outil de création d'itinéraires.

JELPHOTOGRAPHY/ADBE STOCK



IGNRando

BIEN COMPLÈTE

Utilisable gratuitement : **non** (pas de chargement de carte)

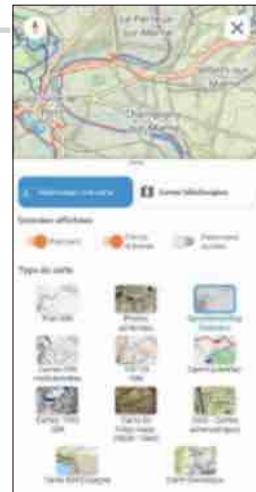
● ★★ ● ★

Bien que son nom le laisse penser, IGNRando n'émane pas de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), même si l'organisme public a son mot à dire sur le contenu. En revanche, ses fonds de carte y occupent une large place, à condition de souscrire la version à 22,99 €⁽¹⁾ par an. Toutefois, Plan IGN et la carte OpenStreetMap, accessibles gratuitement, permettent de bien se repérer... si l'on a du réseau.

LES PLUS Les itinéraires proposés sont nombreux et détaillés. L'option gratuite de création d'itinéraires

est un plus, même si le tracé automatique et la carte IGN, disponibles uniquement sur abonnement, facilitent grandement le processus. La fonction de géolocalisation par un tiers, présente dès la version gratuite, s'avère sécurisante.

LES MOINS La navigation dans les menus pourrait être plus ergonomique.



RE

rgement de carte) ● ★★ ● ★

électriques, la météo et l'accès en transports en commun. Sur PC ou sur smartphone, son outil de création d'itinéraires est le plus puissant et le plus intuitif de tous. Les adeptes d'escalade et d'autres sports de plein air y trouveront aussi leur bonheur.

LES MOINS L'appli est inutilisable en version gratuite, faute de mode hors-ligne. On regrette, en outre, le maigre choix de cartes et le manque de détail de certaines d'entre elles. L'usage avec des montres connectées nous a déçus.

(1) Les offres d'abonnement évoluent régulièrement.

● Trouver son itinéraire ● Créer son itinéraire



Visorando DU TRÈS BON GRATUIT

Utilisable gratuitement : oui ● ★★★ ● ★ (point par point)

Développée par une société alsacienne, cette application propose un très large choix de randonnées en France et à l'étranger, et convient également aux amateurs de VTT, de ski, d'équitation ou encore de canoë-kayak. Elle est complète, très bien conçue et accessible gratuitement, y compris pour un usage hors réseau. L'abonnement permet

seulement de profiter de cartes supplémentaires (dont la TOP 25 d'IGN), de la météo et du partage de position à un tiers.

LES PLUS Rechercher un circuit, lancer le guidage ou se promener dans les menus : tout est simple et intuitif. Les itinéraires sont variés et bien détaillés, les filtres, nombreux, et les cartes, très lisibles.

Avoir le choix entre un abonnement au trimestre à 9 € ou à l'année à 25 €⁽¹⁾ s'avère appréciable.

LES MOINS La création d'itinéraires « point par point », disponible dès la version gratuite, s'avère fastidieuse. Quant au bandeau d'information présent pendant la navigation, il prend beaucoup de place, mais peut se replier.



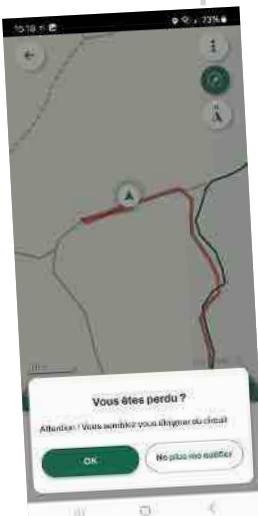
MaRando PAS DE MAUVAISE SURPRISE

Utilisable gratuitement : oui ● ★★ ● ★

L'application de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée) offre un accès gratuit à 10 000 tracés balisés, entretenus et sélectionnés en raison de leur intérêt. Deux abonnements existent : un pour bénéficier de la carte IGN TOP 25 à 13,99 € par an (seulement), l'autre à 17,99 €⁽¹⁾ annuels pour échanger au sein d'un groupe (MaTribu).

et la supervision par FFRandonnée constituent un gage de qualité. La navigation se révèle efficace. Le fait de pouvoir, sans payer, télécharger les tracés et élaborer son propre circuit sur le site internet est un vrai atout.

LES PLUS Nombreux, les parcours présentés sont bien détaillés,



Hika TROP LIMITÉE

Utilisable gratuitement : non ● ★★ ● n.a.

Exclusivement conçue pour la randonnée pédestre, cette application offre un choix réduit de fonctionnalités et des tracés peu détaillés. Même sa version payante, à 7,99 € par mois ou 29,99 € par an⁽¹⁾, est trop restreinte.

LES PLUS Hika propose des circuits variés, le guidage est efficace et le panneau de commande, discret (il peut se déployer pour laisser apparaître des informations complémentaires). Il est possible de partager un itinéraire avec un proche.

LES MOINS Si l'abonnement donne droit à des cartes supplémentaires (dont IGN) et à leur usage hors ligne, il ne permet ni de créer un itinéraire, ni d'utiliser une montre connectée, ni d'être géolocalisé par un tiers. Quant à la vue 3D, elle n'a pas grand intérêt.



(1) Les offres d'abonnement évoluent régulièrement.



IGN

BIEN PLUS QUE DES CARTES

Depuis 1940, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) dresse la topographie du pays et diffuse ses données auprès du grand public via, notamment, ses cartes en papier. Plus de 1000 références sont éditées et mises à jour régulièrement, dont la célèbre TOP 25, à l'échelle 1/25 000, prisée des randonneurs. Des versions numériques existent, à l'instar de l'appli Cartes IGN qui pointe les évolutions de notre environnement, ou de Plan IGN, une sorte de Google Maps éloignée de toute considération commerciale. Le dernier grand défi de l'IGN? Cartographier la France en 3D grâce à la technologie Lidar. Un avion survole le territoire, projetant un rayon laser qui se répercute au sol à raison de 10 à 15 fois par mètre carré (voir, ci-dessus, l'exemple du Vieux-Port à Marseille). Ce «jumeau numérique» du pays, qu'il entend finaliser en 2026, offrira une connaissance plus fine des surfaces.

Et comme tout ce que publie l'IGN, il sera disponible en open data. Chacun pourra donc le reproduire et l'exploiter.

IGN / TNS2710/ADOBESTOCK

Iphigénie et Whympr

À NE PAS METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS

Appartenant au même groupe, ces deux applications marchent un peu différemment. Elles ne proposent pas de catalogues de randonnées et, si leurs fonctionnalités sont poussées, leur utilisation est parfois complexe. Elles doivent donc être réservées aux randonneurs aguerris.



Iphigénie

Connue pour son accès aux ressources

Géoportail de l'IGN, l'appli dispose d'un grand répertoire de fonds de cartes, d'un bon outil de création d'itinéraires et d'un nombre impressionnant d'options. Il faut néanmoins réussir à apprivoiser son ergonomie atypique et sa barre d'outils fourmillant d'icônes parfois

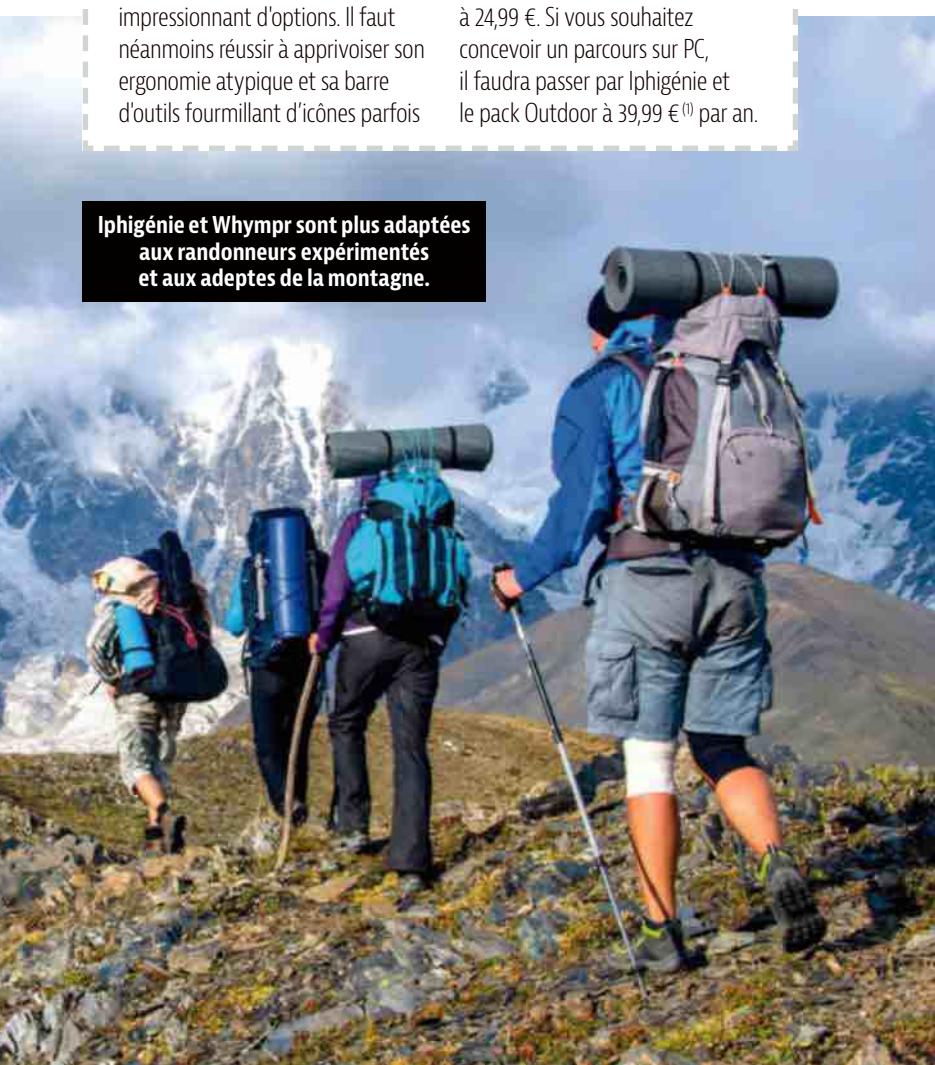
difficiles à identifier au premier abord. Heureusement, des tutoriels plutôt bien faits permettent d'y voir plus clair.



Whympr

Si elle est très bien adaptée à certaines activités de montagne, sa plus-value en matière de randonnée pédestre reste moins évidente. Pour autant, elle s'avère plus intuitive qu'Iphigénie, et son outil de création d'itinéraires, plus simple. Il est accessible uniquement sur l'appli avec l'abonnement annuel de base à 24,99 €. Si vous souhaitez concevoir un parcours sur PC, il faudra passer par Iphigénie et le pack Outdoor à 39,99 €⁽¹⁾ par an.

Iphigénie et Whympr sont plus adaptées aux randonneurs expérimentés et aux adeptes de la montagne.



10 CHAUSSURES DE RANDONNÉE

Ce test porte sur des chaussures à tige basse, dont la plupart sont dotées d'une membrane imperméable et respirante, idéales pour des promenades de quelques heures. Du moins quand elles sont confortables.

Randonner exige d'être bien chaussé. Avec leur tige basse, les références sélectionnées ici sont plus destinées à des balades de quelques heures qu'à des treks de plusieurs jours. Vous pourrez également les emporter en week-end ou bien en voyage, car ces chaussures confortables sont parées contre la pluie et antidérapantes. Le choix des modèles étant peu évident tant l'offre est riche, nous avons choisi de confronter des groupes experts de la montagne et de l'outdoor (Columbia, Meindl, Millet ou Salomon) à des marques incontournables (Decathlon) ou issues de l'univers de la course à pied (Adidas, Hoka One One).

Véganes, mais avec PFAS

Lors de nos repérages, nous avons noté qu'à présent tous les fabricants mentionnent leur démarche écologique lors de la conception des chaussures, dont la majorité est en partie conçue avec des matériaux recyclés et/ou se revendique végane. Et, signe que la moindre préoccupation sociétale sert d'argument commercial, certaines sont désormais garanties sans PFAS, ces «polluants éternels» décriés pour leur persistance dans l'environnement. Or, selon nos tests, 5 paires sur 10 en contiennent encore... Une nouvelle réglementation les interdira définitivement dans les chaussures (et tous les textiles) à partir de 2026.

■ CAMILLE GRUHIER AVEC GABRIELLE THÉRY



	NOTRE CLASSEMENT	Jugement global								Prix €	Pays d'origine
		Confort mécanique	Confort hygiénique	Performances	Imperméabilité	Facilité d'utilisation	Durabilité	Note sur 20	Appréciation		
1	SALOMON X ULTRA 4 GTX	★★★	★	★★★	★	★★★	★★★	16,3	★★★	160	Vietnam
2	COLUMBIA PEAKFREAK II OUTDRY	★★★	★★★	★★★	★	★★★	★★★	16,1	★★★	129	Vietnam
3	SALOMON XA PRO 3D V9 GTX	★★★	★	★	★	★	★★	15,9	★★	150	Vietnam
4	DECATHLON QUECHUA MH500	★★	★	★	★	★★★	★	15,1	★★	65	Vietnam
5	MERRELL MOAB SPEED 2 GTX	★★★	★	★	★	★	★★	14,8	★★	169	Vietnam
6	MEINDL LITE TRAIL GTX	★★	★	★	★★★	★★★	★	14,5	★★	199	Non précisé
7	ADIDAS TERREX TRAILMAKER 2 GTX	★★	★	★	★	★★★	★★★	14,3	★★	120	Vietnam
8	HOKA SPEEDGOAT 6 GTX	★	★	★★★	★	★	★★★	13,6	★★	180	Vietnam
9	MERRELL MOAB 3 GTX	★★	★	★	★	★★★	★	13,6	★★	155	Cambodge
10	MILLET WANAKA GTX	★	★	★	★	★★	★★★	13,6	★★	180	Vietnam



PDQZONE/ADOBESTOCK

► *Comment nous testons*

Nos essais en conditions réelles sont doublés de tests mécaniques en laboratoire.

► **Sept testeurs** ont enfilé chaque paire et marché 1 kilomètre pour évaluer le confort, le taillant, la facilité d'enfilage, le maintien, la stabilité, l'amorti, l'adhérence, etc.

► **Les chaussures passent au labo**
afin d'évaluer la solidité de l'assemblage
(tige, semelles, etc.), le vieillissement
du talon, l'amorti, la propension
aux glissades, l'imperméabilité.

► **Elles sont découpées en morceaux**
pour éprouver la tige (abrasion, déchirure),
la semelle (flexion) et la semelle intérieure
(absorption d'eau, évacuation de la sueur).



1 | Salomon
X Ultra 4 GTX 160 €

Destinée à la rando et au trail, cette référence fait un sans-faute. Ont été appréciés le confort d'accueil, le maintien du pied et le pare-chocs couvrant. La tige résiste à la déchirure et aux frottements. La semelle, bien collée, présente une bonne accroche. Lors de la marche, l'impact est absorbé et cet amorti dure dans le temps. Vous gardez les pieds au sec en traversant un cours d'eau très peu profond. Notre test d'imperméabilité, qui simule un passage dans l'herbe haute mouillée, révèle que l'eau pénètre la chaussure en 15 minutes, un résultat très honorable. On valide aussi le lacage Quicklace, un lacet unique ajusté avec un curseur autobloquant. Depuis nos essais, Salomon a lancé la X Ultra 5 GTX (160 €).



2 | Columbia
Peakfreak II Outdry 129 €

Seule chaussure à décrocher ★★★ sur les deux critères de confort, la Peakfreak II Outdry est aussi la plus respirante de notre sélection. La semelle intérieure absorbe la sueur, mais elle est un peu longue à sécher. Quant à la semelle extérieure, elle adhère très bien aux surfaces lisses mouillées grâce à ses crampons souples. Amorti, restitution d'énergie, accroche, maintien, stabilité... ce modèle brille par ailleurs sur les critères de performances. Et nos testeurs ont aimé sa légèreté et sa souplesse. En fait, son plus gros point faible vient de l'imperméabilité : les pieds ne restent que 10 minutes au sec. Le traitement déperlant longue durée (DWR), qui remplace les PFAS pour repousser l'eau, n'empêche pas cette dernière de s'infiltrer par le haut de la tige.



3 | Salomon
XA Pro 3D V9 GTX 150 €

Icône parmi les icônes de la marque, ce modèle se classe parmi les meilleurs de notre sélection. Sa semelle est la plus résistante à l'abrasion, et elle adhère parfaitement aux surfaces mouillées, même lisses. Cette paire est globalement solide et bien imperméabilisée. À noter : l'aspect se dégrade sous l'action de frottements.



4 | Decathlon
Quechua MH500

Premier atout de ce modèle Decathlon ? Son prix ! Et pourtant, bien qu'ils n'aient pas de réel reproche à formuler à son encontre, peu de testeurs l'achèteraient. Une question d'esthétique, peut-être ? En tout cas, pas de point noir pour cette chaussure bleue (disponible aussi en noir), dont la semelle intérieure absorbe très bien la sueur et qui s'avère solide et confortable.



5 | Merrell
Moab Speed 2 GTX **169 €**

L'essayer, c'est l'adopter. Du moins de l'avis de nos panélistes, qui se disent prêts à acheter cette paire de Moab Speed 2 après leur marche. Sans doute parce qu'en plus d'être confortable et performante, elle arbore un look sportif affirmé. L'adhérence et l'amorti sont aussi au rendez-vous. Dommage qu'elle prenne l'eau en cinq minutes !

A. LECOMTE

14,5/20
★★**6 | Meindl**

Lite Trail GTX 199 €

Les trois siècles de savoir-faire artisanal de Meindl se paient au prix fort. Pourtant, la Lite Trail ne se distingue pas particulièrement. Facile à enfiler, à lacer, confortable, résistante et, surtout, très protectrice (ne craignez pas de buter dans une pierre !), c'est une excellente chaussure de randonnée... comme beaucoup d'autres.

**Guide d'achat****NE CRAQUEZ PAS SANS ESSAYER !**

Non, il n'est pas normal d'avoir mal aux pieds après une randonnée, même longue. Suivez ces quelques conseils pour bien vous équiper.

Type de chaussures Les références à tige basse (celles testées ici) sont destinées à la balade. Légères et souples, elles conviennent bien aux promenades sur des chemins faciles avec peu de dénivelé. Les modèles polyvalents sont en général à tige moyenne (« mid »). Elles maintiennent mieux la cheville.

Les chaussures de trek sont plus hautes, complètement rigides et le plus souvent imperméables.

Chaussant

N'achetez pas sans essayer et privilégiez la fin de journée pour le faire, car les pieds ont tendance



à gonfler. Certaines marques taillent petit, d'autres, étroit ou, au contraire, très large. Les avis des panélistes de notre comparatif ont fréquemment divergé sur une même paire. Enfilez le modèle sélectionné avec des chaussettes de randonnée et lacez-le bien avant de faire quelques pas sur différentes inclinaisons.

N'hésitez pas à en tester plusieurs.

Semelle intérieure amovible

Les semelles sont souvent trop plates. Vous pourrez les remplacer facilement par d'autres offrant un meilleur soutien de la voûte plantaire.

Pare-pierres Placés à l'avant et à l'arrière, ils sont les meilleurs alliés pour protéger vos pieds si vous butez sur des rochers, ce qui peut arriver quand la fatigue se fait sentir.

14,3/20
★★**7 | Adidas**

Terrex Trailmaker 2 GTX 120 €

Adidas poursuit sa collaboration avec Continental (oui, le fabricant de pneus !) pour la semelle extérieure de ses chaussures de rando, et la marque a raison : la durabilité est au rendez-vous. Cette paire légère livre un bon amorti, mais elle manque de respirabilité et prend l'eau au bout de 10 minutes, bien qu'elle soit recouverte d'une membrane en goretex.

13,6/20
★★**8 | Hoka**

Speedgoat 6 GTX 180 €

Conçue pour le trail, cette chaussure offre un amorti sans égal ; c'est d'ailleurs ce qui a fait la réputation de Hoka. Visez un peu grand question pointure, nos testeurs l'ont trouvée serrée. Ils n'ont pas spécialement apprécié l'enfilage non plus, car il faut un peu forcer. Mais après, elle est confortable. Son point faible : l'imperméabilité. Les pieds sont humides en cinq minutes.

13,6/20
★★**9 | Merrell**

Moab 3 GTX 155 €

Une fois leur marche effectuée, nos panélistes n'ont pas retenu cette chaussure parmi les plus confortables, ni parmi les plus protectrices contre les chocs, ni parmi celles offrant une bonne stabilité. Elle se classe dernière concernant l'accroche (sur une surface meuble) et l'adhérence (surface lisse). Bref, sans vraiment dérailler, elle s'avère moins bonne que ses concurrentes.

13,6/20
★★**10 | Millet**

Wanaka GTX 180 €

À quoi bon dépenser 180 € si c'est pour avoir mal aux pieds ? Cette Wanaka de Millet déçoit autant par son confort mécanique (elle taille petit, présente des points d'appui) que thermique (elle manque de respirabilité). Plusieurs testeurs ont été gênés par la languette lors de la marche. En revanche, ce modèle est solide et résistant.

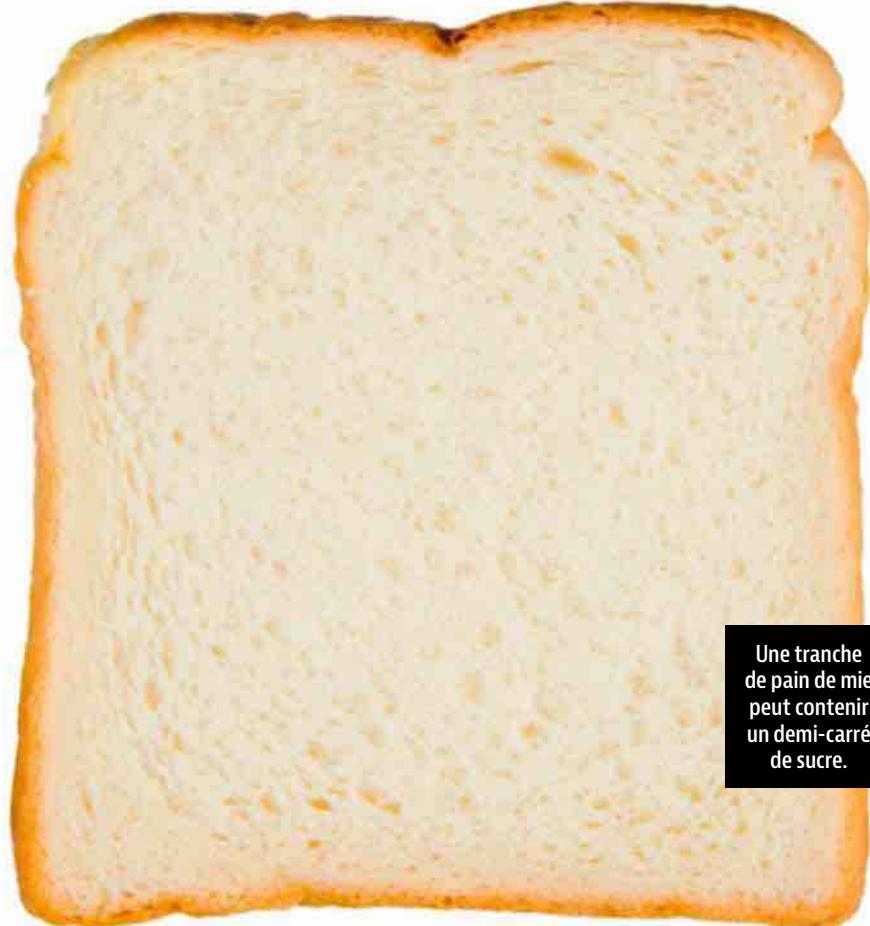
20 PAINS DE MIE

Entre deux pains de mie complets affichant un Nutri-Score A se cachent d'énormes différences : l'un s'avère aussi recommandable que le complet de boulangerie, l'autre vaut à peine mieux qu'une baguette... Nos analyses.

À la plage, en montagne ou sur une aire d'autoroute, le pain de mie s'invite fréquemment dans les pique-niques de l'été. Choisissez-le bien, car sa qualité varie d'un produit à l'autre... et les inscriptions en face avant des emballages ne suffisent pas à repérer ceux qui sont sains. Bonne nouvelle, toutefois, pour les adeptes des tranches moelleuses : si l'on en croit les résultats de notre laboratoire, elles renferment moins de sel que la baguette et le pain de campagne. Or – est-il nécessaire de le rappeler ? –, le pain est une des principales causes de l'excès de sel qui favorise, chez de nombreux Français, maladies cardiovasculaires et cancers. Reste qu'en la matière, tout ne se vaut pas : deux tranches des références les plus salées de notre test apportent tout de même 20 % des maximums quotidiens fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Veillez donc à bien choisir et, dans tous les cas, consommez le pain avec modération.

PLUTÔT COMPLET OU AUX GRAINES

Deuxième point positif, nos analyses suggèrent que les pains de mie complets, aux céréales ou aux graines constituent souvent d'aussi bonnes sources de fibres, de protéines, de magnésium, de calcium et de potassium que le pain complet



Une tranche de pain de mie peut contenir un demi-carré de sucre.

de boulangerie et de presque aussi grandes sources de fer. Les meilleurs de notre comparatif peuvent comporter, dans une portion de 65 grammes, entre 9 et 18 % des apports quotidiens recommandés en ces divers nutriments. Leurs déclinaisons nature demeurent, quant à elles, bien plus proches de la baguette sur ce plan, avec des quantités nettement plus faibles.

TENEUR ÉLEVÉE EN FARINE RAFFINÉE

Tous les articles qui se présentent comme complets ou aux graines ne le sont pas... du moins, pas vraiment. En particulier, certains revendiquant

d'être à la farine complète intègrent en réalité deux fois plus de farine blanche. En dehors de notre sélection, c'est le cas des pains de mie complets bios vendus sous marque propre par Auchan, Carrefour, E. Leclerc ou encore U. Ces derniers présentent, sans surprise, de faibles teneurs en fibres, comparables à celles des pains de mie nature, et il en va probablement de même pour celles en minéraux. L'American Sandwich complet de Harrys, qui figure dans notre classement, fait certes un peu mieux, mais sa farine est tout de même à 40 % raffinée... D'après nos calculs, la marque n'aurait d'ailleurs pas le droit d'alléguer que sa recette est «riche en fibres» si elle n'y ajoutait ►

► pas des fibres de chicorée. Citons enfin l'Epi d'or Céréales & graines, qui ne contient que... 1,7% de graines. Soit 8 à 10 fois moins que dans les autres références du même type. Au vu de son prix très bas (1,90 € le kilo), ce n'est guère étonnant. Cependant, cela ne change rien au résultat : des taux de fibres, de protéines et d'acides gras oméga 3 bien faibles en comparaison des références La Boulangère et Harrys.

SE MÉFIER DES «SANS SUCRES AJOUTÉS»

Le pain de mie peut être une source non négligeable de sucres : jusqu'à un carré (5 grammes) avec seulement deux tranches. Sachant que la plupart d'entre nous, notamment les enfants, en ingérons déjà trop, c'est un critère à prendre en compte. Mais, attention, ce n'est pas une raison pour se jeter sans réfléchir sur les produits «sans sucres ajoutés», car nos analyses révèlent qu'on en trouve parmi eux d'assez sucrés – tel le Harrys 100 % mie, qui affiche 1,6 gramme dans chaque petite tranche, soit trois fois plus que les références les moins sucrées de notre sélection. Cet apparent paradoxe s'expliquerait par des temps de fermentation différents ou des compositions variables des farines. Quoi qu'il en soit, si l'on souhaite éviter le sucre, mieux vaut jeter un œil à la liste des ingrédients et au Nutri-Score... dans sa version mise à jour.

«FAUX» NUTRI-SCORE A

Une nouvelle mouture de l'indicateur nutritionnel, plus sévère envers le sel et le sucre, mais également plus exigeante vis-à-vis des fibres et des protéines, s'imposera au plus tard en mars 2027 sur les emballages des denrées alimentaires. D'ici là, ne faites pas une confiance aveugle aux pains de mie arborant un A ; tous ne le méritent pas, loin de là. C'est le

CAPTURE D'ÉCRAN HARRYS

HARRYS, LE ROI DES PROMESSES DOUTEUSES

Harrys vend des pains de mie «sans sucres ajoutés» sucrés, et d'autres, «complets» mais riches en farine blanche (lire l'article principal). Et ce n'est pas tout. La marque allègue aussi que ses produits sont «sans additifs», même quand, précise-t-elle en petits caractères derrière un astérisque, ils contiennent «des ingrédients qui jouent un rôle similaire». Parmi eux, l'extrait d'acérola, qui sert d'antioxydant, et dont on ne voit pas bien, à *Que Choisir*, ce qui permet de ne pas le considérer comme un additif. Les services de la répression des fraudes, contactés, n'ont pas souhaité commenter.

cas, dans notre banc d'essai, du Jacquet Maxi tranches nature sans sucres ajoutés, qui comprend deux fois moins de fibres que le Seigle & graines de La Boulangère, ainsi que du Céréales & graines d'Epi d'or, dont chaque tranche comporte pas moins de deux grammes de sucre. Afin de ne pas tomber dans le piège, scannez les codes-barres avec une application mobile indiquant le nouveau Nutri-Score de ces articles (comme l'appli Quelproduit) : vous y découvrirez que les deux pains de mie précités y écopent de la note C.

DES ÉMULSIFIANTS PROBLÉMATIQUES

Seule une référence parmi celles évaluées possède une liste d'ingrédients quasi irréprochable : celle de Pinabel, qui se distingue seulement du pain

de mie maison parce qu'elle intègre du gluten. Cette dernière substance (un ensemble de protéines naturellement présentes dans les céréales) sert de texturant, et s'avère souvent accompagnée d'arômes et d'autres marqueurs d'ultratransformation (fibres de chicorée, extrait d'acérola...). Néanmoins, c'est l'emploi des émulsifiants E471 et E481 dans pas moins de six pains de mie (les Auchan et Carrefour Classic', le nature de E.Leclerc, les Mannapain et Simpl, le complet de U) qui pose le plus problème. Un nombre croissant d'études suggèrent que ces additifs favorisent la prise de poids, les cancers, les pathologies cardiovasculaires, le diabète, l'inflammation chronique de l'intestin... Leur usage étant interdit en bio, privilégiez les produits sous ce label.

■ ELSA ABDOUN AVEC DOMITILLE VEY

NOTRE CLASSEMENT

	Produit	Nutrition						Jugement global		Note sur 20	Appréciation	Prix €/kg	Type
		Fibres	Sel	Sucre	Protéines	Vitamines et minéraux	Ingrédients	Pesticides					
1	LA BOULANGÈRE BIO GRANDES TRANCHES COMPLET SANS SUCRES AJOUTÉS BIO	★★	★	★★★	★★	★	★★	★★★	14,1	★★	5,38	Complet	
1	BIEN PAIN DE MIE COMPLET SANS SUCRES AJOUTÉS BIO	★★	★	★★★	★★	★	★★	★★★	14,1	★★	4,90	Complet	
3	HARRYS AMERICAN SANDWICH COMPLET SANS SUCRES AJOUTÉS	★★★	★	★★	★★	★	★	★★	13,9	★★	2,72	Complet	
4	LA BOULANGÈRE SEIGLE & GRAINES	★★★	★	★★	★★★	★★	★	★	13,8	★★	4,08	Céréales et graines	
5	CHABRIOR (INTERMARCHÉ) PAIN DE MIE COMPLET EXTRA MOELLEUX	★★★	★	★★	★★★	★★	★★	★	13,5	★★	3,54	Complet	
6	JACQUET MAXI TRANCHES COMPLET SANS SUCRES AJOUTÉS	★★	■	★★	★★	★	★★	★★★	13,4	★★	3,19	Complet	
7	HARRYS BEAU & BON CÉRÉALES ET GRAINES	★★	★	★★	★★★	★	★★	★★	12,9	★★	6,09	Céréales et graines	
8	MAÎTRE JEAN PIERRE (LIDL) PAIN DE MIE GRANDES TRANCHES SPECIAL SANDWICH COMPLET	★★	★	★	★★	★	★★	★★	12,9	★★	2,17	Complet	
9	PINABEL PAIN DE MIE NATURE LONGUE CONSERVATION BIO	★	★	★★	★★	★	★★★	★★★	12,3	★★	9,57	Nature	
10	U MOELLEUX GRANDES TRANCHES COMPLET	★★★	★	★	★★	★	★	★	12	★	2,24	Complet	
11	MAÎTRE JEAN PIERRE (LIDL) PAIN DE MIE GRANDES TRANCHES SPÉCIALES SANDWICH NATURE	★	★	★	★★	■	★★	★★★	11,7	★	2	Nature	
12	AUCHAN SPÉCIAL SANDWICH 7 CÉRÉALES	★★	★	★	★★	★	★	★★	11,6	★	2,33	Céréales	
13	U BIO PAIN DE MIE NATURE BIO	★	★	★	★★	■	★★	★★★	11,5	★	3,20	Nature	
14	EPI D'OR (E.LECLERC) CÉRÉALES & GRAINES	★	★	★	★★	★	★	★★	11,4	★	1,90	Céréales et graines	
15	JACQUET MAXI TRANCHES NATURE SANS SUCRES AJOUTÉS	★	★	★★	★★	■	★★	★★★	11,4	★	3,02	Nature	
16	HARRYS 100 % MIE NATURE SANS SUCRES AJOUTÉS	★	★	★	★★	■	★★	★★	11,3	★	5,04	Nature	
17	CARREFOUR CLASSIC' SPÉCIAL MIE COMPLET	★★	★	★	★★	★	★	★	11	★	3,58	Complet	
18	MANNAPAIN (ALDI) EXTRA MOELLEUX NATURE	★	★	★★	★★	★	■	★★★	10,8	★	1,90	Nature	
19	EPI D'OR (E.LECLERC) SPÉCIAL MIE NATURE	★	★	★★★	★★	★	■	★★	10,3	★	3,14	Nature	
20	SIMPL (CARREFOUR) PAIN DE MIE	★	■	★★★	★★	★	■	★★★	10,1	★	1,72	Nature	

► Notre sélection

1 | La Boulangère Bio
Grandes tranches complet **5,38 €/kg**

1 | Bien Pain de mie complet **4,90 €/kg**

Le premier se vend en supermarché et le second, en magasin bio, mais tout indique qu'il s'agit du même produit. Un bon profil nutritionnel, une liste d'ingrédients correcte et une absence de résidus de pesticides les placent en tête du classement. Leur label bio garantit en outre le respect de l'environnement et de la santé humaine.



14,1/20
ex æquo
★★

4 | La Boulangère
Seigle & graines **4,08 €/kg**

Il s'agit non seulement du pain de mie aux céréales et aux graines le plus sain de notre test, mais il affiche aussi le meilleur profil nutritionnel toutes catégories confondues, avec des taux de fibres et de protéines élevés, des teneurs raisonnables en sel et sucre et des taux honorables en oméga 3 et minéraux. Trois regrets : une liste d'ingrédients perfectible (additifs...), l'absence de label bio et la présence de résidus de pesticides.



13,8/20
★★

9 | Pinabel Nature longue conservation **9,57 €/kg**

Le pain de mie nature, pauvre en fibres, n'est pas le produit le plus recommandé pour la santé. Tous ceux que nous avons testés présentent des valeurs nutritionnelles qui leur vaudront un Nutri-Score C quand la nouvelle version de ce logo s'imposera.

Il reste que cette référence possède deux grands avantages par rapport à ses concurrentes du même type : un label bio et une liste d'ingrédients quasi irréprochable.

12,3/20
★★



20 CASQUES AUDIO

Connecté sans fil à un smartphone, le casque audio offre une indéniable liberté de mouvement. Et il suffit d'essayer la réduction de bruit pour l'adopter dans les transports en commun.

Apple, Bose, Bowers & Wilkins, JBL, Marshall, Sennheiser... au rayon des casques audio, les grandes marques d'électronique se bousculent. Et, côté tarifs, c'est aussi la valse. Dans notre sélection, ils s'échelonnent de 70 à plus de 500 € avec, comme souvent, la palme de la cherté pour Apple : ses AirPods Max, lancés en 2020 (non renouvelés depuis), coûtent 579 €. Le prix de l'excellence ? Même pas ! Bose, JBL ou Sennheiser lui passent devant avec des références beaucoup moins onéreuses. Globalement, la qualité audio est au rendez-vous, certains casques s'illuminant mieux sur de la musique classique que sur du rock, d'autres étant meilleurs sur du jazz. Les modèles se distinguent aussi sur leur design, leur confort et leur autonomie. Connectés au smartphone

en Bluetooth, ils offrent une grande liberté de mouvement à leur propriétaire, mais le contraignent à recharger une batterie. Dans notre comparatif, ils permettent de 22 à 102 heures d'écoute consécutive. Notre évaluation prend, en outre, en considération l'autonomie regagnée après 15 minutes sur secteur.

Comme dans un cocon

La batterie alimente également la réduction active de bruit (ANC, pour *Active Noise Cancellation*). Cette fonction repose sur des micros qui captent les bruits alentour ; le casque les « annule » par des signaux sonores inverses afin qu'ils ne parviennent pas à l'utilisateur. Le voilà ainsi isolé de son environnement, comme dans un cocon. L'ANC permet de baisser le volume, ce qui préserve la santé auditive. Elle s'avère particulièrement



appréciable dans les transports : vous n'entendrez plus le roulement du train sur les rails ; fini aussi le vacarme du moteur en avion. Les appareils testés offrent aussi une réduction « passive » de bruit. Résultat : des coussinets qui tantôt reposent sur les oreilles (supra-auraux), tantôt les englobent (circum-auraux).

■ CAMILLE GRUHIER AVEC FRANÇOIS PALEMON

Comment nous testons

► **La qualité audio** est d'abord analysée en laboratoire, avec une oreille artificielle, pour mesurer la courbe de réponse (qui renseigne sur les fréquences). Cinq experts la jugent ensuite en écoutant de la musique classique, du jazz, du rock et des voix parlées.

► **Le confort** tient compte de la mise en place du casque et de sa tenue quand on est en mouvement.

► **L'utilisation quotidienne** est évaluée par l'identification des commandes, la qualité de la réduction de bruit, celle de la fabrication, l'autonomie et le temps de latence quand le casque est connecté à un téléviseur en Bluetooth.

Notre sélection

1 | Sennheiser

Momentum 4 Wireless 270 €



15,3/20
★★

La saga Momentum continue. Sur cette quatrième version, Sennheiser abandonne les boutons au profit de commandes tactiles, manipulées sans mal après une petite période de prise en main. La qualité audio s'avère très satisfaisante ; le son, détaillé et équilibré, reste très précis sur les passages intenses. Le casque offre une bonne isolation. La réduction de bruit convainc, surtout en mode « adaptatif ».

2 | Bose

QuietComfort Ultra Headphones 350 €



14,9/20
★★

Bose, précurseur de la réduction de bruit aujourd'hui adoptée par tous, maintient ici son niveau d'exigence. Le réducteur actif lancé, les bruits à basses fréquences disparaissent quasi complètement ; ils sont à peine perceptibles dans les médiums et les aigus. La restitution audio est une réussite, la qualité des définitions aussi. Seule l'autonomie est un peu en-deçà de la concurrence.

NOTRE CLASSEMENT

		Qualité audio					Confort au porter	Facilité d'emploi	Autonomie 15 min de charge	Réduction de bruit	Jugement global	Note sur 20	Appréciation	Type de casque	Réducteur de bruit			
		Fuites acoustiques	Musique classique	Jazz	Rock	Voix	Appréciation	Appréciation	h	Appréciation	Appréciation	Appréciation	Prix €					
1	SENNHEISER MOMENTUM 4 WIRELESS	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★	15,3	★★	270	C	●		
2	BOSE QUIETCOMFORT ULTRA HEADPHONES	■	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★	★★★	14,9	★★	350	C	●		
3	JBL LIVE 770NC	★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★	14,8	★★	160	C	●		
4	SENNHEISER ACCENTUM PLUS WIRELESS	★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★	14,8	★★	180	C	●		
5	BEATS STUDIO PRO	★★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	14,5	★★	400	C	●		
6	BEATS SOLO 4	■	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★	80	9h50	★★★	n.a.	14,5	★★	230	S	-
7	SONOS ACE	■	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★	31	7h43	★★	★★	14,4	★★	500	C	●
8	APPLE AIRPODS MAX	★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	22	5h28	★	★★	14,4	★★	580	C	●
9	JBL LIVE 670NC	★★	★★	★★	★	★★	★★	★	★★	91	9h33	★★★	★★	14,3	★★	90	S	●
10	JLAB JBUDS LUX ANC	★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	48	6h13	★★★	★★	14,2	★★	100	C	●
11	SENNHEISER ACCENTUM WIRELESS	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	41	7h24	★★★	★★	14,1	★★	99	C	●
12	SKULLCANDY CRUSHER ANC 2	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★	44	8h01	★★★	★★	13,9	★★	230	C	●
13	AUDIO-TECHNICA ATH-S300BT	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	52	7h58	★★★	★	13,9	★★	120	C	●
14	JBL TUNE 670NC	★★	★★	★★	★	★★	★★	★	★★	45	9h47	★★★	★★	13,7	★★	70	S	●
15	MARSHALL MONITOR III A.N.C.	★	★	★	★	★★	★	★★	★★	73	13h03	★★★	★★	13,6	★★	350	C	●
16	SHURE AONIC 50 GEN 2	★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	29	3h40	★	★	13,3	★★	390	C	●
17	FAIRPHONE FAIRBUDS XL	■■	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	36	5h09	★★	★★	13,2	★★	187	C	●
18	SOUNDCORE SPACE ONE	★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	36	8h02	★★	★★	13,2	★★	160	C	●
19	MARSHALL MAJOR V	★	★	★	★	★★	★	★	★	102	17h45	★★★	n.a.	13,2	★★	150	S	-
20	SOUNDCORE SPACE ONE PRO	★	★★	★	★★	★★	★★	★	★★	25	6h57	★★	★★	13,1	★★	200	C	●

► **Fuites acoustiques** Il est désagréable, même pour l'utilisateur, de voir son entourage gêné par le son issu du casque. Nos testeurs évaluent ces fuites acoustiques de façon subjective.

► **Facilité d'emploi** Elle tient compte de l'ergonomie du casque, c'est-à-dire de la facilité à identifier les écouteurs gauche et droit, à régler le volume ou encore à répondre à un appel.

3 | JBL 14,8/20 ★★ **Live 770NC** 160 €

Voici un bon casque pas trop cher. Confortable, il se pilote avec des boutons faciles à identifier. Le son est vivant et équilibré dans les médiums et les aigus – mais, selon certains testeurs, on entend trop les basses. La réduction de bruit se montre efficace sur tout le spectre ; dommage toutefois que cette fonction génère un léger bruit de fond ! Enfin, ce JBL excelle côté autonomie.



8 | Apple 14,4/20 ★★ **AirPods Max** 580 €

Aura d'Apple oblige, ce modèle est iconique alors qu'il présente plusieurs défauts. Son prix, d'abord, le plus élevé de notre sélection ; une absence de connexion filaire, ensuite, utile pour utiliser le casque quand la batterie est à plat ; l'impossibilité de le plier, enfin, au moment de le ranger. Heureusement, les qualités audio et de fabrication comme la réduction de bruit se révèlent irréprochables.



14 | JBL 13,7/20 ★★ **Tune 670NC** 70 €

Ce casque ne vient pas de sortir (il a été lancé à l'été 2023), toutefois on le trouve toujours facilement, et il coûte désormais une bouchée de pain. Ses qualités audio et la bonne isolation offerte par son réducteur de bruit en font indéniablement une bonne affaire. Certains panélistes ont néanmoins jugé ce 670NC un peu moins confortable que les autres. Mais il figure parmi les meilleurs en autonomie.

Le moins cher



“ L'indemnisation de notre déménageur est indécente !

DÉGÂTS Lors d'un déménagement, il arrive que des meubles soient cassés ou abîmés. Pour les clients, le chemin menant à un juste dédommagement est long et semé d'embûches...



Le déménagement de Fabienne et Jean-Marc a tourné au cauchemar.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, heureuses ou malheureuses
Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11.
Par e-mail : courrierdeslecteurs@quechoisir.org

Dans l'échelle du stress, il se dit que le déménagement se situe vers le haut. Et il peut aussi marquer le début d'une vraie et longue galère... Jean-Marc et Fabienne Vielfaure-Legay, deux alertes sexagénaires, se sont adressés à la franchise Demeco de Chassieu (Rhône), une société très connue de la région lyonnaise. La mission qu'ils lui ont confiée? Charger les meubles de leur appartement de Brignais (Rhône) puis les entreposer dans un garde-meuble. «Nous souhaitions reprendre notre deux-pièces d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), que nous louions, pour nous y installer», commence Jean-Marc. Nous sommes en juin 2023. Mais avant d'entrer dans les lieux, le couple décide de passer plusieurs mois en Corse, où il possède un autre bien. «Nous alternons maintenant entre ces deux endroits: quelques mois là-bas, quelques mois sur le continent», précise Fabienne.

De déconvenue en déconvenue

Ce n'est qu'en septembre 2024 que les retraités emménagent dans leur appartement de l'Ain. Il faut sortir les commodes, la vitrine, les tables, le lit ou encore les cartons jusque-là entreposés dans un hangar. «Tout était en règle, affirme, en piochant dans son dossier, Jean-Marc, qui reçoit *Que Choisir* en cet après-midi de mai. Le contrat était clair, l'entreprise, assurée. Sur les 3 390 € que nous a coûté la prestation, nous n'avions plus qu'à verser 600 € à la réception de notre cargaison, dans l'Ain.» Mais les choses ne vont pas se dérouler comme attendu. «Nous avions toujours fait confiance à Demeco lors de nos précédents déménagements, ajoute cet ex-dirigeant d'une société de transport. Nous n'avions aucune raison de penser qu'il n'en irait pas de même cette fois-ci.» Première tuile, le 25 septembre, le camion se présente dans la cour de la résidence d'Ambérieu. «Là, les déménageurs nous apprennent qu'une partie de notre mobilier a disparu, se souvient Fabienne. Sur les 20 mètres cubes confiés à l'entreprise, seuls 8 nous sont remis.» Les Vielfaure-Legay sont d'autant plus stupéfaits qu'aucune explication ne leur est fournie. «Nous avons été obligés de retourner chez notre fille, à Lyon, car nous n'avions pas de lit.»

Finalement, le second container est retrouvé. Sa livraison a lieu deux jours plus tard. C'est l'heure de la deuxième déconvenue. «*Lors de l'ouverture du camion, on s'est vite rendu compte qu'il y avait du dégât*, raconte Jean-Marc. Chocs, rayures, pieds arrachés ou tordus, impacts... Surtout, il manquait les marbres qui recouvriraient trois de nos meubles. On nous a vaguement laissé entendre qu'ils avaient été cassés, mais tout ça restait bien flou.» Les clients contactent le gérant de l'entreprise, Michel Alfonsi (il n'a pas répondu aux sollicitations de *Que Choisir*), pour l'informer qu'ils refusent de verser le solde du déménagement. Et que, bien sûr, des réserves vont être déposées (lire l'encadré). «Ce monsieur a alors demandé à ses gars de ne pas décharger le camion, enchaîne Jean-Marc. Nous n'avons pas eu d'autre solution que de céder.»

46 € maximum par meuble !

Dans la foulée, le déménageur ouvre un dossier de sinistre. Et là, nouveau pépin. Le responsable de l'entreprise soutient qu'aucune déclaration de valeur n'a été effectuée et que cela va poser problème pour l'indemnisation. «*C'est faux. Nous l'avions remise en main propre au commercial quelque temps après avoir signé le contrat de déménagement*», s'insurge Fabienne. Elle nous montre d'ailleurs le document, qui paraît conforme.

Le dossier s'enlise. E-mails, appels téléphoniques et courriers recommandés restent longtemps sans réponse. À la fin, le service client d'Hexvia,



Plusieurs meubles ont été endommagés.
La preuve!

Le service client de la maison mère de Demeco ne tient pas compte des devis fournis

la maison mère de Demeco, sort du silence. Il propose 46 € de dédommagement par meuble, 460 € au total, soit le montant maximal prévu dans les conditions générales quand il n'y a pas eu de déclaration de valeur. «*Le service client n'a absolument pas tenu compte des devis que nous lui avons adressés*, indique Jean-Marc. *Cette indemnisation est indécente ! Les dommages touchaient notamment du mobilier Louis-Philippe. Du reste, cela a été assez compliqué de trouver des artisans capables de nous établir des devis.*

Pour les trois marbres, le moins cher s'élevait à 1790 €. Le montant total des réparations était évalué à 2 616 €, soit un préjudice global d'à peu près 4 500 € ! » Fabienne poursuit : «*Certes, la valeur des meubles de style a considérablement baissé ces dernières années. Mais là n'est pas la question. Dans le contrat signé avec Demeco, il est mentionné que c'est la valeur de remplacement qui doit être prise en considération. Or, rien que pour refaire les marbres, le coût s'avère très éloigné des 460 € de dédommagement annoncés.*»

Mi-mai, nos deux témoins attendaient une deuxième proposition de la part d'Hexvia.

«*Si ce qu'il nous propose ne nous convient toujours pas, conclut Jean-Marc, nous nous adresserons au médiateur de Demeco. Et s'il ne tranche pas en notre faveur, nous irons plus loin : conciliateur de justice et, en cas d'échec, saisie du tribunal judiciaire avec, à la clé, un procès.*» Depuis, Hexvia a informé *Que Choisir* que l'indemnisation était conforme aux dispositions du contrat signé.

■ ARNAUD DE BLAUWE



CE QUE DIT LA LOI

Quelle est la responsabilité du déménageur ?

Le professionnel assume la responsabilité de plein droit de ce qu'il transporte ou garde. Il lui est toutefois possible de s'en exonérer s'il prouve un cas de force majeure ou un défaut sur le meuble embarqué. La faute du client peut également être invoquée. Par exemple, pour de la vaisselle mal emballée si ce dernier avait à s'en charger.

Les Codes de la consommation (art. L. 224-63), civil (art. 1218) et du commerce (art. L. 133-1) encadrent la responsabilité du déménageur.

Meubles et objets détériorés ou perdus : que doit faire le client ?

Il mentionne des réserves sur le bulletin de livraison en précisant les biens concernés et les avaries relevées. Ensuite, deux possibilités.

► Le déménageur ne conteste pas les réserves sur le bulletin de livraison

Elles suffisent pour que la réclamation soit traitée. Il est inutile d'envoyer un courrier recommandé avec AR. Il reste à chiffrer le préjudice en joignant des justificatifs.

► Le déménageur conteste les réserves

Le client a 10 jours pour lui expédier une lettre recommandée avec AR. Si aucune information sur ce délai ne lui avait été fournie dans le contrat ou sur le bulletin de livraison, il passe à 30 jours. L'indemnisation versée par le déménageur peut être assortie d'une franchise (indiquée dans le contrat de son assurance). Le client a cependant la faculté d'exercer un recours « direct » contre lui afin de récupérer ce montant.

LOIN D'ÊTRE SUR DE BONS RAILS

Délaissé pendant des années au profit du TGV, le réseau ferré classique remonte difficilement la pente. Les usagers pâtissent de décennies de sous-investissement. Des travaux colossaux s'annoncent.

Terminus en vue pour le président de la SNCF. Atteint par la limite d'âge, Jean-Pierre Farandou s'apprête, cet été, à quitter ses fonctions. Et le patron des cheminots en profite pour tirer fort sur le signal d'alarme. «*Il n'y a pas de qualité de service dans le ferroviaire si le réseau est en mauvais état. Or, celui-ci se dégrade, il n'est pas stable*», nous glissait-il lors d'une entrevue en marge d'une conférence de presse, en mai dernier. Puis il chiffrait le danger : «*Si on ne fait pas plus d'efforts financiers, sur les 28 000 kilomètres de lignes du réseau ferré classique, 4 000 seront touchés par des pannes en 2028. Et il y en aura 10 000 en 2032...*»

Répété à maintes reprises dans les médias ces derniers mois, ce discours prophétique tombe à pic. En effet, le gouvernement organise, depuis le printemps, une «conférence de financement des mobilités», un grand débat qui vise, dans un contexte de restrictions budgétaires, à identifier les projets d'infrastructures valant la dépense. Alors, si le patron de l'entreprise publique nous promet l'apocalypse, c'est bien sûr parce qu'il essaie de décrocher une rallonge... Faut-il, pour autant, ignorer son avertissement ? Le réseau ferré français est, il est vrai, vieillissant. Entrons un peu dans le détail.

Schématiquement, les lignes de chemin de fer sont constituées de rails stabilisés par des traverses (poutres en bois ou béton), posés sur du ballast (en moyenne, deux tonnes de cailloux par mètre de voie), entourés de signalisation (feux tricolores) et surplombés de caténaires (électricité). Des composants robustes, conçus pour durer, mais que l'on doit renouveler après quelques dizaines d'années. SNCF Réseau «régénère» ainsi environ 1 000 kilomètres de voies par an. Résultat, selon l'Autorité de régulation des transports (ART), même si le chemin de fer français est apparu au XIX^e siècle, l'ensemble de nos voies (rails, traverses et ballast) a 28,4 ans en moyenne.

Est-ce beaucoup ? «*C'est deux fois plus qu'en Suisse*», signale Arnaud Aymé, spécialiste des transports au cabinet Sia Partners. «*L'un des gros problèmes, c'est l'âge des caténaires : 39 % d'entre elles ont plus de 60 ans, elles sont donc au-delà de leur durée de vie théorique*», pointe Fabien Couly, directeur des études de l'ART. Or, plus les caténaires sont anciennes, plus elles

présentent des risques de rupture. Avec, en cas d'arrachage, de vraies conséquences sur la ponctualité des trains. D'ailleurs, 14 % des retards en France sont dus à des problèmes de réseau (signalisation défectueuse, par exemple), soit autant que les pannes de matériel roulant.

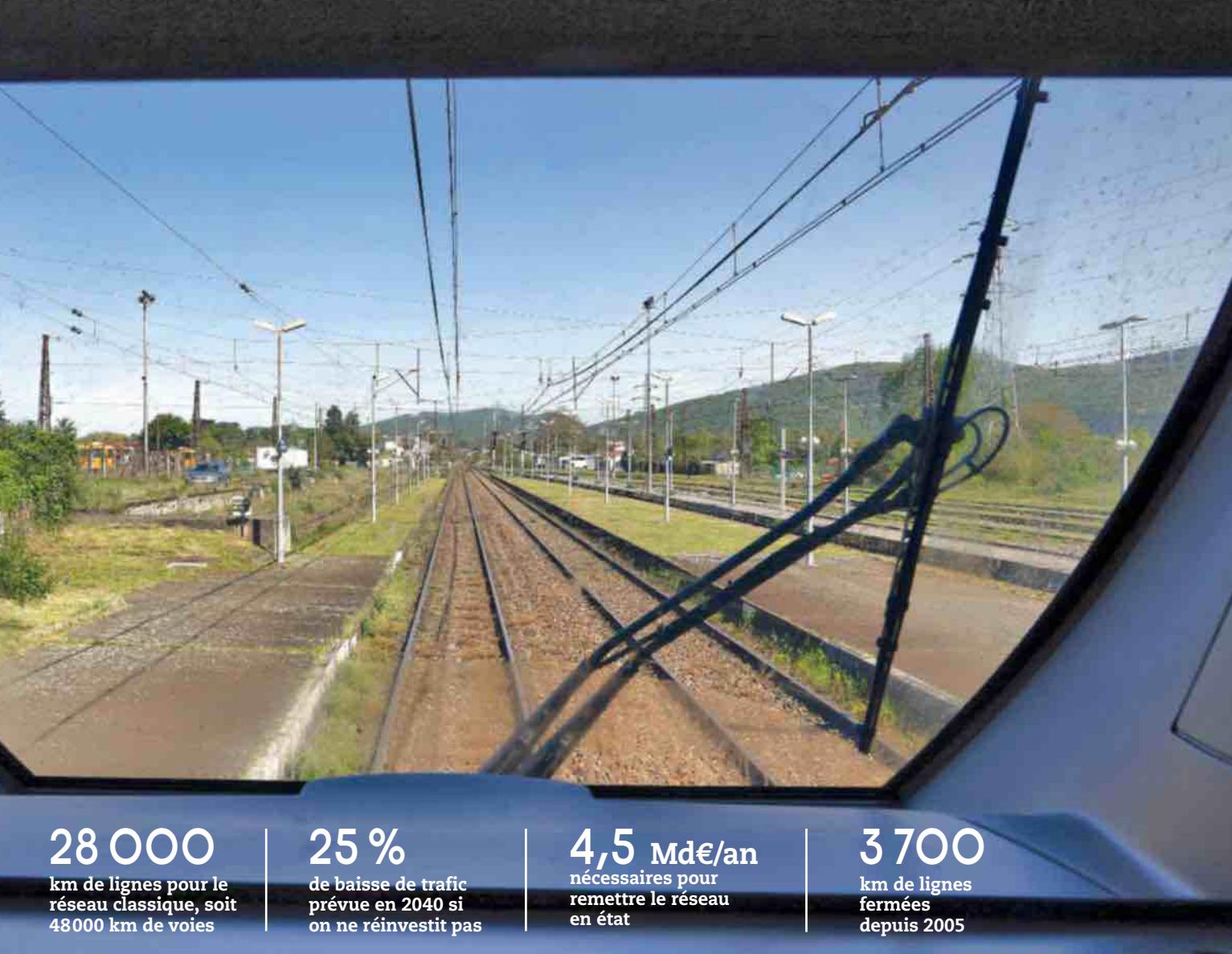
Il n'y a pas que le TGV !

Les soucis se concentrent sur le réseau ferré classique (hors grande vitesse). Ce dernier est, pourtant, d'une importance cruciale pour la vie quotidienne : les TER, Intercités et autres convois de fret circulent sur ses 28 000 kilomètres. Il souffre, aujourd'hui, de décennies de sous-investissement, au profit des lignes TGV et des autoroutes. «*Dans le ferroviaire, ce manqueument occasionne des*



LES CHIFFRES

**39 % DE NOS CATÉNAIRES
ONT PLUS DE 60 ANS,
BIEN PLUS QUE LEUR
DURÉE DE VIE THÉORIQUE**



28 000

km de lignes pour le réseau classique, soit 48000 km de voies

25 %

de baisse de trafic prévue en 2040 si on ne réinvestit pas

4,5 Md€/an

nécessaires pour remettre le réseau en état

3 700

km de lignes fermées depuis 2005

problèmes 10, voire 20 ans plus tard », indique Patricia Pérennes, économiste des transports au cabinet Trans-Missions. Les usagers des Intercités peuvent en témoigner.

Des exemples ? Sur la ligne Bordeaux-Marseille, seul un train sur deux arrive à l'heure. De leur côté, les passagers du Paris-Clermont-Ferrand subissent des retards record : en janvier dernier, un train est même entré en gare 12 heures après l'horaire prévu... Et les temps de trajets s'allongent au fil des années, comme sur certaines portions de la ligne Polt (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). « Pour rejoindre Paris depuis Argenton-sur-Creuse, nous mettions 2 heures 20 il y a sept ans. Aujourd'hui, on compte 2 heures 40 », témoigne ainsi Martine Irzenski, la présidente de l'association

de défense de la gare de cette petite ville de l'Indre. Pourquoi ? « Lorsque l'état d'une voie se détériore, la SNCF en réduit la vitesse de circulation », explique Fabien Villedieu, délégué syndical Sud-Rail et conducteur de train. « Il y a des ralentissements liés à l'état de l'infrastructure sur un peu plus de 6 % des voies du réseau ferré national, soit sur environ 3 000 kilomètres », commente Fabien Couly, de l'ART.

Sous-utilisation chronique

Les années de sous-investissement ne provoquent pas que retards, annulations et allongements des temps de parcours. Elles empêchent aussi de prendre des trains. « Le réseau français est, comparativement à ceux d'autres pays européens, très peu "circulé" », souligne Fabien Couly. C'est en partie à cause

de ce que Patricia Pérennes désigne comme « l'obsolescence technologique » de notre réseau. Prenons l'exemple des aiguillages, qui servent à changer de direction. Chez certains de nos voisins, leur gestion est centralisée. Ils sont activés à distance, depuis des tours de contrôle régionales. « En France, les aiguillages sont bien souvent gérés localement, voie par voie, dans des postes qui datent parfois de 1930 ! Les cheminots s'y relayent en 3x8 pour actionner des leviers. Ce système ne sera totalement modernisé qu'en 2070 ! », déplore Patricia Pérennes. Or, d'après l'experte, « cette obsolescence pousse la SNCF à réduire le service sur certaines lignes ». Les usagers du TER Paray-le-Monial-Lyon font les frais de cette politique. Ils vivent en effet l'enfer depuis le non-remplacement, fin ►



► 2023, d'un poste d'aiguilleur sur leur ligne. Les TER ne peuvent plus se croiser sur une portion de plus de 90 kilomètres de long. «*Si un train a un problème, tous les autres doivent désormais attendre derrière. Les retards s'accumulent*», assure Julien Vannier, porte-parole du Collectif des usagers des trains d'Auvergne.

136 milliards d'euros sur la voie

Pour remettre en état le réseau et le moderniser, l'argent va devoir couler à flots. De quels montants parle-t-on ? Environ 136 milliards d'euros ont d'ores et déjà été actés entre l'État et la SNCF pour la période s'écoulant de 2022 à 2042, dont une bonne partie vient des bénéfices générés par la SNCF grâce, notamment, au TGV. L'ART a fait les calculs. Aussi rondelette soit-elle, cette somme ne suffira pas si l'on veut, ne serait-ce que maintenir le trafic ferroviaire actuel. «*Deux options existent : soit fermer des lignes, soit remettre de l'argent*», note un spécialiste du ferroviaire. Il faudrait relancer de 1,5 milliard par an, dont 500 millions apportés par la SNCF. Il reste donc 1 milliard à trouver. La réponse des pouvoirs publics est attendue dans les prochains mois. Profitable à long terme, cette série d'investissements aura,

Proposition

Il faut intégrer dans le cadre des négociations portant sur la fin des concessions actuelles, ainsi que dans les réflexions sur leur renouvellement, le principe du maintien des péages à des niveaux proches des niveaux actuels. Une transposition plus ambitieuse de la directive Eurovignette permettrait de dégager des recettes supplémentaires pour contribuer au financement du transport ferroviaire. La logique : mobiliser les recettes générées par les modes de transport carbonés pour financer les modes de transport décarbonés.

CAPTER LE PÉAGE DES AUTOROUTES

Appelée par le gouvernement à faire des propositions pour financer les infrastructures de transports, la SNCF veut récupérer 1 Md€ par an du magot des autoroutes. Comment ? En profitant des renouvellements des concessions, qui débuteront en 2036, afin de capter une partie de leurs recettes. Mais, pour cela, elle préconise de ne pas baisser les tarifs des péages...

paradoxalement, un impact négatif à brève échéance sur la qualité de service. On sera bien obligé de faire ces travaux ! Traditionnellement, la SNCF privilégie les chantiers de nuit pour éviter de perturber le passage des trains de voyageurs. Le fret en pâtit. Toutefois, l'entreprise publique a récemment changé de doctrine, pour un chantier colossal, celui de la ligne Polt (pas moins de 1,6 milliard d'euros d'investissement).

«*Dès septembre, une portion de la ligne va être fermée au nord d'Orléans, tous les jours de 9 h 30 à 17 h 30. Et ce pendant au moins six mois*», détaille Jean-Claude Sandrier, président de l'association Urgence ligne Polt. Et il s'agace : «*Il a été choisi de tenir davantage compte de la circulation des marchandises que de celle des gens !*» Le patron de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, répond : «*C'est aussi un axe important pour le fret. Si on a dû se résoudre à faire des interruptions le jour, c'est parce que la quantité de travaux est telle que cela aurait pris des années.*»

■ BORIS CASSEL - PHOTOS : DIDIER DUPUY

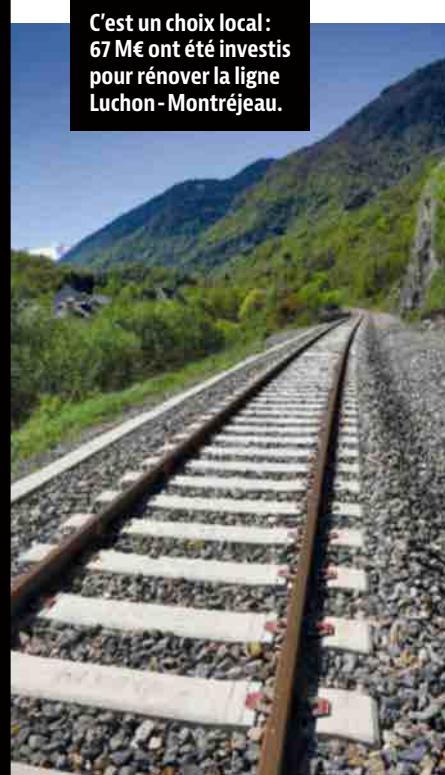
Reportage

À LUCHON,

Après 11 ans de fermeture, la ligne Montréjeau-Luchon rouvre cet été grâce à la région Occitanie, sans intervention de l'État et de la SNCF. Une première.

C'est la foule des grands jours sur le parvis de la gare de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Retraités, élus locaux, anciens cheminots... tous jouent des coudes pour s'approcher de la porte d'entrée et réussir le cliché de l'année : ciseaux dorés en main, Carole Delga, tout sourire, en train de couper le ruban bleu-blanc-rouge. En cette matinée ensoleillée d'avril, la présidente (PS) de la région Occitanie poursuit l'inauguration de cette gare de bout de ligne par une visite du bâtiment de 235 m² classé monument historique. Hall remis à neuf, marquises repeintes en gris, quai et voie débarrassés de leurs mauvaises herbes... tout semble

C'est un choix local : 67 M€ ont été investis pour rénover la ligne Luchon-Montréjeau.



LA SNCF ET L'ÉTAT RESTENT À QUAI

prêt pour le retour des voyageurs à Luchon. Il ne manque plus qu'une chose, essentielle, qui se fait d'ailleurs attendre depuis 3 800 jours dans cette petite ville de fond de vallée pyrénéenne : le train !

Clap de fin en 2014

En effet, plus aucune rame n'est « terminus Luchon » depuis le 18 novembre 2014. Ce jour-là, la SNCF a mis fin au service sur l'unique voie de la vallée. Une décision prise au nom de la sécurité, d'importantes inondations ayant fragilisé les nombreux ouvrages d'art qui jalonnent les 36 kilomètres de voie. Il aura donc fallu attendre une décennie pour que les travaux soient enfin engagés. Renforcement des talus, remplacement des rails, modernisation des passages à niveau... Le Luchon-Montréjeau circulera dès cet été, à raison de six allers-retours journaliers, un voyage de 35 minutes offrant la possibilité aux habitants

du Comminges de rejoindre, en correspondance, le reste du réseau ferré national. Mieux, certains poursuivront leur route jusqu'à Toulouse, mettant Luchon à deux heures de la capitale occitane. Et, pour les locaux, ça change tout, comme nous l'explique Ghislaine, 62 ans : « Je ne suis pas allée à Toulouse depuis plusieurs années, car j'ai peur de conduire en ville. Je vais enfin pouvoir y retourner ! » Elle y croisera peut-être Jacques Gabas, un habitant de « Guran, joli petit village » à 11 kilomètres de là. Lui aussi guette le jour du premier départ. « Ça me permettra d'aller faire un tour », glisse-t-il avec son accent chantant. Avant de poursuivre : « J'espère surtout que ça relancera un peu Luchon. »

La région se mobilise

Ville thermale et départ de pistes de ski, celle que l'on surnommait jadis la « reine des Pyrénées » est en perte de vitesse. Le retour du train doit favoriser celui des touristes. Voilà pourquoi

67 millions d'euros d'argent public ont été débloqués pour ce projet. Mais pourquoi un tel effort a-t-il été consenti pour rouvrir une ligne ici, alors qu'à peu près partout ailleurs, la règle est plutôt d'en fermer, avec 700 kilomètres de voies rayées de la carte entre 2020 et 2024 ? « Le président de la République n'était pas favorable » à cette réouverture, précise Carole Delga. Et c'est parce que l'État y était opposé que la patronne de la région (ancienne députée de cette circonscription) a choisi – comme l'y autorise la loi d'orientation des mobilités de 2019 – de récupérer la gestion de cette petite liaison. Autrement dit, elle en a pris la responsabilité, avec un statut proche de celui de propriétaire. « C'est la première fois en France qu'une région assume à 100 % le coût des travaux [d'une voie ferrée] », assure-t-elle.

A la suite d'un appel d'offres, c'est

La présidente de la région Occitanie, Carole Delga (à dr.), inaugurerait la réouverture de la gare de Luchon, en avril dernier.

un groupe de BTP privé, NGE, qui a été désigné pour mener à bien le chantier, et non la SNCF. « L'entreprise publique ne sera pas non plus en charge de la maintenance de la voie », souligne Christophe Bazzo, directeur général délégué à la région Occitanie. Pour autant, « la circulation des trains sera assurée par la SNCF », affirme Carole Delga.

LA RÉGION GRAND EST VA ENCORE PLUS LOIN SUR CONTREXÉVILLE - NANCY

D'autres régions réfléchissent à aller encore plus loin dans cette stratégie consistant à se passer des acteurs classiques du ferroviaire (la SNCF et l'État). Ainsi, pour le Contrexéville-Nancy, fermé depuis huit ans, la région Grand Est s'appuie sur un groupement d'entreprises (NGE, Transdev) et un financeur public (la Banque des territoires). Ils devront remettre la voie en état, s'occuper de la maintenance, mais aussi faire circuler les trains.



DES PASTILLES PLUTÔT DURES À AVALER

Plusieurs marques de tablettes d'aromatisation de l'eau se sont lancées à l'assaut du marché de l'hydratation. Pour nous encourager à acheter leurs produits, elles clament sur tous les toits que nous ne buvons pas assez. Un constat à relativiser.

«**D**rink more water». Le message qui s'affiche – en anglais, c'est toujours plus chic – à l'ouverture d'un paquet de pastilles Waterdrop ne laisse aucune place à l'ambiguïté : il s'agit de vous faire boire, et sans modération, pour une fois ! Un «cube d'hydratation» plongé dans un demi-litre d'eau plate ou gazeuse transforme en quelques minutes votre ration quotidienne d'eau en un nectar censé entretenir une furieuse envie de vous hydrater toute la sainte journée. Quatre par jour, et voilà l'objectif de deux litres quotidiens atteint haut la main. «*Fini l'eau fade*», «*vous allez aimer boire*», fanfaronne Hydrology, une autre marque, dans ses communiqués de presse, allant jusqu'à suggérer ses «billes» comme cadeau de fête des Mères. En plus, la plupart des produits contiennent des vitamines. Pour 10 € environ le paquet, il serait dommage de passer à côté d'un tel condensé de bienfaits...

Boire, le nouveau graal

Sous-texte de cette offensive commerciale : un danger redoutable plane au-dessus de la population, la déshydratation. C'est prouvé, la science est formelle, les trois quarts d'entre nous seraient, sans le savoir, à la limite du dessèchement. La marque Hydratis en a même fait le sujet d'une conférence de presse, sondage à l'appui. Ses affiches placardées dans les pharmacies plaident toutes pour un

surcroît d'hydratation. La plupart d'entre nous échoueraient à atteindre les 1,5 à 2 litres d'eau quotidiens recommandés par les autorités sanitaires. Face à un tel échec, la bonne attitude, aujourd'hui, serait carrément de boire «*avant même d'avoir soif*». Le mantra, valable pour les personnes âgées, qui ont effectivement tendance à oublier de boire, a pris une dimension universelle. Cinq minutes à perdre entre deux réunions ? Attrapez votre gourde, plutôt que votre portable, et buvez. Un passage aux toilettes ? Ouvrez le robinet et, sans hésitation, buvez. Et si l'eau vous rebute – logique, quand on boit sans soif –, ajoutez-y une pastille, et ça passera crème.

LA VIGILANCE NE S'IMPOSE QUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES BÉBÉS

Mais ces injonctions à boire tous azimuts ne sont pas justifiées. Absorber 1,5 litre d'eau par jour n'est rien de plus qu'un repère, à accommoder en fonction de la corpulence, du mode de vie et de la saison, autant d'éléments qui font varier les besoins hydriques. Sur la base de 25 à 35 ml d'eau par kilo de poids corporel sous nos latitudes, il y aura, entre une personne pesant 50 kg et une autre, 85 kg, une différence d'un litre par jour ! Précisons encore que ces valeurs englobent les apports en

eau de nos aliments. Des repas équilibrés, avec des fruits, des légumes, des féculents et des laitages, fournissent aisément l'équivalent d'un litre d'eau. Résultat, «*en hiver, une femme menue et peu active pourra se contenter de boire un demi-litre*», souligne Anne Guillot, diététicienne. A contrario, les adeptes des menus pizzas-frites devront s'abrever davantage pour compenser la faible teneur en eau de leur nourriture. Évidemment, en été, les pertes importantes causées par la transpiration obligent à boire plus. Et ce d'autant plus en cas d'activité sportive.

La soif, un indicateur fiable

Pas de panique, contrairement aux apparences, il est simple de s'y retrouver. Car l'organisme possède un dispositif d'alerte fin et réactif : la soif. «*Nos vaisseaux sanguins sont tapissés d'osmorécepteurs qui analysent constamment les taux sanguins de calcium et de potassium*, explique le Dr Patrick Saudan, néphrologue au Centre hospitalier universitaire vaudois de Lausanne (Suisse). Ce mécanisme est très sensible : au moindre déficit d'eau plasmatische, une hormone, la vasopressine, est sécrétée pour réabsorber de l'eau par les reins, et la soif, déclenchée par le système nerveux, incite aussitôt à boire.» La soif est un signal non seulement fiable, mais protecteur : il se manifeste bien avant qu'il y ait le moindre risque pour la santé. Nul besoin, par conséquent, de devancer l'appel : il est impossible d'être déshydraté avant d'avoir soif.

«La sensation de soif, si on l'écoute, est un indicateur suffisant», renchérit Anne Guillot. En revanche, quel que soit le prétexte, ne l'ignorez pas. «Il arrive que des personnes, les femmes en particulier, par peur de ne pas trouver de toilettes, se retiennent de boire alors qu'elles en ont envie», précise le P^r Patrick Saudan. C'est là que surviennent les risques, bien connus, de maux de tête, d'infection urinaire et même de calculs rénaux.

Bonne nouvelle, donc : il est inutile de vous forcer à ingurgiter de l'eau en permanence, ni de l'aromatiser pour faire passer la pilule, la soif ne manquera pas de vous rappeler à l'ordre. Dans le pire des cas, des urines trop foncées constitueront un bon indicateur de secours. Il y a cependant des exceptions à cette règle de bon sens. Les bébés, d'abord, requièrent une attention particulière, car ils ne peuvent étancher leur soif seuls. Leur proposer de l'eau régulièrement s'avère indispensable, surtout quand il fait chaud. Les personnes âgées, quant à elles, ressentent moins la soif et, par conséquent, sont susceptibles de se déshydrater sans s'en rendre compte. Pour elles, s'astreindre à une hydratation régulière est justifié, quitte à programmer une alarme.

■ ANNE-SOPHIE STAMANE

Composition DES ÉDULCORANTS SYSTÉMATIQUES

Hydrology, Lxir, Hydratis, Waterdrop, Panda Tea, etc. : quelle que soit la marque, sous des dehors qui se veulent résolument naturels, les pastilles ou billes vendues pour aromatiser, voire pour «optimiser» l'eau de boisson contiennent des additifs sucrants. Le plus souvent du sucralose, édulcorant

intense classé par Que Choisir comme «peu recommandable». Mieux vaut passer son chemin ! On trouve aussi parfois du sorbitol. Cet édulcorant, que nous jugeons «tolérable», entretient cependant l'appétence pour le goût sucré. Or, notre alimentation est déjà trop riche en sucre. Il est préférable

de s'habituer à ne pas boire sucré du tout. Seule la marque Solid Drinks fait l'impasse sur les édulcorants. Mais c'est cher payé pour aromatiser de l'eau du robinet. Un quart de citron, une branche de menthe, un morceau de gingembre ou une tisane suffisent si vous n'aimez pas l'eau nature.



Les marques Waterdrop, Hydratis ou encore Hydrology proposent des pastilles pour aromatiser l'eau à partir d'une dizaine d'euros la boîte.

PSYCHOLOGIE D'UNE ARNAQUE

Grâce à quel processus psychologique les escrocs hameçonnent-ils leurs proies ? Qu'est-ce que cela révèle sur notre rapport à l'argent ? Comment affronter le sentiment de culpabilité qui s'ensuit ? Une victime témoigne. Elle a souhaité rester anonyme.

Parfois, une vie peut basculer à cause d'une publicité. Pour Monsieur X, cela se produit un jour d'octobre 2023. Il reçoit un e-mail dans sa boîte, parmi des centaines d'autres. Mais celui-ci attire son attention. Il y est question de placements financiers offrant des taux de rendement extrêmement intéressants : 9,5% par an ! Il s'agit d'investir dans des bornes de recharge pour voitures électriques de type Tesla, en Espagne. Notre témoin prend connaissance du message. Puis le referme et poursuit son activité. Cependant, le temps fait son œuvre. Il est intrigué : «*Je me disais que c'était trop beau pour être vrai ! Mais j'ai eu envie d'en savoir plus.*» Monsieur X est cadre, gagne plutôt bien sa vie, est propriétaire de sa résidence principale et dispose d'une somme très confortable, provenant en partie d'un plan social survenu dans son ancienne entreprise. Environ 500 000 €, qu'il a placés dans des supports en assurance-vie et dans des SCPI⁽¹⁾. A priori, donc, pas de gros besoins. Toutefois, à l'écouter, il nourrit une certaine déception en ce qui concerne la performance des produits financiers proposés par sa banque. Il en attend plus !

D'abord, séduire

Et c'est sans doute cette insatisfaction qui le pousse à composer le numéro de téléphone indiqué sur la publicité. Au bout du fil, un homme d'une

soixantaine d'années «à la voix rassurante», nous raconte-t-il. L'individu explique que cet investissement en Espagne fonctionne comme des SCPI⁽¹⁾, mais avec l'énorme avantage de ne pas être soumis à la fiscalité française. Et qu'il est aisément de récupérer les fonds au bout d'un an. Il annonce à son futur «client» qu'il percevra par virement un loyer mensuel. Derrière cette offre, se trouve la société GSM France. Monsieur X a tout de même le réflexe de vérifier sur Internet. Cette entreprise existe bel et bien. Son siège social se situe en région parisienne et, parmi ses activités, il y a effectivement l'acquisition

TIMOTHY DURAND

et la gestion de biens immobiliers, l'obtention de droits d'exploitation et la promotion immobilière.

Après plusieurs mois d'échanges, Monsieur X se sent en confiance et décide d'investir la somme de 15 000 €.

«*J'ai bien eu quelques sueurs froides au moment de signer, se souvient-il. Je disais à mon interlocuteur que je préférerais rencontrer physiquement la personne quand j'effectuais une grosse transaction. Néanmoins, il avait toujours réponse à tout.*» L'escroc le rassure aussi sur ce

ENTRETIEN

JOSEPH AGOSTINI Psychologue clinicien
et auteur de *Je dépense comme je suis*, aux éditions Leduc

«LES ESCROCS UTILISENT LE PRINCIPE DE MÉMIFICATION»

Que Choisir Que dit le cas exposé ici de notre rapport à l'argent ?

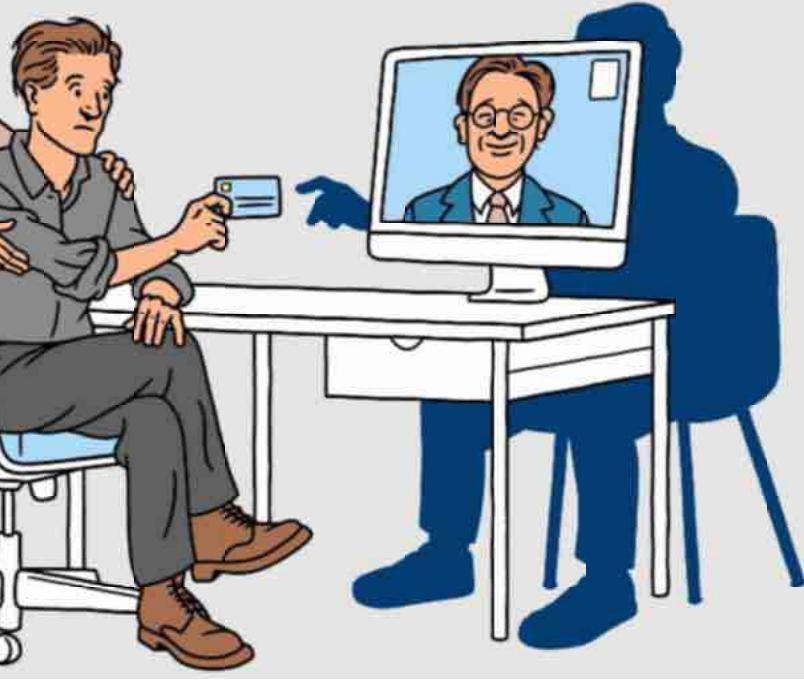
Joseph Agostini En général, notre rapport à l'argent parle de nous. Les victimes sont souvent sensibles à l'écoute attentive de l'escroc, à son empathie et à sa disponibilité. Cela répond à une détresse personnelle. Et parfois à un narcissisme abîmé qui rencontre là l'opportunité d'être entendu. Quand une personne mise fréquemment sur des produits financiers douteux,

il est intéressant de savoir d'où provient son patrimoine. L'a-t-elle gagné à la sueur de son front ou est-ce un héritage ?

QC Et qu'est-ce que cela change ?

J.A. L'héritage induit, la plupart du temps, un comportement. Si vous dépensez tout sans complexe, cela signifie peut-être que le lien affectif avec vos aïeux vous pèse et que vous manifestez ainsi l'envie d'exister par vous-même. Au contraire, si vous y prêtez





point en lui déclarant qu'ils vont finir par se voir, car sa société organise très régulièrement des salons.

Ensuite, mettre en confiance

Comme convenu, l'investisseur commence à toucher des loyers. Environ 150 € par mois. Et il est en relation régulière avec son «conseiller». Via une plateforme internet, il a accès à toutes ses opérations. Il baisse alors complètement la garde. Ou presque. Un détail retient son attention : les intitulés

des virements avec des noms d'entreprises espagnoles qui changent tout le temps. Mais son interlocuteur, une fois de plus, trouve la parade et lui affirme que Tesla est un énorme groupe, avec des entités partout dans le monde, et que c'est normal.

Pratiquement un an après son premier investissement, l'escroc propose à Monsieur X une nouvelle mise : «*Cette fois, encore plus intéressante! Il s'agit de parts dans des boutiques Chanel en Espagne. Une véritable opportunité!*»

L'épargnant, qui n'a aucune raison de se méfier, investit alors 25 000 €. Le même mode opératoire que la première fois est à l'œuvre.

Enfin, disparaître avec l'argent

C'est à ce moment-là que les échanges avec le pseudo-conseiller deviennent plus espacés. Il est toujours en réunion, en déplacement... Monsieur X se rend au siège de la société GSM France afin de s'assurer qu'il existe bien. C'est la douche froide. La secrétaire ne connaît personne du nom de son contact. Le nom et les coordonnées de la société ont été usurpés. Très affecté, Monsieur X porte plainte auprès de la gendarmerie. Une enquête est ouverte. Il prend les conseils d'un avocat tout en sachant qu'il est peu probable qu'il récupère ses fonds un jour. «*Je suis sous antidépresseurs. C'est un sentiment très fort de trahison et de culpabilité. J'ai suivi une psychothérapie, mais je ne sais pas si je parviendrai à m'en remettre un jour*», avoue la victime, encore très en colère.

■ PASCALE BARLET

(1) Société civile de placement immobilier.

un soin particulier, vous exprimez un sentiment de loyauté et de respect vis-à-vis d'eux.

QC À plusieurs reprises, on sent la victime douter de son interlocuteur. Par quel processus va-t-elle jusqu'au bout ?

J.A. Dans bien des situations de ce type, l'escroc développe de l'empathie pour la victime. J'appelle cela la «mémification». Il se met à votre place et vit la même chose que vous. Il devance toutes vos peurs, vos attentes, et y répond. Ce procédé est renforcé par un discours qui semble dire «vous avez de la chance». C'est le mécanisme du fantasme d'exception. Vous êtes celui à qui la chance sourit parce que je vous propose des produits rentables et que c'est aujourd'hui qu'il faut saisir cette opportunité.

QC Peut-on parler d'emprise ?

J.A. Oui, tout à fait. Et comme le processus est lent, ça marche. C'est comme au cinéma, il est plus difficile de partir 10 minutes avant la fin du film que dès le début.

QC Comment guérir de cette blessure psychologique ?

J.A. Par un travail psychothérapeutique, cela va de soi. La victime ressent généralement un sentiment de colère et une forte culpabilité. Pour dépasser cela, il importe de comprendre la place que l'on donne à l'argent dans sa vie. Ce qu'il est acceptable de perdre et ce qui ne l'est pas, au point que cela entame notre raison d'être. En avoir conscience nous aidera à guider nos comportements.



UN SCANDALE, ET AUCUNE REMISE EN CAUSE

NESTLÉ WATERS Pendant des années, le minéralier a utilisé des traitements interdits pour ses eaux minérales naturelles (Vittel, Contrex, Perrier...). Sommés de s'expliquer devant des sénateurs, ses dirigeants ont eu une attitude scandaleuse.

« **P**ouvez-vous répondre une fois à une question ? », s'agace Alexandre Ouizille, sénateur de l'Oise. En face, Muriel Lienau n'en mène pas large. Depuis 45 minutes, ce mardi 20 mars, l'actuelle PDG de Nestlé Waters passe sur le gril de la commission d'enquête sénatoriale sur les eaux en bouteille, dont Alexandre Ouizille est rapporteur. Lancée en décembre 2024, cette procédure visait à faire toute la lumière sur une tromperie à grande échelle dans le secteur des eaux minérales. Injection de sulfate de fer, utilisation de charbon actif et d'ultraviolets, microfiltration non conforme aux seuils autorisés... pendant des années, Alma et Nestlé Waters, poids lourd du secteur (Vittel, Contrex, Hepar, Perrier), ont eu recours à des systèmes de purification, tolérés pour l'eau du robinet, mais proscrits pour les eaux vendues comme «minérales naturelles». Dites «microbiologiquement saines», elles ne sont pas censées en avoir besoin. Les minéraliers justifient d'ailleurs ainsi des prix jusqu'à 400 fois plus élevés que l'eau du robinet. Cette fraude, qui aurait perduré 20 ans, est évaluée à plusieurs milliards d'euros.

DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE RÉPÉTÉS EN BOUCLE

La commission sénatoriale a rendu, le 19 mai dernier, un rapport accablant, tant pour Nestlé Waters que pour les pouvoirs publics, jusque dans leurs hautes sphères, informées des infractions bien avant que le scandale éclate, mais n'ayant rien fait pour les stopper... Au contraire. Au-delà des faits, l'attitude des dirigeants de Nestlé lors des auditions sous serment interroge. Laurent Burgoa, sénateur du Gard et président de la commission d'enquête, cible notamment Muriel Lienau et Sophie Dubois, présidente de Nestlé France, qui «n'ont pas permis de faire éclater la vérité». Le Sénat attendait de ces deux dirigeantes qu'elles révèlent l'ancienneté de la fraude et le nom de celui qui l'a instaurée en premier. Toutefois, elles se réfugient derrière «une situation héritée du passé». La PDG de Nestlé Waters déclare avoir eu connaissance de ces traitements interdits courant 2020, peu après être devenue responsable de la zone Europe de la filiale. Elle explique

ne pas avoir «recherché de responsabilités individuelles, mais consacré toute [son] énergie à trouver des solutions», estimant ce choix courageux. «Ce qui est courageux, c'est de faire une enquête interne [...], d'aller au bout de la vérité», lui rétorque sèchement Alexandre Ouizille. Et pas de s'atteler à un plan de transformation au moment où l'on se retrouve dans le collimateur de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)... Muriel Lienau ne convainc pas plus lorsqu'elle assure que les filtres à 0,2 micron [la taille des pores], encore en place dans les usines de Nestlé Waters – avec l'aval de Matignon –, reviennent au même que ceux à 0,8 micron, jugés conformes à la réglementation par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). «Alors, pourquoi ne pas utiliser ces derniers?», répond à juste titre un sénateur. Selon Cathy Le Hec, présidente de la Maison des eaux minérales naturelles (MEMN)⁽¹⁾, interrogée par *Que Choisir*, «la réglementation est claire. La microfiltration n'est autorisée que dans des cas très précis, et à condition de prouver qu'elle ne modifie pas les caractéristiques microbiologiques de l'eau. Or, à 0,2 micron, on est clairement dans un procédé de désinfection.»

Entendu par la commission le 26 mars, Ronan Le Fanic, directeur industriel de Nestlé Waters, ne brille pas non plus par son honnêteté. Il a certifié que l'usine de Vergèze (Gard), où est produit le Perrier, n'avait connu aucun dysfonctionnement en 2025. Pourtant, les 10 et 21 mars, des lignes de production avaient été contaminées, créant des blocages de palettes. Laurent Burgoa a donc saisi le procureur de la République pour faux témoignage. À la justice d'engager ou non des poursuites... Une certitude, Nestlé ne sort pas grandi de ces auditions, où il a étalé sa culture du secret et sa défiance à rendre des comptes. Ce n'est pas le premier scandale dans lequel le groupe est impliqué ; début 2022, il avait été mis en examen dans l'affaire Buitoni, où deux enfants étaient morts et 56 autres, touchés aux reins après avoir consommé des pizzas contenant la bactérie *Escherichia coli*.

■ FABRICE POULIQUEN

(1) Elle regroupe cinq minéraliers, dont Danone.

AU SÉNAT, LES OMISSIONS SOUS SERMENT DE NESTLÉ WATERS



Muriel Lienau, PDG : « Je n'ai pas recherché de responsabilités individuelles, mais consacré toute mon énergie à trouver des solutions. »



Ronan Le Fanic, directeur industriel, à propos des dysfonctionnements entre janvier et mars à l'usine Perrier de Vergèze : « Il n'y a rien eu qui sortait de la routine... »



Entrée du site historique de Perrier à Vergèze, dans le Gard.

L'AVENIR DE PERRIER PLUS QUE JAMAIS MENACÉ ?

Depuis fin 2023, Nestlé Waters ne peut déjà plus utiliser deux des sept forages de son usine de Vergèze (Gard), bastion historique de Perrier, pour produire cette célèbre eau minérale pétillante. Trop exposés aux pollutions, ils ont été déclassés, et le groupe

s'en sert désormais pour sa nouvelle marque, Maison Perrier, une simple eau de boisson. Quant aux autres forages, ils sont régulièrement touchés par des contaminations bactériennes. D'ici au 7 août, le préfet du Gard renouvelera ou non l'autorisation

de Nestlé Waters à les exploiter pour produire de l'eau minérale naturelle. Début mai, ce dernier a d'ores et déjà mis en demeure l'industriel de retirer sous deux mois son système de filtration à 0,2 micron.



L'UFC-Que Choisir a déposé deux plaintes début juin contre la société Perrier et plusieurs ministres ayant eu à connaître ce dossier.

je veux

PROFITER DE MON ÉTÉ!

L'été est là et, avec lui, son lot de désagréments, voire de dangers : le soleil qui cogne, les moustiques, la canicule. Notre sélection des meilleurs produits pour y faire face.

Crèmes solaires

L'indispensable protection

Se protéger des rayons du soleil est indispensable tant les UVA et les UVB sont nocifs. L'exposition excessive est à l'origine de nombreux cancers de la peau.

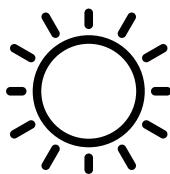
La meilleure protection ? Éviter de s'exposer entre 12 et 16 h, garder un haut et un chapeau, rester à l'ombre et... utiliser de la crème solaire. Celles présentées ici sont toutes efficaces contre les UVA et les UVB. Mais il faut renouveler régulièrement l'application. Par économie ou par confort, nous en mettons jusqu'à quatre fois moins que la dose indispensable ($0,5 \text{ mg/cm}^2$ au lieu de 2 mg/cm^2).

Pas d'excuse, les qualités cosmétiques – texture, facilité d'étalement, pas d'effet collant... – sont au rendez-vous. Et comme la préservation de l'environnement compte aussi, nous analysons les emballages, les quantités de produit restant au fond du contenant et les compositions. Sur ce point, pas de miracle : les filtres UV qui protègent nuisent tous aux milieux aquatiques : aucune référence n'obtient plus que ★.



Ne lésinez pas sur la dose, on a tendance à ne pas se tartiner assez !

8 CRÈMES SOLAIRES INDICE 30



Prix (€)/Prix au litre (€)	12,99/65	27,70/185	17,50/175	22,50/113	19,90/133	22,99/153	20,70/104	10,49/70
PROTECTION UV								
Protection UVB/UVA	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★	★★★★/★★★
APPRECIATION	★★	★★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★
Qualités cosmétiques	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★
Composition	-	(1)	-	-	-	(2)	-	-
Étiquetage	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★
ENVIRONNEMENT								
Emballage	★★	★★	■	★	★★★	■■	★★	★★
Quantité de produit restante au fond du tube	★★	★	■■	★★★	★	■	★★★	★★
Ingrédients	★	■	★	★	★	■	■	■
APPRECIATION	★	■	★	★★	★	■	★	■
APPRECIATION GLOBALE	15,1/20 ★★	14,9/20 ★★	14,6/20 ★★	14,5/20 ★★	14,5/20 ★★	14,5/20 ★★	14/20 ★★	13,9/20 ★★

- : absence d'ingrédients indésirables et d'allergènes. (1) Allergènes. (2) Methylene Bis-Benzotriazolyl Tetramethylbutylphenol [nano].

Climatiseurs mobiles

Pour gagner quelques degrés

Rafraîchir son intérieur lors des canicules est une question de santé, notamment pour les personnes âgées. Quitte à sacrifier quelques convictions écologiques.

Coups de chaleur, déshydratation... les canicules qui, désormais, rythment nos étés risquent d'avoir des conséquences graves sur les populations fragiles. Doit-on culpabiliser de tenter de maintenir une température agréable chez soi ? Chacun jugera. Un usage même modéré améliore grandement le confort même si les climatiseurs sont gourmands en électricité. Bonne nouvelle, toutefois, le fluide frigorigène le plus souvent employé dorénavant, le R290, est plus respectueux de l'environnement que le R410A, qui a disparu. Les modèles que nous présentons ici sont « mobiles », donc très faciles à déplacer d'un endroit à l'autre grâce à leurs roulettes. On peut ainsi

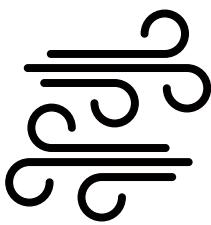
perdre quelques degrés dans le salon en journée et préparer la chambre à l'approche du coucher. D'abord, ils se montrent tous efficaces : globalement simples à utiliser, ils rafraîchissent vite et bien. Par contre, ils ne savent pas être discrets. Ces appareils émettent un bruit compris entre 60 et 70 dB(A), soit celui d'une voiture qui roule. N'imaginez pas vous endormir à côté ! Ensuite, leur consommation électrique est élevée, car l'extraction d'air chaud et la ventilation d'air froid sont énergivores. Le coût annuel mentionné est basé sur un fonctionnement à pleine puissance pendant deux semaines, 12 h par jour. Il vous en coûtera entre 30 et 60 € par an environ.

Notre sélection propose des modèles destinés à climatiser de petites et de grandes pièces.



Pour limiter la consommation, calfeutrez bien la fenêtre par laquelle vous évacuez l'air chaud. Sachez, enfin, que ces appareils n'ont pas tous le même pouvoir réfrigérant. Ils se distinguent par leur puissance. C'est pourquoi nous avons scindé notre sélection en deux : d'un côté, ceux destinés à la climatisation de petits volumes, et de l'autre, ceux dédiés aux grandes pièces. Faites votre choix !

8 CLIMATISEURS MOBILES



Prix (€)	900	600	400	774	505	700	799	799
SURFACE ≈ 25 M²								
PERFORMANCES								
Distribution du froid dans la pièce	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★
Rapidité de refroidissement	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Consommation électrique/ Coût annuel calculé	★★/31 €	★/34 €	★★/29 €	★/41 €	■■/52 €	■/48 €	■■/51 €	■■/57 €
Bruit	★	★★	★	★	■	■	■	■
Facilité d'utilisation	★★	★★	★★	★★	★★★	★★	★	★
APPRECIATION GLOBALE	16,2/20 ★★★	15,7/20 ★★	15,7/20 ★★	15,5/20 ★★	14,9/20 ★★	14,5/20 ★★	14,4/20 ★★	14,3/20 ★★
CARACTÉRISTIQUES								
Longueur du tuyau min.-max. (cm)	24-122	36-148	34-152	34-129	29-150	24-155	33-150	32-155
Puissances de refroidissement mesurée/déclarée (kW)	2,5/2,5	2,8/2,8	2,5/2,5	2,9/2,9	3,4/3,5	3/3,5	3,3/3,3	3,8/4
Puissance de chauffage annoncée (kW)	2	n.a.	n.a.	n.a.	3,3	2,6	2,8	n.a.

n.a. : non applicable

JE VEUX

PROFITER DE
MON ÉTÉ!

Diffuseurs électriques

Ciao, les moustiques !

Peut-être parviendra-t-on un jour à éradiquer le moustique tigre. En attendant, il faut s'en protéger. Branchés à une prise de courant, les diffuseurs doivent tenir ce nuisible et ses cousins éloignés. Et les dissuader de nous piquer !

Le moustique tigre est un véritable fléau. Et il progresse à toute allure dans nos contrées. Une quinzaine d'années lui ont suffi pour envahir tout le territoire, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à la Normandie, la seule à être épargnée jusqu'à 2024. Mais la riposte s'organise. Depuis ce printemps, la ville de Brive (Corrèze) expérimente la « technique de l'insecte stérile » (TIS) dans un quartier infesté. L'idée ? Lâcher chaque semaine, jusqu'au mois de novembre, des milliers de mâles stérilisés afin qu'ils s'accouplent avec des femelles, les seules à piquer. Cela les prive de descendance, et la population doit finir par s'effondrer. En attendant les résultats de ce procédé prometteur

et son possible déploiement à plus grande échelle, restent les bons vieux répulsifs pour se protéger des piqûres. L'an dernier, nos tests saluaient l'efficacité de plusieurs sprays, notamment Insect Écran Zones infestées ou encore Decathlon Forclaz répulsif, version jaune ou noire.

Des données rassurantes côté toxicité

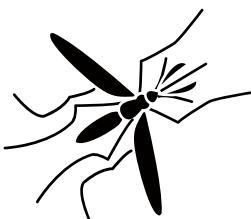
Cette année, nous avons testé les diffuseurs électriques. Branchés à une prise de courant, ils répandent des substances insecticides ou répulsives. Nous avons, bien sûr, vérifié la toxicité des ingrédients employés, car les consommateurs les respirent plusieurs heures pendant leur sommeil.



La promesse : vous protéger des moustiques pendant 45 ou 60 nuits, selon les modèles.

Les données actuelles sont rassurantes. Les personnes sensibles ou allergiques se méfieront, toutefois, des références à base d'huiles essentielles. Et, par prudence, mieux vaut limiter l'usage de ces produits aux situations où ils sont incontournables. Nous avons également mesuré leur capacité à tenir les moustiques à l'écart (répulsivité) et à les empêcher de piquer (protection). Enfin, nous avons examiné les étiquettes (marquage). Elles doivent mentionner lisiblement toutes les informations importantes : date limite d'utilisation, précautions d'emploi, substances actives... Vous obtiendrez de bons résultats avec les huit références présentées ci-dessous.

8 DIFFUSEURS ÉLECTRIQUES



Prix (€) pour prise + 1 recharge	1 CATCH EXPERT MOUSTIQUES 6 EN 1 (INTENSITÉ RÉGLABLE) ⁽¹⁾	2 KB HOME DEFENSE DIFFUSEUR ANTI-MOUSTIQUES MOUSTIK'OUT	3 RAID MAX MOUSTIQUES ET MOUSTIQUES TIGRES	4 K-PRO VERT MOUSTIQUES DIFFUSEUR ÉLECTRIQUE	5 INSECTIVOR (E.LECLERC) RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUES ACTIF D'ORIGINE VÉGÉTALE	6 RAID ESSENTIALS DIFFUSEUR LIQUIDE	7 ACTO MOUSTIQUES MOUSTIQUES TIGRES	8 APTA (INTERMARCHÉ) ANTI-MOUSTIQUES (RECHARGE LIQUIDE OU TABLETTE)
PROTECTION								
Protection contre les piqûres	★★★	★★	★★	★★	★	★	★	★
Répulsivité	★★	★★	★★	★	★	★	★	★
APPÉRÉCIATION	★★	★★	★★	★★	★	★	★	★
Toxicité	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Marquage (étiquette)	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★
APPÉRÉCIATION GLOBALE	15,9/20 ★★	15,6/20 ★★	14,1/20 ★★	13,6/20 ★★	12,9/20 ★★	12,8/20 ★★	12,6/20 ★★	11,8/20 ★
CARACTÉRISTIQUES								
Nombre de nuits de protection par recharge ⁽²⁾	45	60	45	45	45	45	45	45
Recharge ⁽³⁾	L	L	L	L	L	L	L ou T	L ou T
Catégorie ⁽⁴⁾	I	R	I	R	R	R	I	I

© KHALESKI/STOCK, L'HIN

(1) Testé en mode normal. (2) 1 nuit : 8 h. (3) L : liquide ; T : tablette. (4) R : répulsif ; I : insecticide.

Congélateurs

De la place pour les glaces

Un volume de 192 à 366 litres : ces congélateurs armoires sont largement prêts à accueillir vos victuailles, mais aussi tous vos parfums de glace préférés !

Avec une armoire dédiée, les capacités de stockage triplent, en comparaison de celles des congélateurs intégrés aux frigos combinés. Le plus généreux des modèles présentés offre un volume de 366 litres, largement suffisant. Mais le choix ne se fait pas que sur ce critère, le confort et la facilité d'usage comptent également. D'autant que cela a un impact sur la simplicité du nettoyage. En magasin, vérifiez que vous pouvez manipuler aisément les tiroirs et les compartiments, et que vous arrivez à atteindre toutes les denrées rangées. Autre paramètre important, l'autonomie (durée pendant laquelle les aliments restent congelés en cas de coupure de courant). Le fabricant ne l'indique pas toujours

et, quand bien même, qui dit qu'elle est juste ? Chez *Que Choisir*, nous la mesurons. L'appareil chargé (24 kg/100 l) est placé dans un endroit à 23 °C, puis débranché. Nous lançons le chronomètre pour noter en combien de temps il passe de -17 °C à -9 °C. Par ailleurs, les huit références sélectionnées, en plus d'afficher de bonnes performances, intègrent la technologie *No frost* (brassé). Elles coûtent plus cher que celles à froid statique mais, avec elles, pas de corvée de dégivrage. Vous constaterez aussi que les notes les moins satisfaisantes concernent... la congélation. Un comble ? Pas vraiment : notre test, exigeant, évalue la capacité des appareils à congeler alors qu'ils sont déjà bien remplis. Un critère



Avec leurs tiroirs et leurs différents compartiments, les congélateurs armoires facilitent le rangement des produits.

moins déterminant que... l'espace disponible chez vous. Avant l'achat, vérifiez bien les dimensions, et assurez-vous qu'il y a assez de dégagement pour l'ouverture des portes.

8 CONGÉLATEURS



Prix (€)	800	1399	700	1299	460	869	1319	581
Réglages préconisés	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★
Congélation (4 kg/100 l)	★	■	★	■■	★	■■	■■	■■
Stabilité température à 35 °C	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★
Consommation annuelle mesurée	★★/64 €	★★★/53 €	★★/72 €	★★/62 €	★★/61 €	★★/73 €	★/80 €	★/79 €
Autonomie (passage de -17 °C à -9 °C)	16 h 06	18 h 36	12 h 06	16 h 42	13 h 36	21 h 18	15 h 36	13 h 30
Facilité d'utilisation	★★	★★	★	★★★	★	★★	★★★	★
Bruit (mesuré)	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★
APPRÉCIATION GLOBALE	15,1/20 ★★	14,2/20 ★★	13,6/20 ★★	13,5/20 ★★	13,5/20 ★★	13,3/20 ★★	12,5/20 ★★	12/20 ★

CARACTÉRISTIQUES

Dimensions : hauteur x largeur (cm)	190 x 60	145 x 70	151 x 60	185 x 60	169 x 57	191 x 70	184 x 60	187 x 60
Volume (l)	301	260	192	278	194	366	278	286
Type de froid	Brassé							

SIXT Le premium au prix fort

LOCATION DE VOITURES Sixt affirme proposer des locations haut de gamme à prix attractifs et en a même fait son slogan publicitaire. Dans les faits, cela ne se vérifie pas vraiment. Pire, hors assurance, c'est le loueur le plus cher de notre enquête. Et cela ne garantit nullement un service premium, notamment en cas de litige.

La société allemande Sixt est implantée en France depuis presque 30 ans et dispose aujourd'hui de quelque 200 agences sur le territoire. Se partageant un marché estimé à un peu plus de 6 millions de locations de voitures, pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros, elle annonce clairement son positionnement premium avec le slogan «*Louez haut de gamme à prix attractif*». C'est plus ou moins vrai dans la réalité, car si elle propose effectivement beaucoup de modèles bien équipés et souvent de marques prestigieuses – comme Audi, Cadillac, BMW ou Mercedes –, la firme loue également des Fiat, Citroën, Opel ou Peugeot qui n'appartiennent pas à cette catégorie. Quant à ses tarifs, difficile de dire qu'ils sont intéressants. Toutefois, Sixt assume et déclare être «*consciente que cette orientation qualitative peut parfois conduire à des prix plus élevés que certaines autres offres du secteur, mais cela reste cohérent avec la promesse de valeur que nous faisons à nos clients*».

La plus chère de notre panel

Notre enquête sur les loueurs de voitures montre en effet que c'est la plus onéreuse des compagnies de notre panel, avec des prix 15 % plus élevés que la moyenne pour une citadine et 10 % pour un SUV compact. Quand on confronte sa grille tarifaire à celle de ses rivales, l'écart se creuse déraisonnablement. Ainsi, en prenant pour référence la moyenne des cinq lieux où nous avons relevé les prix, on constate que louer une citadine telle qu'une Fiat 500 chez Sixt coûte

63 % plus cher que chez Rent a Car, la marque la plus accessible en matière de tarifs (★★). Comptez respectivement 392 € et 241 €. Avec un SUV compact, du type Peugeot 2008, l'écart se réduit sensiblement, mais Sixt demeure le plus onéreux des loueurs, à 474 € contre 403 € pour le plus abordable (Entreprise), soit 17,6 % de plus. D'ailleurs, les automobilistes ayant répondu à notre enquête lui tiennent rigueur : Sixt affiche un niveau de satisfaction inférieur à celui de ses concurrents, et écope de l'appréciation la plus basse (■). Pénalisée en raison d'un moins bon rapport qualité-prix, l'enseigne l'est aussi à cause de son service client, jugé plus sévèrement par les participants à notre étude.

En cas de pépin, d'autres... pépins !

Les incidents ne sont pas fréquents, mais quand il y en a, ça se complique, quelle que soit l'enseigne. Alors qu'à peine 16 % des sondés déclarent avoir été confrontés à un problème technique (accident, dommage causé au véhicule...), la moitié estime que la réaction de la société de location n'a pas été à la hauteur. Pire, 37 % d'entre eux la considèrent très insatisfaisante.

Autre point négatif, la caution. Le niveau de satisfaction dégringole à 3,8 sur 10 du côté des répondants qui n'en ont pas récupéré l'intégralité. Logiquement, dans 8 cas sur 10, l'automobiliste perçoit cette retenue comme injustifiée. C'est le cas de Mat2424 : en mars 2025, il relatait, sur le forum de *Que Choisir*, sa mésaventure avec



Malgré son positionnement haut de gamme, Sixt ne donne pas vraiment satisfaction à ses clients.



Loueurs de voitures : notre classement

RÉSULTATS DE NOS RELEVÉS

	Satisfaction clients (1)	Tarif de la location	Prix de l'assurance	de la franchise	total de la franchise (2)	Possibilité de rachat	Kilométrage illimité	Appréciation globale (note sur 20)
RENT A CAR	★	★★	★★	★★	Non	Non	13,8	
ENTERPRISE	★	★	★	★	Oui	Oui	13,3	
EUROPCAR	★	★	■	★	Oui	Oui	12,7	
HERTZ	★	★	★	■	Oui	Oui	12,6	
AVIS	★	★	★	■	Oui	Oui	12,5	
SIXT	■	■	★★	★	Oui	Oui	12,1	

(1) D'après les réponses à notre sondage. (2) Hors assurance.
★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

▶ Comment nous testons

▶ **Notre enquête satisfaction** s'est déroulée en ligne du 13 au 23 mars 2025. Au total, 1606 abonnés y ont répondu.

▶ **Nos relevés de prix**, en mars 2025, ciblaient la location, du 26 avril au 3 mai, d'une citadine avec 500 km inclus et d'un SUV compact avec 1000 km (+ supplément). Retrait dans trois gares et deux aéroports. Neuf sites de loueurs ont été visés: Ada, Alamo, Avis, Budget, Enterprise, Europcar, Hertz, Rent a Car

et Sixt. Faute de réponses suffisantes, Ada, Alamo et Budget ne sont pas classés.

Notre appréciation globale prend en compte à 40 % la satisfaction globale (prix, gestion des dommages, service client...) des participants à notre sondage en ligne, à 25 % le tarif de location, à 15 % le prix de l'assurance, à 10 % la franchise, à 5 % la possibilité de rachat total de la franchise, à 5 % le kilométrage illimité (selon nos relevés).

Avis : «J'ai retiré la voiture sans constat contradictoire puis [l'ai] déposé[e] sans, également, et ils viennent me demander 282 € sept jours plus tard, en prétendant qu'il y a une nouvelle rayure sur la voiture.» Lily87, quant à elle, est obligée de régler 648 € à cause d'une griffure de 4 à 5 cm sur le pare-chocs. Or, elle ne l'avait pas remarquée, ni lors du retrait ni au moment de la restitution du véhicule chez E.Lerclerc à Limoges (87)... Quant à Lemineur67, c'est bien pire. Sixt ne lui a pas rendu sa caution de 1200 €. Elle servira à payer la réparation d'une égratignure facturée... 2261 €.

Quand la franchise enfonce le coût

Généralement, en matière d'assurance, seule la garantie responsabilité civile, dite «au tiers», est incluse dans le contrat. Donc, lors d'un accident responsable, l'assureur rembourse uniquement les dommages causés à la victime. Le locataire doit acquitter tous les autres frais en cas de sinistre. Pour l'éviter, il a la possibilité de choisir une meilleure couverture. Malgré tout, il y aura une franchise à sa charge. En France, s'agissant d'une citadine par exemple, elle s'élève en moyenne à 1700 €. Chez Rent a Car, elle est minimale (1 200 €), mais grimpe à 2 500 € chez Ada. En ce qui concerne un SUV compact, elle ▶

► monte à 2 500 €. Et c'est encore une fois Rent a Car qui applique la franchise la moins haute (1 500 €), la palme de la cherté étant attribuée à Europcar (3 000 €).

Souscrire une option spécifique

On peut toutefois faire disparaître cette franchise en souscrivant une option spécifique, comme l'ont fait 28 % des personnes interrogées. Il faut débourser, en moyenne, 150 € la semaine, ce qui revient à renchérir de près de 35 % la prestation de base. Illustration avec Hertz : aux 367 € de location d'une citadine, s'ajoutent 161 € de rachat de franchise ; soit 528 €. Ici, une fois n'est pas coutume, Sixt tire son épingle du jeu en affichant le tarif le plus abordable (82 €), ce qui la rend plus compétitive, avec un coût global de la location de 474 €. À noter que Budget ne propose pas cette option sur son site, et que chez Ada et Rent a Car, si elle est abaissée, elle reste encore respectivement de 125 € et 300 €.

Sachez qu'il existe des alternatives meilleur marché telles que SereniTrip, une assurance française indépendante dédiée à la location auto. Un tarif de base journalier est fixé à 7,60 € (comptez entre 20 et 30 € pour les offres des loueurs). De son côté, Roole, un club automobile français, commercialise un « pack Rent » à 7 € par jour. Passer par l'une de ces solutions suppose une inscription en ligne, qui peut s'effectuer le jour de la prise en charge de la voiture.



Rent a Car s'avère l'enseigne la moins chère de notre enquête.

Par ailleurs, un tiers des sondés a loué une voiture à l'étranger. Notre sondage révèle que la satisfaction y est moins forte. Toutes enseignes confondues, la note sur ce critère n'atteint que 7,3/10 (contre 8 en France). Cette différence est principalement due au processus de retrait du véhicule (état des lieux notamment), qui laisse parfois à désirer, et devient dès lors une source de problème. C'est ce que AuroraBorealis0805 a subi : « *Mi-2024, ma dernière expérience en Espagne a été une arnaque massive, avec une facture de réparation de 900 € pour des dommages que je n'avais pas causés et aucun moyen de les contester* », se plaint-elle sur notre forum. Par conséquent, mieux vaut prendre un maximum de précautions (lire p. 59) lors d'une location en dehors du territoire.

■ YVES MARTIN AVEC NOÉ BAUDUIN

Du vécu

On a simulé une location à 1 €

Louer un véhicule pour 1 € (en aller simple), c'est faisable chez City-Drop, Hertz One ou DriiveMe. Nous avons simulé une réservation sur ce dernier avec l'objectif de rejoindre Toulouse (31) depuis Colombes (92). Le hic ? Sur les huit propositions, aucune ne l'est depuis la ville de départ souhaitée, ni de Paris intra-muros. Il faut se rendre à Valenton (94) ou Montigny-le-Bretonneux (78), deux localités à environ une heure et demie de la capitale en transport en commun. Même déconvenue à l'arrivée : une seule restitution est possible dans la Ville rose. Au mieux, on doit aller à Labège,

au sud, ou à Saint-Jean, au nord... voire à Pamiers (09) ou à Castres (81), deux communes situées à 70 et 85 km de Toulouse. Nous préserverons le trajet Valenton-Labège et disposons de 24 heures pour déposer la voiture (les 24 heures supplémentaires sont facturées 9 €). Même scénario concernant le retour. Aucun véhicule n'est disponible à Toulouse et on nous suggère de repartir depuis Castelnau-d'Estréfonds, au nord. Reste un plan B : prendre un utilitaire, dont le choix est plus varié. Mais avec toujours la même

problématique : le retour se fait en banlieue : Épinay-sur-Orge et Montgeron (dans le 91), Bondy (93) ou encore Trappes (78). **Bilan** La location à 1 € demande de la flexibilité et de la bonne volonté.

Avant de réserver

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Louer sans encombre commence dès la réservation.
Voici nos conseils pour une location réussie.

✓ CHOISISSEZ UN VÉHICULE ADAPTÉ

Selon Romain Lecorvaisier, secrétaire général de Rent a Car, c'est un point essentiel car, dit-il, « *on loue un type de voiture – une citadine, familiale... –, mais jamais une marque* ».

Dès lors, il faut se poser les bonnes questions : combien de places me faut-il, quels types de routes vais-je emprunter ?...

Au besoin, pour confirmer son choix, mieux vaut appeler le loueur.

Notre conseil Ne vous focalisez pas sur le volume des bagages. Vous ne les transporterez qu'au début et à la fin du séjour.

✓ PAYEZ AVEC LA CARTE BANCAIRE ADÉQUATE

Vérifiez celles acceptées par le loueur. À l'étranger, beaucoup imposent une carte de crédit (à débit différé), alors qu'en France, celles de débit (à débit immédiat) sont admises. Si vous ne possédez pas la bonne carte, la société de location vous obligera certainement à souscrire à toutes ses assurances.

Attention Seul le détenteur de la carte de paiement aura le droit de retirer le véhicule à l'agence.

✓ PRÉPAREZ LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Lors de la réservation, détaillez les pièces demandées. Sachez qu'il doit impérativement s'agir d'originaux : permis de conduire (en bon état), justificatif de domicile (afin d'être contacté

en cas de contravention, de péage dématérialisé...), carte d'identité ou passeport.

Attention Une traduction de permis de conduire est parfois exigée dans certains pays comme le Japon. Depuis le 1^{er} avril 2025, il n'est possible de réaliser cette opération qu'en ligne, depuis le site de la Japan Automobile Fédération (JAF), jaf.or.jp/individual.

✓ EXAMINEZ LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Ils risquent de faire vite grimper la facture. Si vous avez eu une amende, il y aura des frais de dossier : 20 € chez Rent a Car ou Hertz, 35 € chez Avis, Budget et Entreprise, 39 € chez Sixt et jusqu'à 55 € chez Europcar. De même, en cas de sinistre, des frais administratifs s'appliquent (46 € chez Avis et Budget, 50 € chez Rent a Car ou 75 € chez Sixt). Qui plus est, malgré l'obligation de disposer d'un équipement spécial dans certaines régions (loi Montagne), les loueurs facturent les chaînes (de 15 à 20 € par jour) ou les pneus hiver (jusqu'à 60 € par jour). Tenez aussi compte de l'éventuel surcoût si vous devez rendre la voiture en dehors des heures d'ouverture ou dans une autre agence que celle du retrait.

✓ LISEZ LES AVIS SUR L'AGENCE OÙ VOUS COMPTEZ LOUER

Les pratiques peuvent être différentes d'un endroit à un autre même s'il s'agit de la même enseigne.



Prenez le temps d'examiner attentivement le véhicule et faites des photos.



✓ FAITES DES PHOTOS OU UNE VIDÉO AVANT ET APRÈS LA LOCATION

Pour Alice Champenois, cofondatrice de SereniTrip, « *la confiance n'exclut pas le contrôle* ». Elle recommande de prendre des clichés (géolocalisés et datés) du véhicule sous tous les angles au moment de la prise en charge et de sa restitution. En cas de différend, ces éléments contradictoires seront utiles.

Notre conseil N'oubliez pas le soubassement, le pare-brise et le toit de la voiture, des endroits en général exclus de la garantie et souvent sujets à litige.

✓ RENDEZ L'AUTO AVEC LE BON NIVEAU DE CARBURANT

Si tel n'est pas le cas, le loueur vous fera payer très cher le litre de carburant pour ajuster le niveau à celui du départ. C'est encore pire s'il s'agit d'une voiture électrique : nombre d'agences n'ayant pas de bornes de recharge à disposition, elles utilisent le plus souvent des installations publiques (hors de prix et parfois éloignées). Enfin, comme la voiture sera immobilisée un certain temps, le coût s'en ressentira aussi.

Le courrier des lecteurs

FRAIS DE DOUANE

La Poste abuse

“ Dernièrement, ma femme m'a envoyé du Royaume-Uni, qui ne fait plus partie de l'Union européenne depuis 2020, une boîte de chocolats valant 6€ (environ 7,10€). À réception du paquet, La Poste m'a réclamé des frais de douane et des taxes d'un montant total de 11€. Je me suis renseigné auprès des autorités douanières. Elles m'ont indiqué qu'elles ne percevaient aucun droit si la valeur intrinsèque du colis, hors frais de transport et d'assurance, était inférieure à 45€. Je l'ai signalé à La Poste. À l'heure où j'écris ces lignes, je n'ai toujours pas reçu sa réponse.

André Colera, Laroque-d'Olmes (09)

AUTOMOBILE

Des kilomètres en plus au compteur

J'ai laissé mon auto dans un garage afin d'y faire réparer la carrosserie. Or, en la récupérant, je constate, grâce à une application qui m'indique l'historique de ses parcours, qu'elle a effectué plusieurs trajets représentant 80 kilomètres. Ai-je un recours ?

C. B., Coudoux (13)



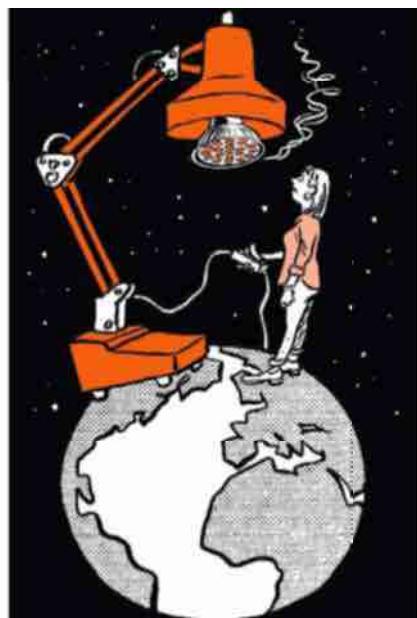
NOTRE RÉPONSE

Ici, deux contrats coexistent: celui de prestation de service et celui de dépôt⁽¹⁾. Il en découle que le garagiste n'a pas le droit de se servir de la voiture sans votre permission expresse ou présumée⁽²⁾. Ainsi, il doit démontrer que vous l'aviez autorisé à l'utiliser ou que c'était nécessaire (essais sur route). Les réparations concernant la carrosserie, cela semble exclu. Adressez au professionnel un recommandé avec AR en lui demandant de justifier cet usage⁽³⁾.

À défaut, vous pourriez exiger des dommages et intérêts en cas de préjudice (consommation d'essence)⁽⁴⁾.

(1) Cour de Cassation, 1^e ch. civ., 19/04/2023, n° 22-11.331. (2) Art. 1930 du Code civil.

(3) Art. 1353 du code précité. (4) Art. 1231-1 du code précité.



ENVIRONNEMENT

Ampoule grillée, lampe à la poubelle

“ Dans l'espace de coworking où je travaille, l'ampoule LED d'une lampe de bureau a grillé. Il s'agit d'un modèle de marque Muuto valant 250€. J'ai essayé d'ouvrir le luminaire afin de la changer, sans succès. J'apprends sur Internet qu'elle n'est pas remplaçable. L'appareil finira donc à la poubelle, venant s'ajouter à la masse de nos déchets. Comment est-il possible qu'au XXI^e siècle, alors que nous nous dirigeons

vers une hausse de la température mondiale de 4 °C et que les matières premières se raréfient, une lampe à usage unique soit vendue en France? Comment cela peut-il être légal? C'est insulter le consommateur, obligé d'en racheter une autre, mais c'est aussi cracher au visage des scientifiques, ingénieurs, politiques et particuliers qui luttent depuis des décennies pour modifier notre trajectoire globale.

Virginie Stobinsky, par courriel

AVEC NOTRE DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE

PAR MAGALI BERTHE, CLÉMENCE CHERVIN, JUSTINE MARENDA, KRYSTÈLE MENSAH

ENREGISTREMENT DES APPELS

Le droit de s'y opposer

“ Avant d'être mise en relation téléphonique avec un conseiller de la Saur, j'entends un message m'informant que la conversation sera enregistrée dans un but de formation et de qualité de service. En outre, il m'est indiqué que je peux connaître les droits relatifs à mes données personnelles en consultant le site internet. Est-il possible de m'y opposer ? ”

M. P., Pontavert (02)

NOTRE RÉPONSE

Au début de l'entretien téléphonique, vous pouvez préciser que vous vous opposez à son enregistrement, comme la loi vous y autorise⁽¹⁾. D'ailleurs, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)

estime que le message d'accueil doit vous notifier ce droit avant de vous renvoyer vers un site web pour avoir cette information⁽²⁾. La Saur n'a le droit d'enregistrer les conversations que si cela s'avère nécessaire (preuves d'un contrat ou d'un acte d'exécution de celui-ci comme l'achat d'un service)⁽³⁾. Demandez, par lettre recommandée avec AR ou par courriel, un changement des pratiques et de l'annonce audio au délégué à la protection des données personnelles (DPO) de la Saur. Si la situation perdure malgré votre démarche, signalez-le à la Cnil.

(1) Art. 56 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.

(2) Délibération Cnil n° SAN-2018-009 du 06/09/2018. (3) Art. 4, 3°, de la loi précitée.

DONS

Stop aux gadgets

“ Je verse régulièrement de l'argent à différentes associations caritatives. En retour, je suis surpris de recevoir des enveloppes contenant des blocs-notes, des timbres et des stylos nominatifs. Sympa, sauf que je peux me procurer ce type d'objets ailleurs. Si, par exemple, je mets 20 €, mais qu'on m'envoie des petits cadeaux publicitaires coûtant plusieurs euros, auxquels il faut ajouter les frais de port, dois-je envisager, la prochaine fois, de retrancher leur valeur de mon don ? ”

Danyel Quenin, par courriel

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Une assurance pas si facultative que ça

“ Quand j'ai demandé un crédit à la consommation de 25 000 € à ma banque, la case pour l'assurance facultative décès et incapacité figurant sur l'offre était précochée. Mon conseiller m'a informé que si je n'y souscrivais pas, le prêt pourrait être refusé. Est-ce vrai ? ”

B. Berton, par courriel

NOTRE RÉPONSE

Contrairement à une idée reçue, la loi n'impose pas de prendre une assurance emprunteur, tant pour un crédit à la consommation qu'immobilier. Toutefois, l'organisme prêteur a le droit de décider qu'il s'agit d'une condition d'octroi. L'assurance devient alors obligatoire. Hors de cette situation, elle reste facultative et il est interdit de cocher la case sans votre

consentement préalable. L'offre de crédit doit alors rappeler les modalités suivant lesquelles vous pouvez ne pas y adhérer⁽¹⁾. Si cette mention n'est pas présente, en cas de souscription au contrat de prêt, la banque sera déchue du droit aux intérêts⁽²⁾. Ce manquement risque également d'être puni d'une amende⁽³⁾. Adressez un courrier recommandé avec AR à votre agence bancaire en exigeant la rédition de l'offre. En cas de refus, faites jouer la concurrence et signalez ces pratiques aux services de la répression des fraudes de votre département.

(1) Art. L. 312-29 du Code de la consommation.

(2) Art. L. 341-4 du code précité et arrêt de la cour d'appel de Versailles, 14/06/2016, n° 15/03211.
(3) Art. R. 341-5 du code précité.



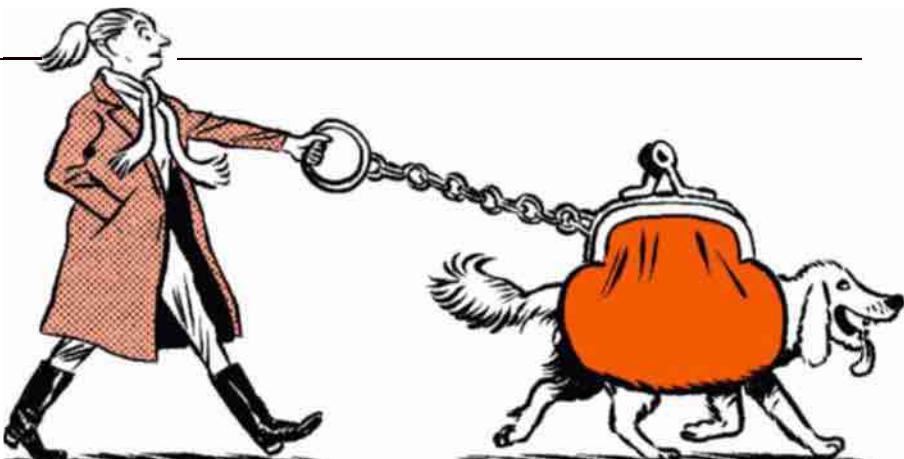
Le courrier des lecteurs

ASSURANCE POUR ANIMAUX

Inactive mais de plus en plus chère

“ J'ai souscrit un contrat santé pour mon chien voilà déjà quelque temps. À chaque échéance annuelle, la cotisation augmente. L'assureur peut-il agir ainsi alors que certaines années, je ne demande aucun remboursement ? ”

Jean-Marc Régis, Cuers (83)



NOTRE RÉPONSE

Oui, votre assureur a le droit de majorer le montant de la cotisation à l'échéance annuelle de votre contrat, même après une année sans sinistre. Il y a cependant des conditions. En principe, la compagnie doit avoir l'accord de l'assuré, hors évolution légale ou réglementaire⁽¹⁾. Mais dans les faits, il peut augmenter la prime si une

clause de révision est prévue. Pour être valable, elle doit figurer en caractères apparents et être suffisamment détaillée (modification liée au nombre de sinistres, de l'âge de l'animal, des résultats techniques du contrat...). À défaut, elle serait abusive et rendrait la révision contestable⁽²⁾. Dans tous

les cas, vous avez la possibilité de résilier cette assurance⁽³⁾. Cela vous permettra de faire jouer la concurrence.

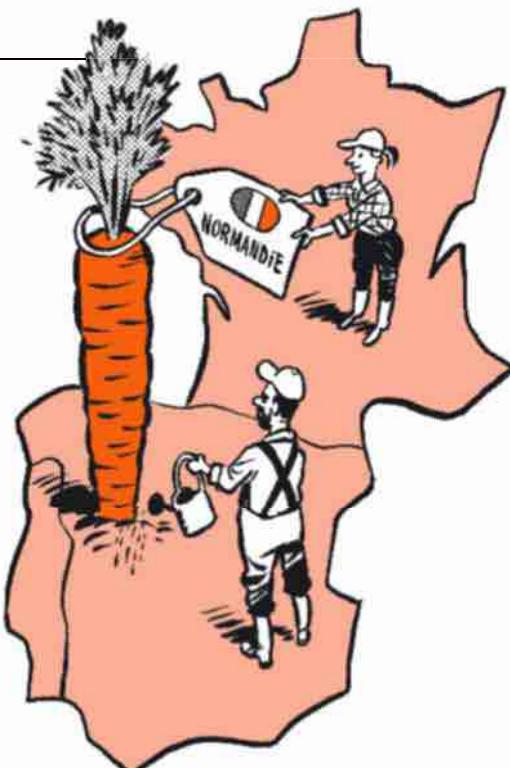
(1) Art. L. 112-3 du Code des assurances. (2) Art. R. 212-1, 3°, du Code de la consommation. (3) Art. L. 113-15-1 du Code des assurances, avis du Comité consultatif du secteur financier du 29/04/2022.

LÉGUMES

Bien discrète, l'origine...

“ Il y a quelques jours, dans un magasin Lidl, j'ai acheté un sac de 2 kilos de carottes à 1,99 €. Un prix quasiment imbattable. J'étais rassuré par la mention figurant sur la face A du paquet, celle exposée en rayon : « Gosselin Normandie ». Des légumes français ! Arrivé à la maison, en déballant mes carottes, j'ai lu, sur la face B, une étiquette indiquant une « origine Espagne ». Certes, on ne peut pas parler de tromperie : je n'avais qu'à mieux regarder l'emballage. Néanmoins, je trouve que cette façon de procéder insidieuse induit le consommateur en erreur. ”

Michel Sivry, par courriel



FIBRE OPTIQUE

Les galères du raccordement

“ Dans les articles sur la fin du réseau de cuivre que vous publiez régulièrement, vous évoquez rarement les soucis de raccordement à la fibre optique sur la partie publique. Or, il y aurait beaucoup à dire. Depuis de nombreuses semaines, j'attends que SFR, mon opérateur, vienne s'occuper du problème de gaine coincée ou bouchée sur la route qui passe devant chez moi. Il me donne bien des dates de rendez-vous, mais il les repousse chaque mois. Voilà qui est un peu désespérant... ”

Alain Guichard, par courriel

INTERNET

Frais de résiliation imposés

“Bouygues Telecom, mon fournisseur d'accès à Internet, m'a indiqué par courriel qu'il augmentait les frais de résiliation, ce qui représente deux mois d'abonnement. Est-ce légal? N'est-ce pas un obstacle au changement d'opérateur?

A. L., par courriel

NOTRE RÉPONSE

Votre opérateur peut faire évoluer vos conditions contractuelles, notamment les frais de résiliation. Il est toutefois tenu de vous l'annoncer au moins un mois avant l'entrée en vigueur de la modification. Il doit aussi préciser que vous avez quatre mois, à compter de cette information, pour révoquer sans frais ni pénalités votre contrat⁽¹⁾. Il faut que tout cela soit notifié de façon claire et compréhensible sur un support durable (e-mail, courrier...). Tant que ces modalités ne sont pas respectées, vous êtes en droit de demander le maintien des conditions initiales⁽²⁾. Cette hausse risque en effet de dissuader un client de changer de fournisseur. A ce titre et sous réserve de l'appréciation d'un juge, il est possible qu'elle soit considérée comme abusive⁽³⁾. N'hésitez pas à interroger les autres opérateurs. Certains prévoient la prise en charge des frais d'annulation.

(1) Art. L. 224-33 du Code de la consommation.

(2) Art. 1103 et 1104 du Code civil. (3) Art. R. 212-1, 11°, du Code de la consommation et recommandation n° 99-02 de la Commission des clauses abusives.



LIVRET A

Piocher dans celui de l'enfant mineur

Parents d'un enfant de 16 ans à qui nous avons ouvert un Livret A, mon mari et moi souhaitons utiliser une partie de l'argent placé pour participer au paiement de sa conduite accompagnée. Pourrait-il nous le reprocher un jour?

Magalie T., par courriel

NOTRE RÉPONSE

Votre fils aurait le droit de rechercher votre responsabilité si ce retrait n'avait pas été effectué dans son seul intérêt, avec prudence et diligence⁽¹⁾. Cette action est possible dans les cinq ans suivant sa majorité ou son émancipation⁽²⁾. En effet, l'argent placé sur le Livret A est présumé être le sien. De surcroît, vous devez contribuer à ses dépenses en fonction de vos ressources⁽³⁾. Cela étant, en tant qu'administrateurs légaux, vous le représentez dans les actes du quotidien et gérez

ses biens jusqu'à ses 18 ans, sauf exception⁽⁴⁾. Dans votre cas, vu que la somme soustraite est destinée à participer, à vos côtés, au financement de son apprentissage de la conduite, il lui serait difficile d'établir une faute de gestion de votre part. Son usage peut être considéré comme lié à son entretien et à son éducation. Le risque de litige survient si les prélèvements ne sont pas justifiés et que le père et/ou la mère ne restituent pas les fonds. La faute de gestion est appréciée par les juges, au cas par cas. Si elle est retenue, les parents sont condamnés à rembourser leur enfant. Aussi, pour éviter toute contestation, conservez les justificatifs (virement vers le livret, preuve de vos revenus à cette époque et paiement à l'auto-école).

(1) Art. 385 du Code civil. (2) Art. 386 du code précité. (3) Art. 371-2 du code précité. (4) Art. 382 du code précité.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un coût au kilomètre record

“Dans une étude sur le coût kilométrique des liaisons TGV publiée il y a plusieurs mois sur votre site internet, le tarif le plus haut atteignait 0,36 €. À titre de comparaison sur l'axe Saint-Étienne - Lyon, on paie 25 € quel que soit le train, c'est-à-dire près de 0,50 € au kilomètre. Élevé, pour un trajet lent et un service de mauvaise qualité. Il existe même des cas où le billet Lyon - Saint-Étienne est aussi cher que le TGV Paris - Saint-Étienne!

Ridan Bouchakal, Saint-Étienne (42)

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne :

Adresssez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11.

Par e-mail : <https://ufcqc.link/temoignage>

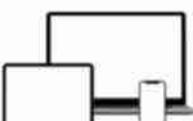
Actions judiciaires

Nous nous battons pour vous !

Depuis plus de 70 ans, l'UFC-Que Choisir vous conseille, vous défend et vous représente. Avec 130 associations locales, nous sommes au plus proche de vos préoccupations. Nous alertons sur les situations à risque, dénonçons les pratiques répréhensibles et luttons contre tout recul de la protection des consommateurs. Parfois, vos droits ne sont pas respectés par des acteurs du marché qui considèrent cette protection comme une variable d'ajustement économique, voire une contrainte administrative. Les attaques se multiplient, au nom de la simplification mais aussi du profit. Parce que c'est unacceptable, nous allons en justice afin de rétablir l'équilibre. Ainsi, nous avons très souvent saisi les tribunaux civils pour rendre effective l'action de groupe. Et, après 10 ans de résistance, nous avons obtenu un premier succès (lire p. 18). Nous agissons aussi en contentieux afin de faire condamner des pratiques ou défendre l'intérêt collectif des citoyens. Nous avons même saisi le Conseil d'État et la Cour de justice de la République. Ces actions judiciaires

montrent notre détermination à nous battre pour une protection des consommateurs tangible, efficace et dissuasive.

MARIE-AMANDINE STÉVENIN
PRÉSIDENTE DE L'UFC-QUE CHOISIR



Retrouvez les billets
de Marie-Amandine Stévenin
sur QUECHOISIR.ORG

► DONNÉES PERSONNELLES

Encore une mise en demeure contre Meta

Désidément, Meta (Facebook, Instagram) a un problème avec la réglementation en matière de données personnelles. L'UFC-Que Choisir a déjà attaqué le géant du Web en raison de sa politique du « pay or consent ». Elle vient de lui adresser, dans le cadre d'une action concertée

avec ses homologues du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), une nouvelle mise en demeure. Le souci vient cette fois du fait que Meta veut se servir des informations personnelles de ses utilisateurs – publications comprises – pour entraîner

son système d'intelligence artificielle (Meta AI), sauf en cas de refus exprès. Or, c'est contraire au Règlement général sur la protection des données (RGPD), qui ne prévoit d'emploi qu'en cas d'accord exprès. C'est également susceptible d'être constitutif de pratiques commerciales déloyales, et d'une violation du règlement européen sur les marchés numériques (DMA). L'UFC-Que Choisir a donc mis la société en demeure de se conformer à la réglementation européenne. Affaire à suivre.



► AIRBAGS DÉFECTUEUX

Nouvelles plaintes de l'UFC-Que Choisir

Malgré le remplacement d'une partie des airbags Takata défectueux, le scandale rebondit tristement avec l'annonce d'un récent décès à Reims (51). Après une première plainte contre Citroën et la sphère

Stellantis, l'UFC-Que Choisir, pleinement mobilisée sur ce dossier, en a déposé une nouvelle contre quatre autres constructeurs automobiles – BMW, Volkswagen, Mercedes-Benz et Toyota. Les agissements dénoncés sont tout aussi lourds : pratiques commerciales trompeuses, tromperie aggravée et mise en danger délibérée de la vie d'autrui. Par ailleurs, l'Association réclame toujours la tenue d'une commission d'enquête parlementaire,



afin que toute la lumière soit faite sur les carences législatives et réglementaires ayant conduit à une telle affaire. Elle devrait aussi proposer des mesures pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

► FRAIS BANCAIRES DE SUCCESSION

Succès pour les consommateurs

Victoire ! Le combat de l'UFC-Que Choisir contre la cherté immorale des frais bancaires de succession vient d'aboutir via l'adoption d'une loi encadrant ces derniers, au bénéfice des consommateurs. Gratuité totale lorsque le client décédé est mineur, et exonération si l'encours total des comptes du défunt est inférieur

à 5 910 €. En dehors de ces situations, des frais peuvent être prélevés pour des cas précisément listés dans le cadre de successions dites « complexes ». L'UFC-Que Choisir entend maintenant veiller à ce que les mesures d'application permettent définitivement de couper court aux excès tarifaires passés.

► AGRICULTURE

Le débat démocratique évincé

Cousue main par et pour l'agriculture intensive, la proposition de loi Duplomb a suscité l'ire de la société civile, dont l'UFC-Que Choisir, mais aussi de syndicats agricoles. Elle n'a pourtant fait l'objet d'aucun débat à l'Assemblée nationale, car une coalition a voté une motion de rejet. Un tel stratagème, loin d'aboutir à une non-adoption, vise à éviter tout débat et modification, en séance, des dispositions que le texte contient, afin qu'il soit examiné par une commission mixte paritaire ne réunissant que... sept députés et sept sénateurs. Détestable reculade environnementale, cette proposition de loi autorise la réintroduction de certains néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, facilite l'agriculture intensive, entend museler

les autorités indépendantes et continue d'aggraver la gabegie

Détestable reculade pour la planète en matière de consommation d'eau par l'agriculture... Alliée à un collectif d'ONG, l'UFC-Que Choisir s'indigne du mépris des décideurs publics envers la santé des consommateurs et la planète. Et dénonce le cadeau de Noël fait avant l'heure à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).



Rejoignez nos bénévoles

L'UFC-Que Choisir, première association française de défense des consommateurs, compte près de **120 000 adhérents et 130 associations locales**. Ses bénévoles sont essentiels. Que vous soyez actif ou retraité, spécialiste du droit ou non, venez nous rejoindre !



Renseignez-vous

auprès de l'**association locale la plus proche** de chez vous (liste sur [Quechoisir.org](#), onglet « Nos combats »).

LITIGES RÉSOLUS

... par les associations locales (AL)
UFC-Que Choisir

La banque rembourse

Il y a plus d'un an, Mme B. est piégée par un faux conseiller bancaire qui prélève frauduleusement 1289 € sur son compte. Elle contacte sa banque, la Société générale, qui refuse de la rembourser, au motif que « *c'est [sa] carte qui a été utilisée* ». Elle confie son dossier à l'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime, qui note que la banque n'apporte pas la preuve d'une négligence grave. Le compte de Mme B. est donc recrédité des 1289 € « volés ».

► UFC-QUE CHOISIR DE CHARENTE-MARITIME (17)

Une panne qui dure

Plus de téléphone ni d'Internet ! Mme L. contacte Orange, son opérateur. Un technicien vient : la ligne est abîmée entre sa maison et le village d'à côté. Par la suite, les rendez-vous prévus pour la remettre en état ne sont pas honorés. Mme L. fait appel à l'UFC-Que Choisir de Nantes. Son action est efficace : la ligne est vite rétablie et son indisponibilité (41 jours), indemnisée à hauteur de 68,32 €. En outre, l'intervention du technicien, facturée 69 €, est transformée en avoir.

► UFC-QUE CHOISIR DE NANTES (44)

Motif légitime

Pour raison de santé, M. M. a dû stopper, au bout d'un mois, sa formation pour une prépa sport. À l'inscription, il avait réglé une partie des 4 000 € réclamés. Malgré les certificats médicaux envoyés, on refuse de lui restituer ce qu'il a versé, le contrat prévoyant qu'en cas de force majeure, les frais de dossier et de scolarité – pour les semaines réalisées – sont conservés. Contactée, l'UFC-Que Choisir de la Haute-Vienne estime qu'il s'agit d'un motif légitime et sérieux, cas dans lequel les tribunaux considèrent que l'élève doit être remboursé. Le courrier recommandé que l'AL adresse en ce sens à l'organisme de formation fait mouche !

► UFC-QUE CHOISIR DE LA HAUTE-VIENNE (87)

Agroalimentaire

Du rififi chez Big Food

Ses ventes menacées par la nouvelle classe de médicaments anti-obésité, les aGLP-1, l'industrie agroalimentaire prépare sa riposte.

Ces temps-ci, l'industrie agroalimentaire s'inquiète pour son avenir. La cause de son trouble n'est ni l'explosion de l'obésité, qui touche désormais un milliard de Terriens, ni celle du diabète et des autres pathologies métaboliques, aux chiffres aussi catastrophiques. Non, la question qui taraude les stratégies de Big Food, c'est de savoir comment tirer leur épingle du jeu face à une révolution qui s'annonce. Celle des aGLP-1, ces médicaments anti-obésité de nouvelle génération, comme le sémaglutide, commercialisés entre autres sous les noms de Mounjaro et de Wegovy.

Si ce bouleversement n'est pas toujours perceptible par le grand public, c'est que les phénomènes exponentiels commencent à bas bruit, mais n'en déferlent pas moins par la suite. Et tout indique que l'usage de ces substances va s'envoler. Aux États-Unis, le sémaglutide est devenu, cette année, la molécule la plus prescrite, avec 7 millions de patients traités. D'ici à 2030, son chiffre d'affaires devrait décupler et atteindre 150 milliards de dollars. Le reste du monde suit la même courbe ascendante.

Des propriétés contrariantes

Ces traitements boostent l'action d'une hormone intestinale de la satiété (le GLP-1, justement), laquelle agit sur les circuits neuronaux de la récompense et de l'addiction. Si leurs effets secondaires demeurent mal connus, «leur efficacité semble bien réelle», note Serge Hercberg, professeur de nutrition à Sorbonne Université. Et surtout, ils ont des propriétés qui contrarient Big Food. En effet, non contents de faire perdre du poids, «les aGLP-1 modifient aussi le goût et les préférences de certains patients, les détournant des produits trop gras, sucrés et ultratransformés», explique le chercheur. Et d'ajouter : «Sans que l'on comprenne clairement par quels mécanismes, ils recherchent davantage les aliments frais, les viandes maigres, voire éprouvent du dégoût pour la nourriture

LA DERNIÈRE
INVENTION DE
NOTRE LABO
POUR CONTRER
LES aGLP-1 !

L'ORANGE.



industrielle.» Malheur ! On imagine l'effroi de Big Food à l'idée de voir s'étioler l'addiction à ses produits, fruit de décennies de recherches. Or, la menace a l'air sérieuse. Une étude a montré que les dépenses alimentaires des personnes sous aGLP-1 se contractaient de 11 %, et se réorientaient vers des denrées brutes, donc générant moins de marge pour les fabricants.

Si l'industrie agroalimentaire se montre incapable, depuis 30 ans, d'enrayer la flambée des maladies chroniques qu'elle a générée, elle est décidée à riposter à la «menace» aGLP-1. La plupart des firmes se mettent en ordre de bataille. Avec un but affiché : concevoir des produits à vendre à cette nouvelle clientèle. Et là, elles rivalisent déjà d'imagination. Des gammes destinées aux patients sous aGLP-1 sont en train de voir le jour. Par exemple, Healthy Choice, de Conagra, ou Vital Pursuit, de Nestlé, qui proposent des portions plus petites, allégées en sucres et graisses, ou boostées en protéines, nutriments ou fibres, afin de prévenir les carences parfois induites par les traitements. Surtout, selon le *New York Times*, les laboratoires d'innovation alimentaire (auxquels les grands groupes sous-traitent une bonne part de leur recherche) bruissent déjà de nouvelles expérimentations. On y concocte des mixtures aux saveurs d'agrumes ou de fruits rouges, très appréciées des utilisateurs d'aGLP-1. Et il y a fort à parier que des composés contournant l'effet de satiété de ces derniers finissent par sortir de leurs éprouvettes. Nul doute que Big Food trouvera toujours le moyen de nous rendre encore plus accros... en augmentant ses profits au passage.

LES PATIENTS
SE DÉTOURNENT
DES PRODUITS
GRAS OU SUCRÉS

Complétez votre collection



QUE CHOISIR



N° 647



N° 646



N° 645



N° 644

QUE CHOISIR BUDGETS



N° 179



N° 178



N° 177



N° 176

QUE CHOISIR PRATIQUE



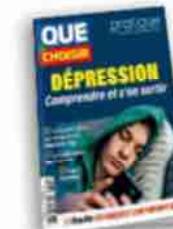
N° 144



N° 143



N° 142



N° 141

QUE CHOISIR SANTÉ



N° 205



N° 204



N° 203



N° 202

Pour conserver tous vos numéros



12 €

La reliure
QUE CHOISIR

11,50 €

La reliure
QUE CHOISIR SANTÉ

Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner, accompagné de votre règlement, à :

QUE CHOISIR

Service Abonnements

45, avenue du Général-Leclerc
60643 CHANTILLY CEDEX



BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants :

Numéros commandés	Prix unitaire	Ex. Total (en €)
-------------------	---------------	------------------

QUE CHOISIR

N° 644 <input type="checkbox"/>	N° 645 <input type="checkbox"/>	5 €
N° 646 <input type="checkbox"/>	N° 647 <input type="checkbox"/>	5 €

QUE CHOISIR BUDGETS/ARGENT

N° 176 <input type="checkbox"/>	N° 177 <input type="checkbox"/>	5,20 €
N° 178 <input type="checkbox"/>	N° 179 <input type="checkbox"/>	5,20 €

QUE CHOISIR PRATIQUE

N° 141 <input type="checkbox"/>	N° 142 <input type="checkbox"/>	7,30 €
N° 143 <input type="checkbox"/>	N° 144 <input type="checkbox"/>	7,30 €

QUE CHOISIR SANTÉ

N° 202 <input type="checkbox"/>	N° 203 <input type="checkbox"/>	4,20 €
N° 204 <input type="checkbox"/>	N° 205 <input type="checkbox"/>	4,20 €

LES RELIURES

Reliure Que Choisir	12 €
Reliure Que Choisir Santé	11,50 €

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) 1 article : 1,50 €

2 articles et plus : 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. M^{me}

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

N° _____

Date de validité _____ Signature _____

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

COMPARATEUR ASSURANCE-VIE



**Simplifiez-vous
la vie !**

Selon votre profil et vos objectifs,
découvrez les contrats offrant
les meilleures performances
et les frais les moins élevés.

Ufcqc.link/assur648

Pour accéder
au comparateur,
**copiez l'URL
ci-dessus
ou flashez
le QR code.**



UNION FÉDÉRALE
DES CONSOMMATEURS
—QUE CHOISIR